

# BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous vaincrons !

---

## Plan Céréalier du Burkina Faso Phase I: Diagnostic - Bilan

### ANNEXES

Coordination:

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
(CILSS)



Avec le Concours de:

BANQUE MONDIALE  
CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE  
ROYAUME DES PAYS-BAS  
REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

05/02/1988

ANNEXES

-----

Annexe I :

LES INTERVENTIONS DE L'OFNACER  
DANS LE MARCHE CEREALIER AI-1 X

- 1. LES INFRASTRUCTURES ET STOCKS DE L'OFNACER AI-1
- 2. ORGANISATION DE LA COMMERCIALISATION AI-4
  - 2.1 Organisation et interventions au niveau des achats AI-4
  - 2.2 Organisation et interventions au niveau des ventes AI-7
- 3. LES EFFETS DE L'INTERVENTION DE L'OFNACER SUR LE MARCHE CEREALIER AI-12
- 4. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DE L'OFNACER AI-15
  - 4.1 Préconditions pour une gestion rentable AI-15
  - 4.2 Compte d'exploitation et rentabilité AI-16
  - 4.3 Gestion des structures de l'Office AI-19
  - 4.4 Conclusions AI-21

Annexe II :

TABLEAUX STATISTIQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A II-0 Politique Générale

- 1. Premier Plan Quinquennal de développement populaire 1986-1990
- 2. Directives pour le bon développement du séminaire national sur la mise en oeuvre de la politique agricole de Conseil National de la Revolution sous la R.D.P.

A II-1 L'offre nationale des céréales

La production

- 1. Hysohyètes 1985
- 2. Estimation des cultures industrielles et autres 1986-1987
- 3. Estimation des cultures industrielles et autres 1987-1988
- 4. Extrait de : Synthèse de la campagne agricole 1986-1987
- 5. Production céréalière 1987-1988
- 6. Evolution de la production cotonnière
- 7. Répartition géographique de la production de céréales en cultures sèches (1960-1987 en 1.000 t)
- 8. Répartition géographique de la production de céréale en cultures sèches (1960-1987 en 1.000 ha)
- 9. Répartition géographique de la Production de paddy (1960-1987 en 1.000 t)



10. Répartition géographique de la production de paddy (1960-1987 en 1.000 ha)
11. Evolution de la répartition géographique des surfaces en céréales pluviales (mil, sorgho, maïs) en 1.000 ha
12. Evolution de la répartition géographique des surfaces en céréales pluviales (mil, sorgho, maïs) en 1.000 t
13. Evolution de la répartition géographique des rendements en céréales pluviales (mil, sorgho, maïs) en kg/ha
14. Evolution de l'assolement des exploitations motorisées
15. Prix des semences (1986)
16. Cultures motorisées pluviométries et rendements
17. Surfaces irriguées
18. Liste des grands périmètres

#### Equipped - Intrants - Protection des végétaux

19. Production des Ateliers CNEA-ARCOMA/CNPAR-APICOMA
20. Principaux résultats des enquêtes réalisées au Burkina Faso sur la culture attelée
21. Transformations opérées par la traction animale et la motorisation dans l'Ouest du Burkina Faso (INERA/CIRAD 1987 (7 PAGES))
22. Décret n° 84/308/CNR/PRE/MCODIM du 17 Août 1984
23. Evolution de la demande d'engrais
24. Coût/Avantage de l'usage du Burkina Phosphate pour les producteurs (4 pages)
25. Evolution des prix de cession et de vente des engrais
26. Evolution du prix de revient de l'engrais-coton
27. Marge des ORD pour la distribution de l'engrais-coton à crédit
28. Marges des ORD pour la distribution de l'engrais-coton au comptant
29. Relation entre le prix des engrais et de la demande pour les cultures vivrières
30. Prix de vente des engrais par les ORD
31. Financement des subventions aux engrais
32. Augmentation de rendements dues aux engrais - moyennes nationales
33. Extrait de : Projet de Production de Semences mères (3 page)
34. Semences
35. Protection des Végétaux

#### Prix

36. Extrait de : CILSS-PRECRISAL : La Politique Céréalière au Burkina Faso par TANDIA D.K., Juil. 87
37. Etude sur le comportement commercial des producteurs au Burkina Faso - CILSS-ATI-INSD
38. Stockage paysan
39. La vente de céréales dans les exploitations paysannes
40. Le stockage par les paysans
41. Prix sur les marchés

#### Comptes d'exploitation

42. Divers .... Comptes d'Exploitation ....(14)
43. Extrait de : SOFITEX/PROCEDIS - Saison pluviale 87 "comptes d'exploitation prévisionnels
44. Coûts de l'irrigation (1)

## Crédit rural

45. Tableau des ressources et des emplois/CNCA
46. Compte d'exploitation de l'exercice 1985/1986/CNCA
47. Répartition des octrois par grandes catégories /CNCA
48. Situation de recouvrement du crédit culture attéluée CNCA
49. Crédits octroyés par l'AVV

### A II-2 Les fonctions d'ajustement

1. Evolution démographique 1980-1988  
Estimations à la base des chiffres du recensement de Décembre 1985
2. Bilan Céréaliier et Estimation de l'excédent commercialisable
3. Estimation de la production céréaliere et bilans
- 3.1. Production céréalière 1987/88 et bilan pour 23 provinces
- 3.2. Estimation de la production et bilan céréaliier 1986/87
- 3.3. Estimation de la production et bilan céréaliier 1987/88
4. Comparaisons, besoins et interventions OFNACER à l'achat et à la vente (1980-1988)
5. Droits et patentes pour les commerçants
6. Coûts et transport par tonne
7. Transport inter-urbain : coûts par sac de 100 kg

### A II-3 Population

1. Carte : Densités population par province 1985
2. Evolution de la population résidente
3. Evolution de la population résidente par ORD
4. Burkina Faso - Divisions Administratives
5. Population du Burkina - Recensement 1985

AIII Documentation

AIV Sources littéraires

AV Sources littéraires au PSA

## TABLE DES ABREVIATIONS

---

ARCOMA	Atelier Régional de Construction de matériel agricole
AVV	Autorité des Aménagements des Vallées des Volta
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BIT	Bureau Internal du Travail
BOAD	Banque Ouest Africain de Développement
CCCE	Caisse Centrale de Coopération Economique
CEAO	Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest
CEDRES	Centre d'Etudes, de Documentation, de la Recherche Economique et Sociale de l'Université d Ouagadougou
CEE	Commuauté Economique Européenne
CFJA	Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs
CGP	Caisse Générale de Péréquation
CIEH	Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel
CMRPM	Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National
CNCA	Caisse Nationale de Credit Agricole
CNDI	Caisse Nationale de Dépôts et Investissements
CNEA	Centre National d'Equipement Agricole
CNLES	Commission Nationale de Lutte Contre les Effets de la Sécheresse
CNPAR	Centre National de Perfectionnement dfes Artisans Ruraux
CRED	Centre de Recherche en Développement Economique de L'Université de Michigan
CRG	Centre Régional de Gestion
CRS	Catholic Relief Service
CRTO	Centre Régional de Télédétection de Ouagadougou
CSPPA	Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DIA	Direction des Intrants Agricoles
DIAPER	Projet Diagnostic Permanent du CILSS
EPIC	Etablissement public à caractère industriel et commercial
ESFIMA	Programme Eau; sol, Fertilisation, Irrigation, machinisme agricole,
FAC	Fonds d'Aide et de Coopération
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEER	Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural
FEWS	Famine Early Warnig system
FONADES	ONG
FOVADES	Fondation Voltaïque du Développement et de la Solidarité
FSU	United States Agency for International Development Farming System Unit
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GMB	Grands Moulins du Burkina
GOPA	Gesellschaft für Organisation, Planung und Ausbildung und Bad Homburg RFA
GTP	Groupe de Travail Pluridisciplinaire
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit

GV Groupement Villageois

IBRAZ Institut Burkinabè de Recherches Agronomiques et Zootechniques  
ICRISAT International Grop Research Institute for the Semi arid tropics  
IFDC Centre International pour le Développement des Fertilisants  
IFPRI International food policy research institute  
IITA Institut Internation d'Agriculture Tropicale  
INSD Institut National des Statistiques et de la Démographie  
IRAT Institut de Recherches Agronomiques Tropicales

MDR Ministère du Développement Rural  
MAE/DEP Ministère de l'Agricultue et de l'Elevage/Direction des Etudes et de la Planification

OCDE Organisation de Coopération et de Développement Economique  
OFNACER Office National des Céréales  
ONAC Office National du Commerce Extérieur  
ONG Organisme non gouvernemental  
ORD Organisme Régional de Développement  
OSEO ONG Suisse

PAM Programme Alimentaire Mondail  
PEV Projet Engrais Vivrier  
PIB Produit Intérieur Brut  
PNE Projet National Engrais  
PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement  
PP Projet Phosphate  
PPO Planification Par Objectif  
PSA Programme de Sécurité Alimentaire

RSP Recherches sur les Systèmes de Production

SAED Société Africaine d'Etudes et d'Engeneering  
SAFGRAD Semi Arid Food Grain Research and Development Programm  
SEDES Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social  
SNS Stock National de Sécurité (OFNACER)  
SOFITEX Société de Fibres et Textiles  
SOMIMA Programme sorgho, mil, maïs  
SS Stock de Sécurité

UNICEF Fonds des Nations Unies d'Aide à l'Enfance  
USAID United States Agency for International Development

## ANNEXE I. LES INTERVENTIONS DE L'OFNACER DANS LE MARCHE CEREAALIER

## I.1. LES INFRASTRUCTURES ET STOCKS DE L'OFNACER

L'OFNACER dispose actuellement d'environ 79.850 t de capacité de stockage sous forme de magasins dont 30.000 t appartiennent au Stock de Sécurité (financement RFA) et 49.850 au Stock d'intervention. D'autre part l'Office dispose aussi d'environ 40.000 t de capacité de stockage sous forme de silos mobiles qui peuvent être utilisés pour le SNS comme pour le SS. Ainsi l'Office peut stocker en total environ 120.000 t de céréales. Ces capacités de stockage sont réparties au niveau des 10 Centres Régionaux de Stockage et de Gestion (CRG), et des magasins centraux de Ouagadougou (Ouaga-Inter pour le Stock de Sécurité et le CNSAO pour le Stock d'Intervention).

La répartition géographique des magasins de stockage existant est représentée dans la carte I.1.

Il ressort ainsi, que les magasins du Stock de Sécurité sont concentrés dans les zones de surplus céréalier et dans les centres urbains. Cette répartition paraît peu logique étant donné que les besoins de la population rurale sont plutôt concentrés dans les régions septentrionales du pays qui, en saison de pluie, sont difficilement accessibles. Notamment les magasins à Gaoua se trouvent même dans une zone à vocation plutôt de tubercules que de céréales et seront pratiquement inutilisés en 1988.

En 1987 un vaste programme d'approvisionnement et de rotation technique nécessitait le transport de plus de 14.000 t de céréales des magasins du Sud vers les centres de vente dans les Provinces de Seno, Soum et Oudalan. Ces transports sont en tous cas nécessaires afin d'approvisionner les régions déficitaires du Nord à partir des zones excédentaires du Sud, mais il y a lieu de considérer que les conditions climatiques de stockage dans le nord sont plus favorables que dans les régions relativement humides du Sud. Ainsi on peut retenir que seulement une partie des magasins du Stock de Sécurité correspond dans leur localisation géographique réellement aux besoins d'approvisionnement.

Concernant les magasins du Stock de Stabilisation ils se trouvent d'une part dans les centres urbains de Ouagadougou et Bobo Dioulasso et d'autre part dans les zones déficitaires du Nord, notamment dans les provinces du Yatenga, Soum, Oudalan et Seno. Néanmoins on trouve aussi dans la province du Mouhoun ainsi que dans la province du Gourma des capacités importantes en zones de production excédentaire. Généralement la répartition des capacités de stockage du SS répond mieux aux besoins d'approvisionnement que celles du SNS. A cause d'une construction souvent faite hâtivement et d'un manque d'entretien, les magasins du SS sont généralement dans un très mauvais état, particulièrement les magasins en tôle, qui sont généralement utilisés pour le stockage des produits et de la sacherie ou comme magasins de vente.

Pour 1988 et 1989 un vaste programme de réparation de magasins de stockage est prévu, qui concerne pratiquement tous les magasins en dur du Stock de Sécurité et du Stock d'Intervention, soit 72.450 t de capacités de stockage, qui seront remises en état au cours des deux prochaines années.

Le tableau suivant donne un résumé des capacités de stockage actuellement existant et certains projets de construction acquis qui seront réalisés à court terme (1988 et 1989).

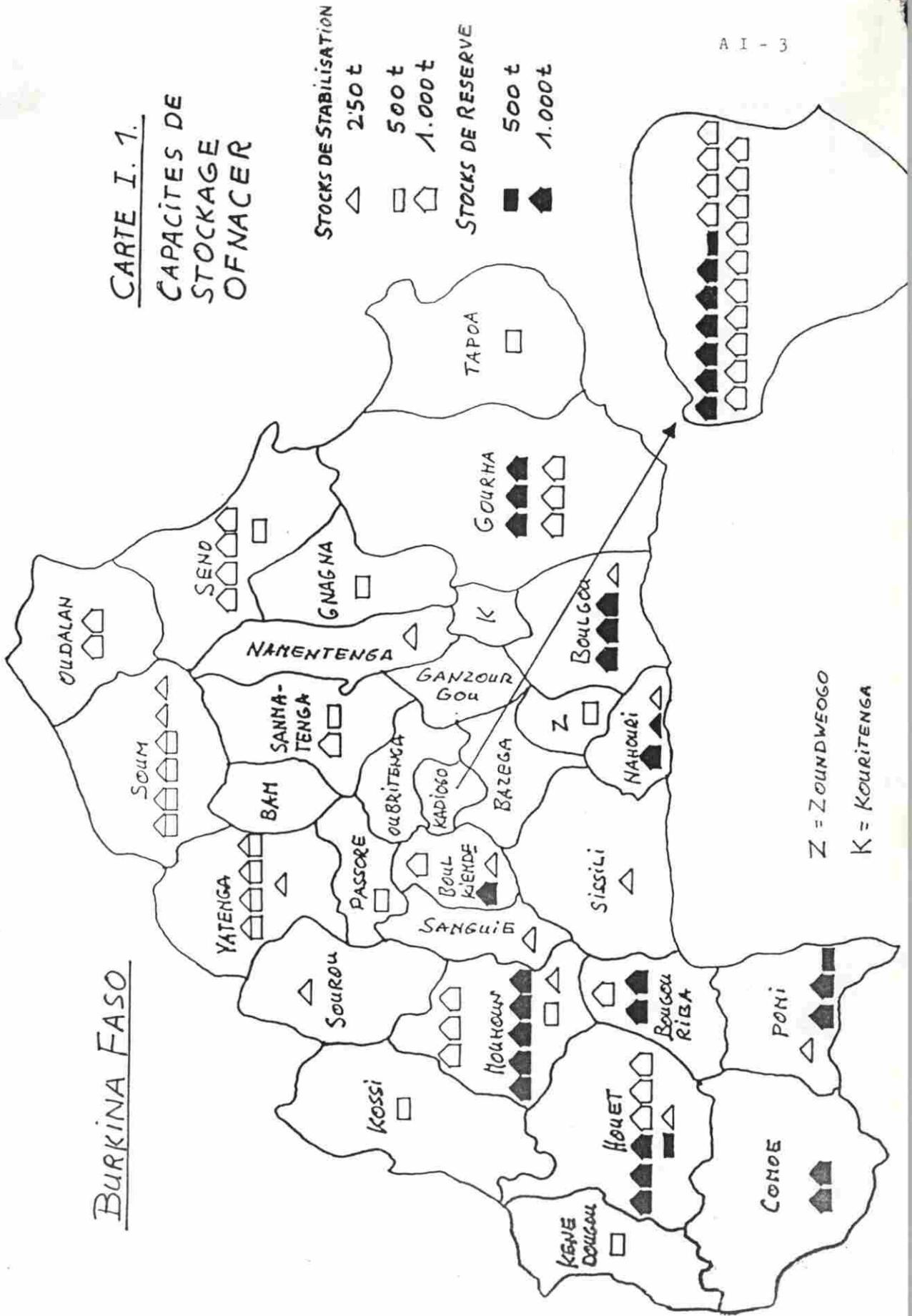
TABLEAU I.1. CAPACITES DE STOCKAGE SNS ET SS  
ET CONSTRUCTIONS PREVUES EN 1988/89

Province	Magasins S. Stab. en dър	Magasins S. Stab. en tôle	Total Magas. SS	Magasins S.N.Séc.	Total SS + SNS	Construct 1988/89
Kadiogo	13.000	1.000	14.000	6.500	20.500	6.500
Zoundweog	0	400	400	0	400	250
Bazega	0	200	200	0	200	
Houet	3.250	0	3.250	3.500	6.750	
Comoe	0	0	0	2.000	2.000	
Boulkiemd	1.000	200	1.200	1.000	2.200	
Nahouri	0	200	200	1.500	1.700	
Mouhoun	2.550	200	2.750	5.000	7.750	250
Kossi	500	0	500	0	500	
Kouriteng	1.500	200	1.700	0	1.700	
Boulgou	0	200	200	3.000	3.200	
Ganzourgo	0	200	200	0	200	250
Namenteng	250	0	250	0	250	
Poni	250	0	250	2.500	2.750	
Bougourib	1.500	0	1.500	2.000	3.500	
Gourma	3.000	0	3.000	3.000	6.000	250
Gnagna	250	200	450	0	450	1.000
Passore	500	0	500	0	500	
Bam	500	0	500	0	500	500
Seno	4.250	200	4.450	0	4.450	3.000
Oudalan	1.500	600	2.100	0	2.100	1.250
Soum	4.500	200	4.700	0	4.700	2.000
Yatenga	3.500	800	4.300	0	4.300	4.750
Sanmateng	1.500	0	1.500	0	1.500	3.000
Kenedougo	500	0	500	0	500	
Sourou	250	0	250	0	250	250
Sanguie	250	0	250	0	250	250
Sissili	250	0	250	0	250	
Tapoa	500	0	500	0	500	
Oubriteng						500
<b>TOTAL</b>	<b>45.050</b>	<b>4.800</b>	<b>49.850</b>	<b>30.000</b>	<b>79.850</b>	<b>24.000</b>

Il ressort du tableau ci dessus que l'OFNACER disposerait après la remise en état et la construction de nouveaux magasins à partir de 1990 d'une capacité totale de stockage de 99.000 t, dont 35.000 t seront réservées au SNS. Ces chiffres ne tiennent pas compte des magasins en tôle ni des silos mobiles.

# BURKINA FASO

## CARTE I. 1. CAPACITES DE STOCKAGE OFNACER



Concernant les infrastructures de vente l'OFNACER prend en location des magasins au niveau des centres commerciaux urbains ou des marchés ruraux (dans le dernier cas les magasins sont souvent mis à la disposition de l'Office et aussi des fois gérés par l'administration régionale). En 1985/86 l'Office avait encore environ 160 points de vente au niveau des centres urbains, des chefs lieux et au niveau villageois (banques de céréales) avec une capacité de stockage entre 15 à 50 t par magasin de vente. Ce nombre a été drastiquement réduit en 1987 à cause d'une régression de la demande. Actuellement l'OFNACER entretient encore 66 centres de vente dont 61 sont gérés directement par les agents de l'Office.

Au siège d'un CRG et dans des chefs lieux où se trouvent des magasins de stockage l'Office utilise souvent ce dernier en tant que centre de vente. Etant donné que ces infrastructures sont plutôt destinées à un stockage de longue durée qu' à une utilisation quotidienne, il se pose souvent des problèmes de conservation des céréales. Ainsi une solution devrait être trouvée pour une séparation des activités de vente d'une part et des besoins de stockage et de conservation à long terme d'autre part.

Pour les activités d'achat, l'Office ne dispose pas d'infrastructures spécifiques car les équipes d'achat s'installent temporairement dans les zones de forte production (villages et marchés importants) en utilisant des entrepôts à ciel ouvert. Les produits achetés sont acheminés dans les meilleurs délais vers les magasins des centres de Stockage (CRG).

## I. 2. ORGANISATION DE LA COMMERCIALISATION

### I. 2.1. ORGANISATION ET INTERVENTIONS AU NIVEAU DES ACHATS

L'intervention auprès du producteur afin de garantir un prix rémunérateur est un des objectifs principaux de l'OFNACER dans l'organisation de la campagne d'achat. Ainsi l'Office avait organisé ensemble avec les ORD les achats au niveau des Groupements Villageois qui devraient être les interlocuteurs privilégiés de l'office à l'achat comme aussi à la vente.

La plus grande partie des achats a été effectuée par des agents OFNACER qui ont été placés dans les régions de production excédentaire. Ces agents ont organisé des achats au niveau des marchés centraux, notamment dans les chefs lieux des provinces et départements, sans autant faire la distinction entre producteurs et commerçants. C'est ainsi que ce système a été souvent critiqué étant donné que les commerçants ont profité des prix intéressants de l'Office pour revendre leurs céréales auparavant achetées à des prix bien inférieurs aux producteurs.

L'effet d'un support au producteur n'étant pas garanti par cette méthode, l'Office avait prévu depuis 1985 de remplacer les Centres d'Achat par l'organisation des marchés populaires. Cette dernière méthode permet aux villageois de s'organiser en conséquence et

d'amener leurs céréales au moment de l'arrivée d'une équipe d'achat de l'OFNACER. Les expériences sont encore toutes récentes mais on peut constater que l'organisation des marchés populaires permet effectivement au producteur de vendre son surplus céréalier au prix officiel (en 1986/87 environ 10 à 20 % au dessus du prix offert par les commerçants).

L'achat aux commerçants a été toujours une méthode contestée car elle ne permet pas aux producteurs de bénéficier directement du prix officiel décrété par le Gouvernement. Les statistiques disponibles montrent que l'OFNACER achetait environ 30 à 40 % de ses céréales auprès des commerçants. En réalité la participation des commerçants était encore beaucoup plus importante en considérant qu'une partie de la collecte au niveau des Centres d'achat consistait en céréales vendues par les commerçants; nous avons ainsi estimé que par exemple en 1985/86 au moins 50 % des céréales ont été achetées au niveau des commerçants (ceci était particulièrement bénéfique pour ces derniers car les prix officiels étaient à 80 frs/kg contre 30 à 40 frs/kg payés au producteur).

Néanmoins il faut considérer que l'intervention des commerçants était souhaitable même nécessaire dans certaines conditions. Les commerçants interviennent ainsi en situation excédentaire dans les zones particulièrement enclavées et ils s'organisent en situation déficitaire à faire parvenir des céréales des pays voisins, comme par exemple en 1984/85 où l'OFNACER avait acheté des quantités importantes de maïs ghanéen auprès des commerçants et à travers les Centres d'Achat près de la frontière.

La politique actuelle vise en priorité à réaliser les achats auprès des producteurs notamment à travers les GV et par l'organisation des marchés populaires, là où le monde rural n'est pas encore suffisamment organisé. L'avantage de la collecte auprès des G.V. est que le producteur peut bénéficier effectivement du prix officiel et que l'OFNACER pourrait réduire ses coûts de commercialisation si la collecte auprès de GV est bien organisée.

En tenant compte d'une orientation politique à faire participer les Groupements d'Interêt Economique (GIE) à la campagne d'achat, l'OFNACER avait prévu en 1987/88 d'acheter une quantité de 7.500 t auprès des GIE; vu l'organisation encore embryonnaire de ces GIE et surtout l'impossibilité de contrôler l'application du prix officiel auprès du producteur, l'Office a émis des réserves concernant l'intervention des GIE en tant qu'élément de stabilisation (on doit craindre ici d'enrichir encore une fois les commerçants au lieu de faire bénéficier les producteurs du prix officiel).

Le Tableau suivant donne un résumé sur les différentes méthodes et les intervenants au niveau des campagnes de collecte.

TABLEAU I.2. ACHAT DES CEREALES SUIVANT LES SOURCES EN %

Exercice	Groupem. Villag.	Marchés Popul.	Agents OFNACER	Commerçants	Observations
1978/79	26,8		46,3	26,9	
1979/80	24,0			76,0	Ventilation Agents-
1980/81	33,4			66,6	Commerçants non dis-
1981/82	30,2		38,5	31,3	ponible
1982/83	34,3		27,3	38,4	
1983/84	71,7		23,3	5,0	
1984/85	7,3	28,7	23,9	40,1	
1985/86	11,9	10,0	34,4	43,7	
1986/87	1,0	68,0	31,0		
1987/88	20,0	55,0	-	25,0	Prévisions 1987/88

Concernant les quantités des achats au niveau national le Tableau I.3. donne un résumé sur les collectes depuis 1980. Il en ressort que les quantités les plus importantes, 36.000 et 39.000 t respectivement ont été achetées en 1985 et 1986. En 1985 une partie importante de ces achats, soit environ 58 % ont été cédés au Stock de Sécurité. En 1986 par contre, les achats (39.000 t contre un objectif de 30.000 t) ont été effectués pour absorber le surplus commercialisable et stabiliser les prix du marché mais sans pour autant avoir des débouchés pour le surplus céréalier (situation excédentaire). C'est ainsi que les stocks de l'OFNACER ont atteint au cours de l'année 1986 un maximum de plus de 100.000 t avec les problèmes de mévente (dûs à un manque de flexibilité dans la politique des prix) et des problèmes de conservation comme résultat de la mévente.

TABLEAU I.3. ACHATS PAR CRG ET ANNEE

CRG	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988 est.	Moy 80/87	Rep en%
KAYA	0		109	23	23		417			71,4	0,3
OUAGADOU	1.160	138	1.760	1.748	52	12.209	9.574	4.102	2.500	3.842,9	18,7
KOUELA	1.142	92	606	87	124	2.224	3.963	4.144	2.000	1.547,7	7,5
KOUDOUGO	236	58	1.549	753	371	4.526	1.608	1.484	3.300	1.323,1	6,4
GAOUA	1.146	385	439	1.120	16	4.501	3.796	363	900	1.470,7	7,1
BOBO	1.133	320	6.147	5.882	436	5.275	8.656	3.246	4.000	3.886,9	18,9
FADA	2.289	1.348	2.560	1.967	489	3.309	3.558	3.633	3.200	2.394,2	11,6
DEDOUGOU	1.439	175	9.439	9.372	4.312	4.332	6.439	4.175	6.600	4.960,3	24,1
DORI	109	93	159							45,1	0,2
OUAHIGOU	6		2.907	3.732	31		1.558			1.029,2	5,0
Total CRG	8.660	2.609	25.675	24.682	5.854	36.376	39.570	21.147	22.500	20.571,6	100,0

+ 8.400  
achats hors campagne

+ 7.500 t  
achats GIE

En 1987 seulement 21.147 t ont été achetées notamment au cours d'une campagne intensive (environ 14.870 t) qui a été organisée en mi Janvier et qui a été interrompue en Février pour environ 3 semaines. La relance de la campagne en Mars n'a pas pu rattrapper le retard et les résultats sont restés bien au dessous des objectifs qui étaient fixés à 45.000 t.

Concernant la répartition régionale des achats le Tableau I.3. fait ressortir à l'Ouest les CRG de Dédougou et de Bobo et à l'Est le CRG de Fada comme les régions particulièrement excédentaires. La situation du CRG de Ouagadougou présente une particularité dans le sens que ce CRG reçoit surtout les livraisons des commerçants mais aussi des collectes des zones excédentaires des provinces du Centre Sud.

Dans ce contexte il est à noter que l'ONACER avait auparavant même organisé des collectes dans les provinces déficitaires comme le Yatenga et le Seno avec l'effet que l'office a dû réapprovisionner ces mêmes populations pendant la période de soudure; c'est pourquoi actuellement les achats sont concentrés dans les zones de forte production afin d'établir un équilibre rationnel entre les zones excédentaires et les zones déficitaires.

Les exemples montrent, qu'il est très important de bien planifier les campagnes de collecte et de se fixer des objectifs réalistes qui répondent d'une part, au besoin d'intervention du marché surtout en situation excédentaire (aussi en tenant compte les excédents régionaux) et d'autre, part en considérant les moyens d'intervention de l'Office; cette programmation doit prendre en considération le surplus commercialisable dans les différentes zones de forte production, la situation des prix du marché et les besoins de stabilisation. on suppose qu'une intervention de 10% peut déjà avoir un effet remarquable sur le niveau des prix comme l'exemple de 1987 l'a montré. En 1986 l'écart entre le prix officiel et le prix du marché était trop important (tout en considérant aussi l'abondance des céréales sur le marché en cette période) pour pouvoir avoir un effet stabilisateur sur le marché du producteur. En général on peut déduire qu'en situation normale une intervention de l'ordre de 30.000 t devrait suffire pour stabiliser le marché et assurer une rotation technique des stocks de l'Office.

#### I. 2.2. ORGANISATION ET INTERVENTIONS AU NIVEAU DES VENTES

Comme indiqué dans le chapitre I.1. l'OFNACER utilise ses propres infrastructures pour les ventes des céréales mais aussi des magasins en location ou mis à la disposition de l'Office par les autorités provinciales ou départementales (entre 60 et 70 centres de vente OFNACER).

Dans le passé notamment jusqu'en 1985/86 environ 20 centres secondaires étaient gérés par les autorités administratives ou politiques et environ 60 centres par les Groupements Villageois. L'expérience a montré que cette méthode de gestion a apporté à l'Office des pertes importantes dues partiellement à une mauvaise gestion, à une surestimation des besoins, mais surtout à des

problèmes de mévente en 1985/86 et à une détérioration rapide des stocks qui se trouvaient souvent dans des magasins inadaptés à un stockage de longue durée.

Actuellement les ventes sont organisées à partir des Centres de Stockage de l'OFNACER et des magasins de location ou mis à la disposition par l'administration mais généralement gérés par un magasinier de l'Office. Ainsi l'Office entretient actuellement encore 66 centres de vente dont 61 directement par les agents de l'Office et 5 par les autorités désignées.

Les banques des céréales et GV, notamment dans les régions de Dori et de Ouahigouya, ne reçoivent plus des crédits de l'OFNACER mais un grand nombre d'entre eux ont repris l'activité de distributeur au niveau villageois en utilisant leurs propres fonds ou des fonds mis à leur disposition par les organismes d'aide et d'assistance technique. L'OFNACER assure aujourd'hui leurs approvisionnements contre paiement au comptant.

TABLEAU I.4. VENTES PAR CRG ET ANNEE

CRG	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988 est.	Moy 80/87	Rep en%
KAYA	5.312	6.820	372	4.363	10.161	4.127	555	2.812	6.000	4.301,3	10,7
OUAGADOU	3.722	4.979	6.574	20.048	18.360	11.516	8.006	14.509	15.000	11.451,9	28,6
KOUPELA	1.049	330	184	938	2.055	566	599	1.706	3.000	942,8	2,4
KOUDOUGO	2.905	454	262	1.911	2.399	2.189	923	1.226	1.000	1.533,6	3,8
GAOUA	654	384	376	780	1.572	427	471	908	1.000	680,1	1,7
BOBO	2.234	502	2.263	4.773	2.740	1.030	975	1.913	1.000	2.224,4	5,6
FADA	311	741	296	1.250	2.576	1.536	773	1.093	1.000	1.073,5	2,7
DEDOUGOU	906	598	127	804	2.792	3.035	1.452	1.962	2.000	1.459,6	3,6
DORI	7.262	8.008	4.479	8.338	13.457	5.994	3.310	12.790	18.000	8.263,4	20,6
OUAHIGOU	6.560	6.490	1.410	18.650	11.034	9.926	4.505	6.130	7.000	8.140,0	20,3
Total CRG	30.915	29.306	16.343	61.855	67.146	40.346	21.569	45.049	55.000	40.070,5	100,0
V.en Gros			9.817	4.915		4.000	11.831	8.034			
TOTAL	30.915	29.306	26.160	66.770	67.146	44.346	33.400	53.083	55.000	43.890,8	

La répartition régionale des ventes et les quantités vendues ressortent en résumé du Tableau I.4. qui ne tient en compte que des vente en détail réalisées au niveau des CRG. Les statistiques disponibles ne sont pas suffisamment claires mais on peut estimer que les écarts entre les ventes par CRG et les chiffres globaux des ventes sont dûs aux livraisons notamment à partir du CNSAO et qui concernent les ventes aux organismes internationaux (PAM, Croix Rouge, UNICEF, etc), aux entreprises de transformation (GMB, AFAB etc) ainsi que les distributions, pour le compte du Gouvernement. En 1986/87 une partie de maïs de l'ordre de 1.600 t a été exportée vers la Côte d'Ivoire.

Concernant la répartition régionale des ventes aux consommateurs on constate qu'environ 28 % des ventes sont effectués au niveau du CRG de Ouagadougou, dont une partie importante est certainement revendue par des commerçants. Les autres centres de vente importante sont Dori et Ouahigouya qui représentent 20 % chacun et Kaya qui représente 10 % des ventes. Les autres CRG y inclus Bobo Dioulasso ne vendent que 2 à 6 % des quantités toutes céréales confondues.

Il est nécessaire de souligner qu'en 1986 et 1987 la situation des ventes était marquée par une certaine abondance des céréales sur le marché, même dans les zones chroniquement déficitaires. Ainsi les ventes en 1986 ne dépassaient guère 21.000 t, dont environ 12.500 t de riz, qui est en bonne partie vendu à crédit aux agents de l'état.

En 1987 l'Office a fait des efforts spécifiques de vendre des céréales aussi dans les pays voisins pour éviter une détérioration des stocks destinés à la rotation technique. En tenant compte d'un déficit régional les ventes étaient concentrées dans les provinces du Nord, notamment Soum, Oudalan et Seno, ou environ 13.000 t ont été vendues.

Les prévisions pour l'année en cours portent sur 55.000 t dont la majorité, soit 25.000 t pourraient être vendues dans les zones du Nord, notamment Dori et Ouahigouya, où la production céréalière 1987/88 était particulièrement déficitaire.

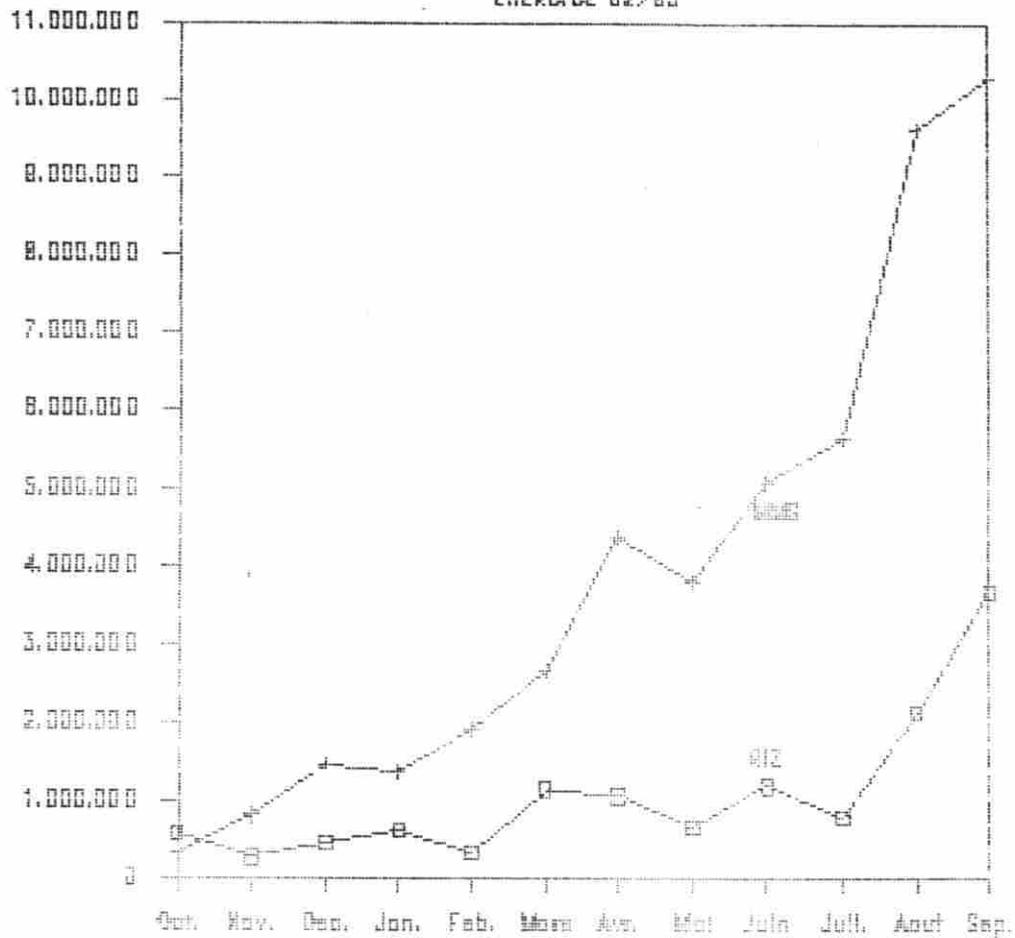
Une analyse de la périodicité des ventes fait ressortir qu'entre Novembre et Février, après les récoltes, les ventes sont très faibles; à partir du mois de mars il y a une augmentation de la demande qui atteint son maximum entre Juin et Août pour retomber drastiquement en Septembre. Cette périodicité des ventes est complémentaire à la périodicité des achats qui se situe dans la période "morte" des ventes entre Décembre et Avril permettant ainsi à l'Office une utilisation rationnelle de ses ressources (affectation des agents dans les campagnes d'achat et les activités de vente) et une programmation de ses interventions suivant les priorités saisonnières.

Le Schéma I.1. montre l'évolution mensuelle des ventes pour les périodes de 1982 à 1987; pour les deux derniers exercices il faudrait particulièrement à mentionner que le premier maximum en Décembre est essentiellement dû aux ventes de riz avant les fêtes de fin d'année; par contre le maximum habituel entre Juin et Aout est moins prononcé à cause d'une diminution générale des ventes notamment en 1985/86.

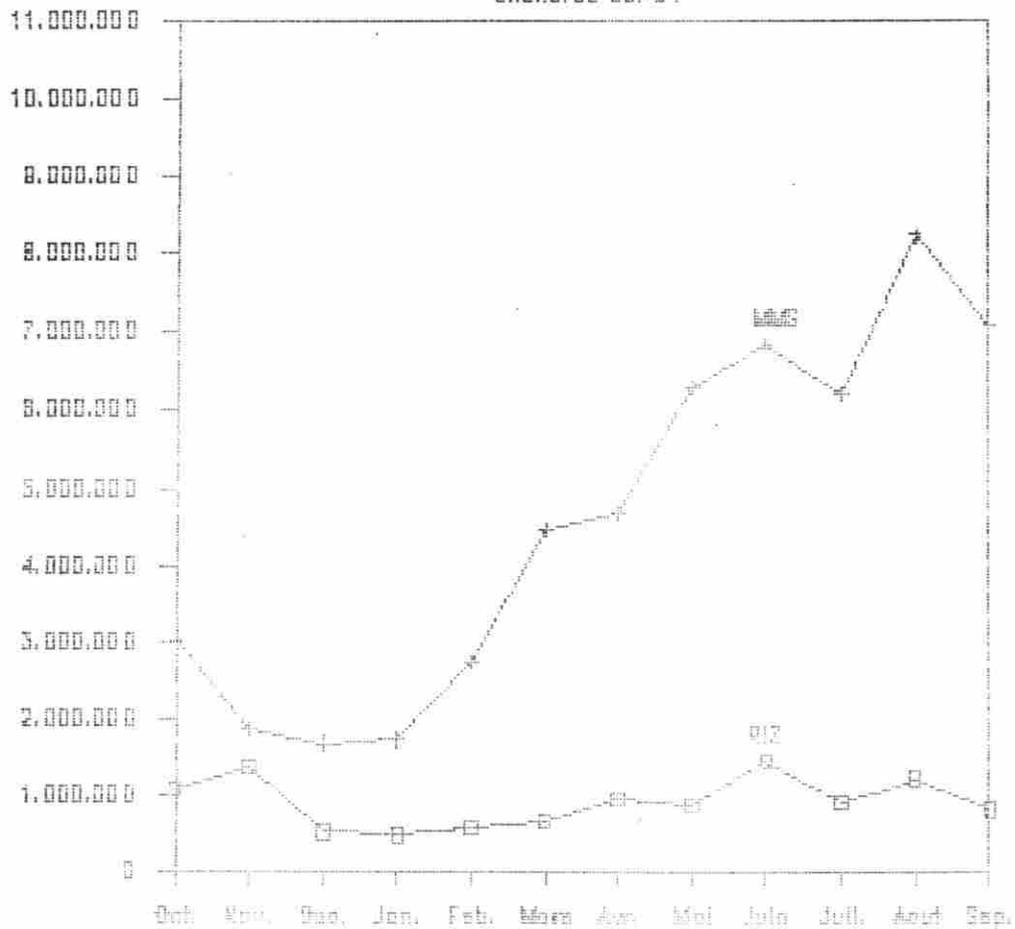
Concernant les types de céréales nous avons fait la distinction entre céréales traditionnelles (mil, maïs sorgho) et les céréales nouvellement introduites dans les habitudes alimentaires dont l'OFNACER commercialise le riz. Le tableau suivant donne une présentation de l'importance des ventes de riz vis à vis des céréales traditionnelles au cours des dernières années:

**SCHEMA I. 1. EVOLUTION DES VENTES MENSUELLES (EN KG)**

EXERCICE 82/83



EXERCICE 83/84



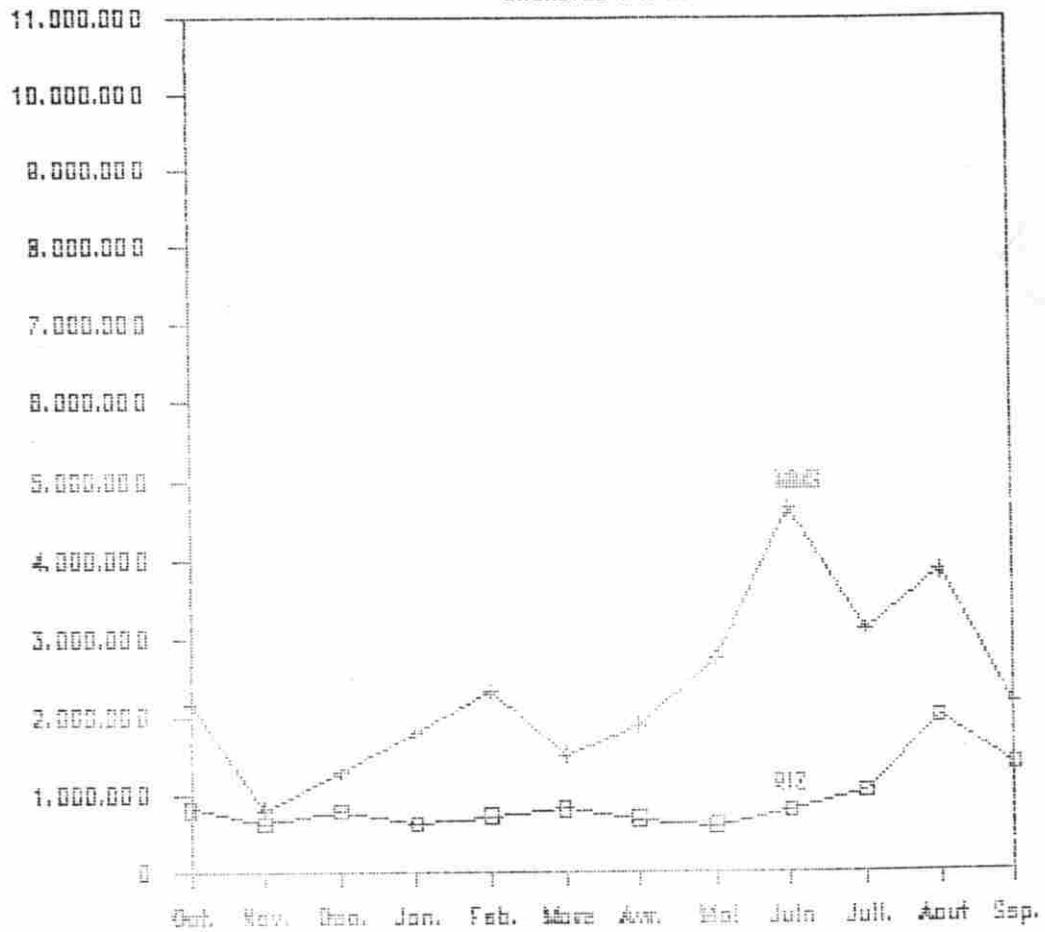
1000 = ml, mola, sorgho

REPRODUCTIONS MARRIAGE

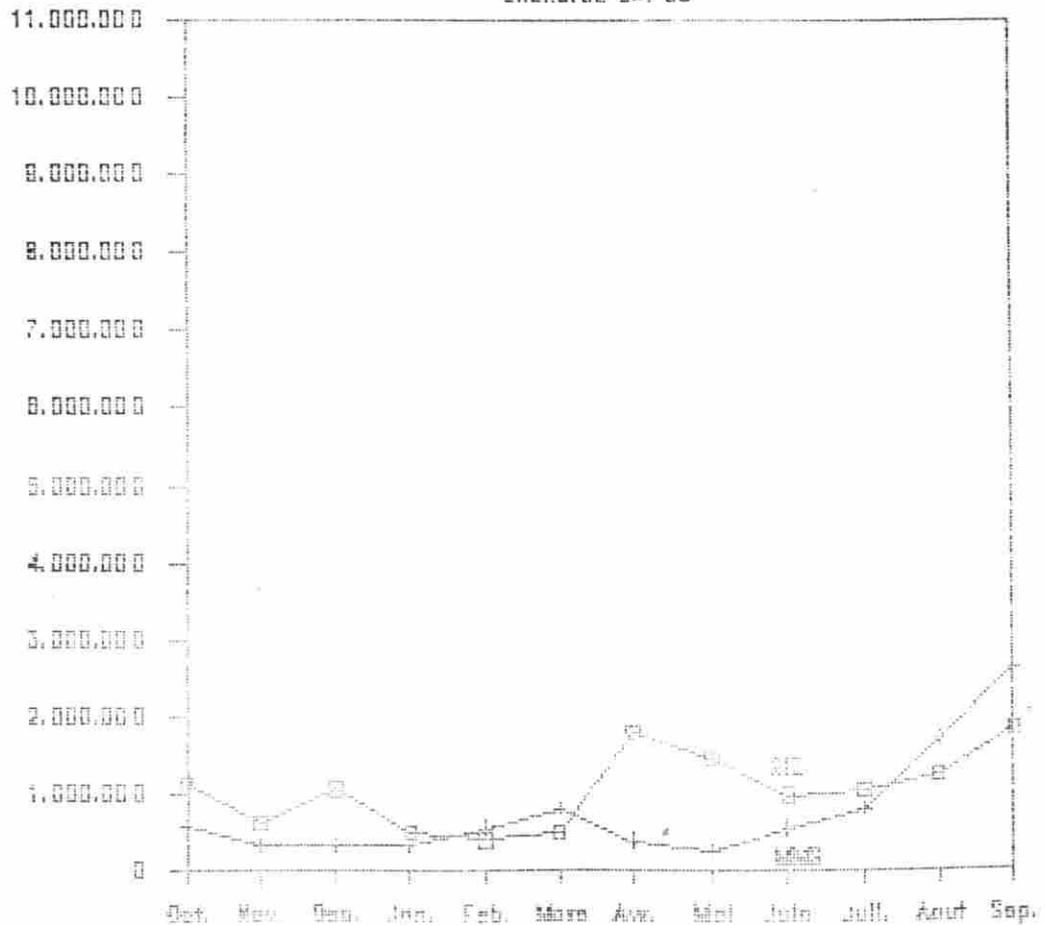
REPRODUCTIONS MARRIAGE

**SCHEMA I.1. EVOLUTION DES VENTES MENSUELLES (EN KG)**

EXERCICE 84/85



EXERCICE 85/86



10000 = mil. maia. arrobas

EXERCICE 84/85

EXERCICE 85/86

TABLEAU I.5. VENTES DE RIZ EN % DES VENTES GLOBALES

C.R.G	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86	1986/87
Bobo	83	80	42	76	95	58
Dedougou	61	19	24	43	84	41
Dori	11	6	6	11	16	3
Fada	49	17	15	32	68	40
Goua	61	30	21	85	96	37
Kaya	27	6	4	9	46	12
Koudougou	76	30	31	32	53	47
Koupela	82	13	17	65	100	25
Ouagadou.	60	34	32	47	99	26
Ouahigou.	29	4	7	10	28	8
Total CRG	44	21	17	28	58	19

Il ressort du tableau précédent que déjà en 1981/82 la parité des ventes de riz était très importante, mais baissait par la suite pour ne représenter que 17 % des ventes en 1983/84. A cause d'une situation aisée en 1985/86 les ventes de riz atteindraient 58 % des ventes totales et représenteraient surtout dans les villes comme Bobo Dioulasso et Ouagadougou pratiquement les seules ventes de l'Office. En 1986/87 les ventes de riz ont effectivement baissé ce qui est probablement dû à une plus forte intervention de Faso Yaar sur le marché.

La partie des ventes de riz est également très élevée dans les régions de production céréalière et/ou cotonnière, mais certainement moins importante dans les régions du Nord comme Dori, Kaya et Ouahigouya.

Sur le plan financier la vente du riz représente pour l'OFNACER la seule activité bénéfique et pourrait assurer la rentabilité de l'entreprise si elle pouvait obtenir le monopole de sa commercialisation.

En tenant compte de la situation actuelle et en considérant le déficit céréalière notamment dans les régions septentrionales du pays l'Office a fait des prévisions de vente de 55.000 t dont environ 10.000 t de riz. Finalement les ventes ne sont pas seulement fonction de la demande mais aussi du prix de vente et du pouvoir d'achat respectivement.

### I. 3. LES EFFETS DE L'INTERVENTION DE L'OFNACER SUR LE MARCHE CEREAALIER

Le présent chapitre se limite à résumer les interventions de l'Office au niveau des achats et des ventes et d'analyser les effet sur le marché.

Les statistiques des achats et ventes de l'OFNACER permettent de faire certaines hypothèses d'analogie du comportement du secteur privé et aussi sur l'importance de ce dernier. Le tableau I.6. donne une comparaison des besoins théoriques de commercialisation (à l'achat comme à la vente) avec les interventions de l'OFNACER; on peut supposer que la partie non couverte par les interventions de l'Office reste le champ d'action du secteur privé. Dans ce contexte il est nécessaire de rappeler (voir chapitre 2.4.2.) que la partie effectivement commercialisée dépasse au moins d'environ 30 % les besoins non satisfaits.

TABLEAU I.6. COMPARAISON BESOINS ET INTERVENTIONS  
OFNACER A L'ACHAT ET A LA VENTE

ANNEE	PRODUCT. par hab.	Demande non satis- faite	VENTES OFNACER	INTERVEN. OFNACER EN %	Excédent commerc. par ORD	ACHATS OFNACER	INTERVEN. OFNACER EN %	RATIO VENTE/ ACHAT
1980	170,2	314.184	30.915	9,8	34.643	8.660	25,0	3,57
1981	146,7	464.023	29.306	6,3	38.795	2.609	6,7	11,23
1982	173,6	309.299	16.343	5,3	19.871	25.675	129,2	0,64
1983	157,1	422.446	61.855	14,6	26.213	24.682	94,2	2,51
1984	143,4	522.500	67.146	12,9	0	5.854	0,0	11,47
1985	141,3	550.350	40.346	7,3	16.471	36.376	220,8	1,11
1986	196,4	186.650	21.569	11,6	58.643	39.570	67,5	0,55
1987	232,4	(62.245)	45.049	(72,4)	195.810	21.147	10,8	2,13
1988 *	192,4	225.349	55.000	24,4	140.801	22.500	16,0	2,44
Moyen	172,6	332.756	40.837	12,3	59.027	20.786	63,4	1,96

\* = prévision

sans 1987

Les interventions de l'Office au niveau des ventes se situent dans la moyenne des années 1980 - 1988 à 12,3 % avec des interventions faibles en 1982 (5,3 %) et 1985 (7,3 %). En 1983 et 1984 les interventions au niveau des ventes atteindraient 14,6 et 12,9 % respectivement. L'année 1987 représente dans cette série statistique une particularité, dans le sens qu'il s'agissait (au moins dans les statistiques de l'Agriculture) d'une année excédentaire, et par conséquent il n'existait aucun déficit national (notre réflexion actuelle néglige les particularités régionales avec leurs zones déficitaires et excédentaires qui existent aussi dans le cas d'un bilan excédentaire).

En comparant les achats de l'OFNACER et l'excédent commercialisable calculé au niveau des ORD, on constate une situation très variable avec des achats qui dépassaient l'excédent commercialisable (1985 : 220,8 %, c'est à dire que l'OFNACER avait acheté plus de deux fois la quantité disponible à la commercialisation; en 1984 l'Office achetait 5.854 t sans qu'il y ait un excédent au niveau des ORD).

Dans d'autres années l'intervention était faible (1981 = 6,7 %) pour éventuellement atteindre en 1987 avec 10,8 % une intervention "normale". Dans ce contexte il est à rappeler que ces calculs au niveau des ORD n'ont qu'une valeur comparative, car les quantités effectivement disponibles pour la commercialisation sont bien supérieures. Seulement les données de 1986/87 ont permis de faire des estimations plus précises: En tenant compte d'un excédent commercialisable de l'ordre de 350.000 t, l'intervention de l'OFNACER au niveau des achats se situerait effectivement à 6 % contre 10,8 % calculé à la base des chiffres au niveau des ORD.

On peut ainsi retenir que les interventions de l'Office au niveau des ventes comme au niveau des achats ne concernent qu'une partie très limitée, et que plus de 90 % de la commercialisation des céréales locales sont assurés par le secteur privé (y compris les transactions directes entre producteurs et consommateurs).

L'importance au niveau des ventes est néanmoins plus grande, ce qui ressort aussi d'une comparaison des quantités effectives commercialisées et le ratio ventes/achats qui indique qu'en moyenne l'Office vend deux fois la quantité qu'il achète, en notant bien que la différence provient des aides alimentaires !

Ces interventions de l'Office permettent non seulement d'améliorer considérablement les conditions d'approvisionnement dans des zones déshéritées et mal servies par le secteur privé, mais aussi de contrôler et de stabiliser le niveau des prix à l'achat comme à la vente (Une étude détaillée à ce sujet pourrait être faite dès que les résultats fiables d'une enquête sur les prix des marchés seront disponibles).

Une répartition régionale des interventions de l'OFNACER ressort du tableau suivant qui donne un résumé des achats et des ventes par CRG ou ORD respectivement (à noter que les délimitations correspondent approximativement et que le CRG de Bobo comprend les ORD des Hauts Bassins et de la Comoé):

TABLEAU I.7. COMPARAISON VENTES - ACHATS PAR CRG/ORD (en t et %)

C R G / O R D	V E N T E S		A C H A T S	
	Moy 80/87 tonnes	Répart. en %	Moy 80/87 tonnes	Répart. en %
KAYA Cent N	4.315,3	11,0	71,4	0,3
OUAGADOUG Centre	10.964,3	28,1	3.842,9	18,7
KOUEPELA Cent E	928,4	2,4	1.547,7	7,5
KOUDOUGOU Cent O	1.533,6	3,9	1.323,1	6,4
GAOUA Bougou	696,5	1,8	1.470,7	7,1
BOBO HB/Com	2.053,8	5,3	3.886,9	18,9
FADA Est	1.072,0	2,7	2.394,2	11,6
DEDOUGOU B Mouh	1.459,5	3,7	4.960,3	24,1
DORI Sahel	7.954,8	20,4	45,1	0,2
Ouahigouy Yateng	8.088,1	20,7	1.029,2	5,0
Total CRG	39.066,1	100,0	20.571,6	100,0

Sans ventes en gros: 4.812,1 t = Total 43.878,3 t

L'analyse sur une période de 8 ans fait ressortir que les zones déficitaires du Nord (ORD du Sahel et Yatenga) et du Centre-Nord sont les zones prioritaires pour les interventions de distribution, représentant en moyenne plus de 50 % des ventes. Néanmoins, la particularité de l'ORD du Centre est que Ouagadougou seul accumule 28 % des ventes; comme déjà indiqué plus haut, nous considérons qu'une partie importante de ces céréales est ultérieurement vendue par le commerce privé dans d'autres régions du pays (ou même exportée).

Il en ressort d'autre part que les achats se réalisent dans les ORD de forte production céréalière, notamment Boucle du Mouhoun (Dédougou), Hauts Bassins et Comoé (Bobo Dioulasso), et Est (Fada N'Gourma), qui dans l'ensemble comptent presque 55 % des achats. Une fois de plus l'ORD du Centre (Ouagadougou) représente une particularité dans ce sens qu'en moyenne 18,7 % des achats y ont été réalisés. Cependant, comme au niveau des ventes, on peut aussi au niveau des achats supposer une forte influence des commerçants à Ouagadougou, ce qui souligne l'importance de la capitale comme plaque tournante du commerce céréalier au Burkina.

#### I. 4. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DE L'OFNACER

##### I. 4.1. PRECONDITIONS POUR UNE GESTION RENTABLE

Actuellement, l'état de la comptabilité de l'OFNACER ne permet de se prononcer que partiellement sur la rentabilité de l'ensemble de l'Office. La question est de savoir si l'Office peut tout au moins couvrir ses charges essentielles par une gestion plus rigoureuse. Dans ce souci, le gouvernement a formé depuis juillet 1986, une commission chargée d'étudier la restructuration de l'Office "pourvue de moyens financiers, logistiques et humains adéquats". Les propositions pour atteindre cet objectif peuvent être résumées comme suit:

(i) Propositions dont l'exécution ne relève pas de l'OFNACER mais de différents organismes étatiques:

- détermination d'un prix de référence au producteur orienté sur le prix de revient des meilleurs agriculteurs dans les zones les plus productives; fixation d'un prix plancher unique sur cette base et en tenant compte du niveau de prix général;
- organisation du marché céréalier;
- valorisation de la production céréalière;
- promotion des échanges céréaliers dans la sous-région;

- changement du statut en établissement public dont le personnel relève de la Fonction Publique;
- prise en charge du monopole d'importatio de riz (afin d'équilibrer les pertes occasionnées par la commercialisation des céréales locales;
- coordination des aides humanitaires et de l'aide destinée au soutien de projets;
- désenclavement des zones de collecte et de distribution;
- mise en place et utilisation d'instruments de mesures homologuées.

(ii) Propositions dont l'exécution relève de l'OFNACER

- renégociations de la retrocession des stocks appartenant aux différents bailleurs par la révision des conventions, et remplacement des aides alimentaires par des aides financières en vue d'achats de la production nationale parce que celle-ci est insuffisante;
- augmentation du stock de sécurité à 50.000 t et augmentation du stock régulateur à 40 % de la production commercialisée (à l'horizon de l'an 2000);
- réduction du personnel (d'environ 10%);
- réforme des véhicules usagés;
- recouvrement des créances.

Il semble que, malgré toutes ses difficultés conjoncturelles et structurelles, l'office céréalier soit bien capable de jouer son rôle pourvu qu'il procède lui-même à une gestion rigoureuse de ses ressources. Même s'il est vrai que le contrôle et la détermination des prix d'achat et de vente se faisaient par des arrêtés gouvernementaux, le problème général de rentabilité de l'Office reste posé.

I. 4.2. COMPTE D'EXPLOITATION ET RENTABILITE

Sur la base des charges indiquées dans le Rapport de la Commission Interministérielle chargée de la restructuration de l'OFNACER et sur la base des prix annoncés pour cette campagne, un compte d'exploitation prévisionnel pourrait être établi comme suit:

TABLEAU I. 8. COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL (en 1.000 F CFA)

DESIGNATION	CHARGES	DESIGNATION	PRODUITS
Achats 30.000 t	1.500.000	Ventes 30.000 t	2.400.000
Transports	120.000	Transfert charges	200.000
Emballage	150.000		
Frais divers	135.000		
Matières et fournit.	89.000		
Transports cons.	52.000		
Autres services	80.000		
Charges et pertes	11.000		
Frais de personnel	240.000		
Impôts et taxes	15.000		
Intérêts	13.500		
Amortissements	191.705		
Résultats (bénéfice)	2.595		
	2.599.800		2.600.000

## Remarques :

(1) La marge brute actuelle de 30 F.CFA accordée permettra à l'OFNACER de dégager un faible bénéfice. Celui-ci pourrait même être augmenté de 150 millions de F.CFA si le coût du sac pouvait être récupéré lors de la vente. Mais ceci ne semble pas être autorisé cette année.

(2) Seul le coût de collecte varie selon les campagnes entre 8 et 11 F CFA (certains postes comme la sacherie et la manutention augmentent régulièrement, alors que certains postes comme le transport et les primes n'ont pas diminué mais ont été moins utilisés). En ce qui concerne le coût de la chaîne entière de commercialisation, un rapport interne de l'OFNACER le chiffre à 47 F CFA en 1985 (ailleurs on trouve 36 F CFA/kg), dont le coût de collecte représente environ la moitié.

## Coût de Collecte :

	Campagne 84/85	Campagne 85/86
Emballage	4,00	5,00
Transport	4,14	2,17
Manutention	0,44	0,48
Primes de collecte	1,06	0,45
Frais indirects	0,57	0,33
Frais de collecte	10,21	8,44
TOTAL	20,42	16,87

(3) Le coût de stockage a été estimé à 17 F sur la base des calculs effectués pour le stoc de sécurité qui donne la ventilation suivante :

Frais de collecte	8 - 11 F CFA
Frais de stockage	16 - 17 F CFA
Frais distribution	19 F CFA
-----	
TOTAL	43 - 47 F CFA

Il faudrait donc une marge brute entre 4.300 à 4.700 F par sac pour couvrir les frais de la commercialisation. Les frais de distribution, pour lesquels on ne dispose pas de détail, semblent élevés bien que la distribution vers les zones déficitaires sur des pistes difficiles soit plus chère que la collecte dans le Sud du pays. Rappelons, que le parc de l'OFNACER n'est pas compétitif en face des tarifs pratiqués par le secteur privé. La mauvaise utilisation des véhicules amortis se conjuguent à leur faible capacité pour les rendre non concurrentiels.

Par une réduction des charges, l'Office pourrait, dans certaines années obtenir des marges bénéficiaires lui permettant de couvrir les déficits inévitables des années de faibles prix. Pour cela l'Office doit être capable de conserver ses stocks en bon état pendant plusieurs saisons et d'obtenir des crédits de "soudure" lui permettant d'acheter des quantités suffisantes même quand il n'a pas pu vendre ses stocks antérieurs.

Le Tableau suivant donne un résumé des comptes d'exploitation pour les exercices de 1982/83, 1983/84 et 1984/85.

TABLEAU I. 9. COMPTES D'EXPLOITATION DE L'OFNACER

(en milliards de F CFA)

Charges	82/83	83/84	84/85	Produits	82/83	83/84	84/85
- Achats	6,425	3,616	5,222	Ventes céréales et sac	5,972	7,088	5,788
- Matières et fournitures	0,130	0,13	0,116				
- Transports consommés	0,570	0,258	0,333				
- Autres services consommés	0,176	0,158	0,100				
- Charges et pertes	0,388	0,016	2,234	Produits divers	0,129	1,055	0,003
- Frais de personnel	0,319	0,324	0,304	Frais à récupérer	0,576	0,498	-
- Impôts et taxes	0,073	0,037	0,002				
- Frais financiers	0,007	0,034	-	Subvention			
- Amortissements	0,197	0,220	0,177	d'exploitation	0,199	0,233	0,056
- Dotation aux provinces	0,506	0,528	0,495	Produits financiers	0,070	0,350	0,192
- Resultat (perte)	-	3,903	-	Resultat (bénéfice)	1,844	-	2,944
Totaux	8,791	9,224	8,983		8,791	9,224	8,983
P.M.				P.M.			
- Tonnage achats				Tonnage ventes			
céréales (tonnes)	48010	58420	99090	céréales (tonnes)	62000	68057	44340
- Prix unitaire F CFA	133,83	61,90	52,69	Prix unitaire F CFA	96,33	104,14	130,51

## I. 4.3. GESTION DES STRUCTURES DE L'OFFICE

Le problème de gestion doit être abordé à plusieurs niveaux :

- au niveau des différentes modalités des interventions des pays donateurs;
- au niveau de la gestion du personnel
- au niveau de la gestion des stocks (réduction de pertes);
- au niveau de la comptabilité, générale et analytique;
- au niveau de la gestion du parc de véhicules.

## (i) Gestion des Aides Alimentaires et des Fonds de Contrepartie:

Ainsi pour les aides alimentaires, les fonds de contrepartie doivent être reversés aux pays donateurs après déduction des charges de distribution. Celles-ci sont calculées différemment suivant les pays (à titre d'exemple):

- USAID : sur justificatifs, remboursement après versement du total des recettes
- FRANCE : déduction forfaitaire de 50% du produit brut
- JAPON : déduction forfaitaire de 33% du prix FOB
- etc...

Chaque pays donateur exige des comptes séparés par aide alimentaire avec des rapports trimestriels, annuels, etc.... Certaines aides alimentaires pour lesquelles l'OFNACER n'intervient que pour la distribution, sont gérées par le Ministère bénéficiaire : Agriculture par exemple.

En outre il est à noter que chaque intervention d'un pays donateur fait l'objet d'une convention particulière; chaque convention contient des clauses particulières concernant l'utilisation de l'aide, la reconstitution des fonds de contrepartie. Les clauses ne sont jamais les mêmes d'un bailleur à l'autre.

Depuis de nombreuses années une harmonisation des aides a été demandée par l'élaboration d'une convention type et la simplification de la gestion des comptes. De plus, une négociation sur le principe de déduction des charges réelles, admises uniquement par l'USAID à l'heure actuelle, supposerait une comptabilité fiable.

## (ii) Gestion de personnel:

La gestion du personnel se voit confrontée à plusieurs obstacles: absence de plans de carrière et d'un cadre d'avancement, de motivation et de formation systématique. Le statut du personnel était jusqu'en 1987 régi par une convention des entreprises mixtes. Depuis, celui-ci a été aligné à celui de la Fonction Publique. Tous les agents de l'OFNACER perçoivent actuellement des salaires selon la grille de la Fonction Publique, salaires qui sont inférieurs à ceux payés avant 1987. Le rythme d'avancement a été ralenti.

En effet les salaires sont de moitié inférieurs à ceux du secteur privé et il n'existe pas de système de primes de motivation du personnel. Au lieu d'une planification du personnel à travers la continuité et la formation, on constate des mutations et des réaffectations fréquentes. La qualification des agents est généralement faible et toute tentative pour augmenter l'efficacité du personnel, par ex. par des programmes de formation, se heurte aux mouvements et au protectionnisme du personnel.

(iii) Gestion des stocks:

Après une période assez difficile de gestion et de conservation des stocks en 1985/86 et 1986/87 (aides alimentaires venues tardivement et mévente qui résulte d'une saturation du marché) on a constaté une nette amélioration des conditions des stocks en fin 1987.

Les pertes proviennent d'une part, des pertes de poids (taux d'humidité élevé) et d'autre part, des infestations du grain en magasin (ou déjà à la livraison). En 1986 environ 50 % des céréales étaient atteints à différents degrés d'infestation (env. 24.000 t pour le Stock de Sécurité et 27.000 t pour le Stock de Stabilisation). Les rotations techniques, théoriquement prévues tous les deux ans, ont été difficiles à pratiquer en 1985 et notamment en 1986 compte tenu d'une abondance de céréales sur le marché et d'un manque de flexibilité dans la politique des prix.

L'état des magasins rendait également difficile une bonne conservation des céréales. Dans ce contexte il faut noter que l'OFNACER est en train de réaliser en 1988 et 1989 un vaste programme de remise en état de toutes ses structures de stockage. Le fait que les régions déficitaires ne disposent pas de capacités suffisantes de stockage, des transferts et des rotations coûteuses sont rendues nécessaires et ralentissent l'efficacité des interventions, surtout en période de soudure.

Par ailleurs les méthodes d'inventaire et de contrôle des stocks ainsi que la programmation des mouvements resteraient à perfectionner voire à élaborer.

(iv) Gestion financière :

La difficulté de gérer des conventions et des comptes des bailleurs a été mentionnée ci-dessus.

L'absence d'une comptabilité régulière et permanente porte sans aucun doute atteinte à une bonne gestion financière. L'importante trésorerie disponible soit sur comptes de dépôts à terme soit sur comptes courants devrait permettre une négociation au regard des taux d'intérêt servis par les banques.

Selon le rapport d'audit établi par la SOFIDEC pour les exercices 1983 à 1985, l'état de la comptabilité ne permet pas le suivi des immobilisations, des stocks, des comptes clients et fournisseurs.

L'état embryonnaire de la comptabilité analytique ne permet guère une détermination précise des résultats sur chaque opération commerciale. Les remboursements de frais de distribution des aides alimentaires, par exemple, ne sont pas véritablement suivies. Ils sont même parfois omis, portant ainsi préjudice à une bonne gestion financière.

#### (v) Gestion de Parc Automobile

L'analyse des charges supportées par l'exploitation des véhicules montre que cette gestion reste à perfectionner.

En effet, l'on constate par exemple que les engins d'une capacité inférieure à 12 tonnes ne couvrent pas leurs charges variables. Les camions de 12 à 13 tonnes doivent supporter des charges de 35 F CFA/tkm. Si l'on considère que le prix officiel pratiqué par l'Office est de 38 F CFA/tkm, une différence de 3 F CFA/tkm est disponible pour assurer les charges fixes.

Seuls les camions de 25 tonnes dégagent encore de 15 à 25 F CFA/tkm pour couvrir ces charges fixes.

En conséquence, une bonne gestion du parc de véhicules consisterait à planifier les affectations des camions sur des parcours où les charges variables correspondraient à la capacité des camions.

La révision et l'entretien réguliers des camions permettraient la réduction de l'immobilisation d'un parc qui semble sous-utilisé. Ces immobilisations affectent non seulement le véhicule mais également le personnel, car les chauffeurs dont les camions sont en panne ne sont pas pour autant affectés à d'autres camions; inversement en cas d'absence du chauffeur, les camions sont souvent immobilisés. Ceci rejoint nos remarques concernant la gestion du personnel. Une gestion d'un stock de pièces et d'outils est bien sûr une précondition d'un entretien régulier.

#### I. 4.4. CONCLUSIONS

Ce diagnostic n'a pas la prétention d'être une analyse exhaustive des problèmes organisationnels de l'OFNACER. La question posée le plus souvent par les parties prenantes à cet Office est de savoir si l'OFNACER peut, en s'appuyant sur une gestion plus rigoureuse, équilibrer sa situation financière ?

Considérant la mission sociale de l'Office et particulièrement l'entretien d'un stock de sécurité, il serait guère possible de prévoir une rentabilité mais on peut certainement atteindre une réduction des coûts et une gestion saine et transparente. Pour équilibrer la situation budgétaire, notamment pour l'entretien du stock de sécurité, une subvention de l'Etat (ou d'un donateur) sera éventuellement indispensable et éviterait d'accumuler des déficits structurels.

Une politique de commercialisation plus cohérente pourrait contribuer à mieux atteindre les objectifs visés, et la stabilisation souhaitée.

Cette cohérence porterait sur :

- la fixation d'objectifs réalistes au niveau des campagne de collecte en tenant compte des excédents commercialisables;
- une plus grande autonomie et un meilleure flexibilité dans la programmation des interventions dans le temp et dans l'espace;
- une flexibilité dans l'application des prix, et éventuellement réajustement durant la campagne;
- la prise en compte des prix différenciels entre plusieurs régions et zones (c. à. d. des opportunités du marché) dans la décision de ventes et d'achats;
- la réduction des opérations d'achat couteûses en petites quantités aux mesures traditionnelles qu'on devrait laisser aux banques de céréales (seules mesures sacs à 100 et 50 kg, achats par balances);
- la liquidation planifiée des stocks (rotation technique) selon leur âge et leur degré de conservation, au meilleur endroit, s'il le faut, à prix réduit;
- la meilleure coordination avec les banques de céréales et leurs organismes d'encadrement; suivi et études de leur situation financière, et meilleure intégration dans les campagnes d'achat et des opérations de vente.

Ces mesures d'une politique de commercialisation ne peuvent se réaliser que dans le cadre d'une politique céréalière qui tient en compte les diffèrèrents intervenants et de l'équilibre entre les intérêts des producteurs et des consommateurs.

ANNEXE II

TABLEAUX STATISTIQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ANNEXE II-0

Politique Générale

1. Premier Plan Quinquennal de développement populaire 1986-1990
2. Directives pour le bon développement du séminaire national sur la mise en oeuvre de la politique agricole de Conseil National de la Revolution sous la R.D.P.

PREMIER PLAN QUINQUENNAL DE DEVELOPPEMENT  
POPULAIRE 1986-1990  
Tome 2 Politiques Sectorielles  
(Extrait P. 11 à 14)

2. POLITIQUE DU SECTEUR

2.1. Objectifs

2.1.1. Objectifs stratégiques

Les objectifs de base assignés au secteur de l'Agriculture et de l'Elevage pour le Plan Quinquennal 1986-1990 sont :

- Dans le domaine économique :

- \* La poursuite de la recherche de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaires ;
- \* Une contribution décisive à l'équilibre de la balance commerciale.

- Dans le domaine social :

- \* L'amélioration des revenus et des niveaux de vie des producteurs et de leurs familles.

- Dans le domaine du patrimoine foncier :

- \* La conservation des ressources en terre et l'optimisation de l'emploi du capital foncier.

### 2.1.2. Objectifs au cours du Plan

La poursuite de ces quatre objectifs de base, qui ne pourront être atteints dans leur intégralité que dans une perspective de développement à long terme, implique, compte tenu des conditions propres à notre économie, à notre société et à notre patrimoine foncier, le choix d'objectifs plus spécifiques. Ceux-ci constituent les idées-forces du plan sectoriel à moyen terme, d'où découleront les programmes et les politiques à mettre en oeuvre.

Ces objectifs spécifiques sont les suivants :

- En liaison avec la recherche de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaires ainsi qu'avec celle de l'équilibre de la balance commerciale :

- \* l'intensification des cultures pluviales ;
- \* le développement des cultures irriguées ;
- \* l'intensification contrôlée des productions animales ;
- \* la diversification des produits de rente ;
- \* l'intégration agriculture - industrie ;
- \* la stabilité des approvisionnements.

- En liaison avec l'amélioration des revenus et des niveaux de vie des producteurs et de leurs familles :

- \* l'organisation du monde paysan ;
- \* la promotion des femmes dans le développement et l'amélioration de leurs conditions de travail ;
- \* la rémunération adéquate du travail des exploitants ;

.../...

- \* l'amélioration du taux d'occupation de la population active agricole et rurale ;
- \* la réduction des disparités régionales de revenus;
- \* un meilleur accès aux crédits.

- En liaison avec la conservation du patrimoine foncier :

- \* la mise en oeuvre de la réforme foncière et l'aménagement du territoire et des terroirs ;
- \* la rééquilibrage de la pression démographique sur la terre ;
- \* l'intégration agro-sylvo-pastorale et les "trois luttes";
- \* la décentralisation de la planification et de la gestion.

L'analyse de l'évolution possible des exploitations-types dans le pays, découpé en trois régions agronomiques homogènes, permet de constater que le développement des cultures céréalières pluviales ne peut espérer dépasser le taux annuel de 3,4 % pendant la durée du Plan.

Compte tenu des délais nécessaires à une pleine utilisation du potentiel agricole, le taux de croissance de la production globale de l'agriculture sera de 3,9 % en moyenne par an durant le présent Plan Quinquennal.

La progression des cultures céréalières pluviales se fera comme suit :

.../...

ANNÉES	Superficies HA	Rendements moyens KG/HA	Production tonnes
1986 /87	2 117 000	580	1 237 000
1987 /88	2 144 000	600	1 277 000
1988 /89	2 175 000	610	1 319 000
1989 /90	2 206 000	620	1 368 000
1990 /91	2 239 000	630	1 419 000

Les principales autres spéculations, dans le domaine de la production végétale, évolueront comme suit :

Années Cultures	Année de base	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	Taux moyens annuels
- Céréales	1 200 000	1 237 000	1 277 000	1 319 000	1 368 000	1 418 000	3,4
- Tubercules	122 000	125 600	130 000	135 300	141 300	148 400	4,0
- Légumineuses.	170 000	175 100	181 200	188 500	197 500	206 800	4,0
- Cultures maraîchères et fruitières.	150 000	154 500	160 700	168 700	178 800	191 400	5,0
- Coton	115 000	120 000	130 000	138 000	147 000	156 000	6,3

Pour ce qui concerne la production animale, les objectifs quantifiés, pour l'année 1990, sont les suivants :

#### OBJECTIFS QUANTITATIFS DE PRODUCTIONS ANIMALES

	1985	1990	Taux de croissance annuel %
<b>Stock animal (x 1000 têtes )</b>			
- Bovins	2 100	2 430	3,0
- Petits ruminants	5 000	6 080	4,0
- Volaille	15 000	17 820	3,5
<b>Production (x 1000 kg)</b>			
- Viandes	51 000	66 290	5,4
- Lait	110 000	149 580	6,3
- Oeufs	10 300	14 970	3,3
- Valeur stock animal *	162 500	191 210	3,3
- Valeur des productions *	49 200	65 562	5,9
- Valeur totale *	211 700	256 772	3,9

En millions FCFA.

DIRECTIVES POUR LE BON DEROULEMENT  
DU SEMINAIRE NATIONAL SUR LA MISE EN  
OEUVRE DE LA POLITIQUE AGRICOLE DU  
CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION SOUS  
LA R.D.P.

(Par le Camarade Secrétaire Général du MAE)

I - RAPPEL DES GRANDES LIGNES DE LA POLITIQUE AGRICOLE DU CNR  
SOUS LA RDP.

1. Options politiques fondamentales (D.O.P pages 37 et 38) économie nationale, indépendante autosuffisante et planifiée  
= Réforme agraire.

- \* Objectifs = finalité = autosuffisance alimentaire véritable.
- Accroissement de la productivité du travail.
- Développement d'une agriculture diversifiée de pair avec la spécialisation régionale.
- Abolition de toutes les entraves propres aux structures socio-économiques traditionnelles qui oppriment les paysans.
- Faire de l'agriculture le point d'appui du développement de l'industrie.

MOYENS :

- Meilleure organisation des paysans.
- Introduction au niveau du monde rural de techniques modernes d'agriculture.
- Pas de projets gigantismes, sophistiqués, mais/petites réalisations dans le système agricole = territoire = vaste champ, suite infinie de fermes.
- Lutte contre les affameurs du peuple, les spéculateurs et les capitalistes de tout genre.

.../...

- Protection contre la domination impérialiste de notre agriculture pillage de nos ressources et concurrence déloyale des productions locales par les importations.
- Débouchés sûrs : prix rémunérateurs et création d'unités agro-alimentaires.

II - DECISIONS PRISES EN APPLICATION DES OBJECTIFS FONDAMENTAUX/  
OPTIONS DU D.O.P. DU 2 OCTOBRE 1983.

- \* Ordonnance n°84-050/CNR/PRES du 4 Août 1984 portant réorganisation agraire et foncière du BURKINA FASO.
  - Nationalisation des terres
  - Gestion rationnelle des terres.
- \* Decret n°84-0329/CNR/PRES du 31 Août 1984 portant composition du Gouvernement du BURKINA FASO = création du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage = cadre institutionnel.
- \* Decret n°85/1128/CNR/PRES/MAE/ du 27/02/85 portant organisation du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage: points saillants :

OBJECTIFS :

- Accroissement des productions agricoles (animales et végétales)

STRATEGIE :

- Reforme Agraire.
- Priorité à la Formation et à l'Organisation du Monde D.F.O.M.R.
- Intensification et diversification des productions agricoles (animales et végétales).
- Amélioration de l'efficacité des Services et utilisation rationnelle des ressources.
  - . Decentralisation = O.P.D.A.
  - . Intégration des Services/niveau central et niveau provincial.

.../...

\* Programme Populaire de Développement = satisfaction des besoins fondamentaux de masses populaires et test de notre capacité opérationnelle (mobilisation et organisation pour exécuter des tâches précises dans un laps de temps donné).

\* Préparation du 1er Plan Quinquennal de Développement Populaire = Agriculture = moteur de l'économie.

### III - OBJECTIFS DU SEMINAIRE NATIONAL DE MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE AGRICOLE DU CNR SOUS LA RDP.

A partir des options politiques fondamentales, de la stratégie et du cadre institutionnel définis par le CNR et le Gouvernement Révolutionnaire.

1. Approfondir l'analyse de la situation de l'Agriculture et de l'Élevage Burkinabè faite dans le document introductif préparé par le Comité d'organisation du Séminaire.

2. Proposer les programmes sectoriels conséquents permettant d'atteindre les objectifs spécifiques pour la période du 1er Plan Quinquennal de Développement Populaire 1986/1990 en matière de :

- formation et organisation du monde rural ;
- intensification et diversification des productions agricoles dans une optique d'intégration et de sédentarisation de ces productions coopératives multiformes ;
- préciser les mesures d'accompagnement nécessaires en amont et en aval de la production agricole pour garantir le succès de ces programmes ;
- définir dans chaque cas le rôle et la responsabilité des différents partenaires ;
- définir une nouvelle procédure et méthodes d'élaboration des Projets qui partent des besoins fondamentaux des masses populaires en les associant étroitement à toutes les phases : conception, exécution, suivi évaluation.

- définir des critères de sélection des Projets basés sur notre capacité d'exécution (population, structures, niveau technologique) et minimisant les charges récurrentes et permettant de valoriser les ressources nationales.

#### IV - MÉTHODES DE TRAVAIL.

- \* Travaux en 4 Commissions/thèmes spécifiques mais complémentaires = possibilité de subdivision en sous-commissions.
- \* Débats démocratiques = participation active de tous les Séminaristes, principalement des représentants des CDR et des producteurs.
- \* Eviter les débats stériles qui ne débouchent sur aucune proposition concrète.
- \* Respect strict de l'emploi du temps du Séminaire et des thèmes des Commissions = auto-discipline indispensable.

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons !

Discours prononcé lors du Séminaire National sur la Mise en Oeuvre de la Politique Agricole

MATOURKOU 23-28 Mars 1985

ANNEXE II-1

L'offre nationale des céréales

## ANNEXE II-1

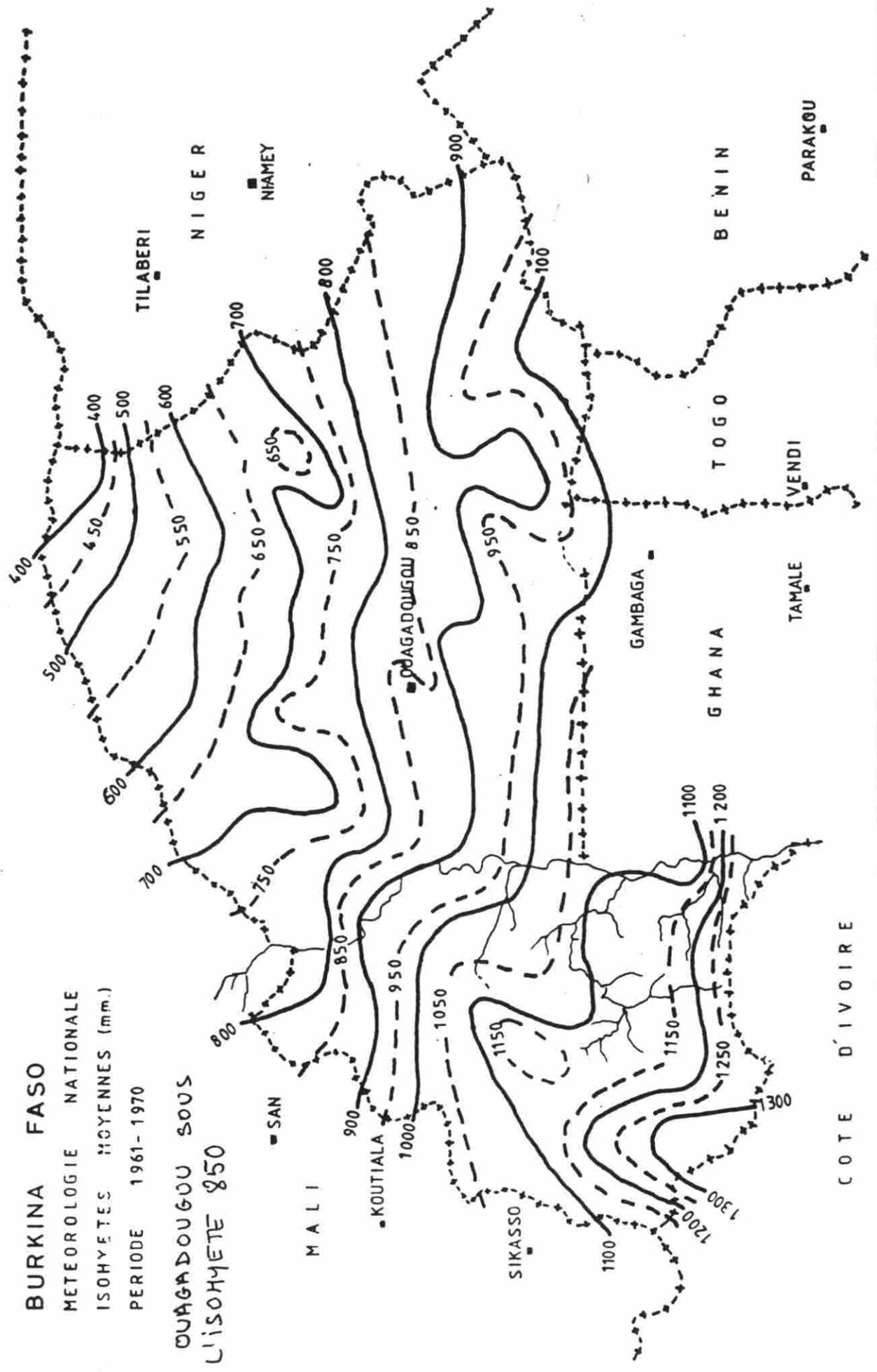
### L'offre nationale des céréales

#### La production

1. Hysohyètes 1985
2. Estimation des cultures industrielles et autres 1986-1987
3. Estimation des cultures industrielles et autres 1987-1988
4. Extrait de : Synthèse de la campagne agricole 1986-1987
5. Production céréalière 1987-1988
6. Evolution de la production cotonnière
7. Répartition géographique de la production de céréales en cultures sèches (1960-1987 en 1.000 t)
8. Répartition géographique de la production de céréale en cultures sèches (1960-1987 en 1.000 ha)
9. Répartition géographique de la Production de paddy (1960-1987 en 1.000 t)
10. Répartition géographique de la production de paddy (1960-1987 en 1.000 ha)
11. Evolution de la répartition géographique des surfaces en céréales pluviales (mil, sorgho, maïs) en 1.000 ha
12. Evolution de la répartition géographique des surfaces en céréales pluviales (mil, sorgho, maïs) en 1.000 t
13. Evolution de la répartition géographique des rendements en céréales pluviales (mil, sorgho, maïs) en kg/ha
14. Evolution de l'assolement des exploitations motorisées
15. Prix des semences (1986)
16. Cultures motorisées pluviométries et rendements
17. Surfaces irriguées
18. Liste des grands périmètres

**BURKINA FASO**  
 METEOROLOGIE NATIONALE  
 ISOHYETES MOYENNES (m.m.)  
 PERIODE 1961-1970

OUAGADOUGOU SOUS  
 LISOMETE 850



COTE D'IVOIRE



ESTIMATION DES CULTURES INDUSTRIELLES ET AUTRES

1987-1988

EX - O.R.D.	CENTRE	CENTRE EST	CENTRE NORD	CENTRE OUEST	EST	HAUTS BASSINS	YATENGA	SAHEL	BOUCOU-RIBA	BOUCLE DU MOUHOUN	COMOE	TOTAL
Cultures Industrielles												
	Arachide	S 29768	-	15946	26552	25684	13445	8150	13978	14850	17019	
	P 14389	-	4499	11519	17366	9645	2190	806	11478	10929	15035	
Sésame	S 1252	-	8651	1760	5011	5140	1290	1380	133	6115	9097	
	P 311	-	1416	661	1960	1830	230	283	44	1662	2215	
Coton	S 8681	-	3299	6717	617	50795	-	-	10618	78765	9270	
	P 5178	-	1151	4467	306	57670	-	-	9272	85370	9660	
Soja	S 59	-	-	-	303	77	-	-	85	226	134	
	P 37	-	-	-	160	57	-	-	37	969	88	
Niébé	S 6011	-	49899	10887	1609	6915	5400	2080	9558	1640	2681	
	P 2530	-	10867	10241	938	4260	1217	761	2867	975	1584	
Voandzou	S 1153	-	4727	-	619	376	1250	300	1431	4365	2671	
	P 346	-	1034	-	1253	2260	197	30	572	2017	1911	
Igname	S -	-	-	-	75	2405	-	-	4105	-	5135	
	P -	-	-	-	600	11987	-	-	17731	-	57310	
Patate	S 26	-	74	-	52	1930	-	-	631	-	1264	
	P 130	-	358	-	208	7905	-	-	1206	-	15024	
Manioc	S 29	-	15	-	282	-	-	-	-	-	524	
	P 87	-	487	-	1128	-	-	-	-	-	4938	

Extrait de : Bulletin rapide mois de Septembre 87 (Campagne agricole 1987 + 1988)

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Ministère des Transports et des Communications

Ministère de la Santé

II. 1. - 2

ESTIMATION DES CULTURES INDUSTRIELLES ET AUTRES  
1986-1987

O. R. D.	Centre	Centre Est	Centre Nord	Centre Ouest	Est	Hauts-Bassins	Yatenga	Sahel	Bougou-riba	Boucle du Mouhoun	Comoé	TOTAL
Cultures Industrielles												
Arachide	S 23.862	58.744	19.715	27.063	26.611	14.430	12.600	3.005	13.800	14.900	20.291	235.021
	P 17.958	39.171	10.847	11.721	18.234	9.986	8.820	933	11.460	8.850	20.709	158.689
Sésame	S 208,5	-	10.806	443	3.200	3.690	610	1.053	-	3.950	7.483	314.435
	P 88	-	2.918	97	621	1.471	366	328	-	1.420	2.771	10.080
Coton	S 4.724	254	2.083	5.242	170	48.400	150	-	10.300	48.600	8.474	123.397
	P 4.623	241	1.169	3.507	107	54.141	60	-	9.425	58.750	9.182	141.205
Soja	S 71	162	11	5,7	1.752	457	-	-	100	175	210	2943,70
	P 55	124,6	5	17	1.089	337	-	-	44	100	139	1.910,60
Niébé	S 4.236	2.105	3.248	24.568,25	20.797	7.420	1.900	2.877	6.400	2.400	1.805	77.756,25
	P 2.720	1.684	15.360	10.430,53	11.614	4.895	1.140	515	2.060	1.300	1.170	52.888,53
Voandzou	S 1.097	115	-	5.551	3.336	4.530	440	744	1.010	1.600	2.327	20.750
	P 1.617	115	-	3.862	2.221	2.485	220	268	429	575	1.672	13.494
Igname	S -	-	-	2.853	-	2.310	-	-	4.000	-	4.304	13.467
	P -	-	-	27.528	-	15.145	-	-	20.000	-	49.848	112.521
Patate	S 182	-	-	669	-	2.170	-	-	-	-	1.462	4.483
	P 1.571	-	-	3.413	-	10.417	-	-	-	-	15.382	30.783
Manioc	S 65	-	-	995	-	-	-	-	-	-	488	1.548
	P 18	-	-	5780,4	-	-	-	-	-	-	5.499	11.297,4

Extrait de : synthèse de la campagne agricole 1986-1987 Décembre 86  
Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage/Ministère des Travaux

PRODUCTION CEREALEIERE

1987-1988

EX O.R.D. Cultures	CENTRE	CENTRE EST	CENTRE NORD	CENTRE OUEST	EST	HAUTS-BASSINS	YATENGA	SAHEL	BOUGOURIBA	BOUCLE DU MOUHOUN	COMOE	TOTAL
MIL S P	187.963 100700	22.637 54.861	174.304 49.125	121.615 64.538	98.590 68.184	32.300 22.075	76.500 32.130	142.019 43.018	49.444 30.309	178.650 152.228	16.633 14.594	1.167.737 631.832
SORCHHO S P	174.132 112.858	69.922 50.040	129.725 41.956	230.107 203.955	122.449 112.193	27.560 85.075	49.500 23.415	47.905 21.559	71.328 56.084	168.275 119.033	25.139 22.542	1.176.042 847.740
MAIS S P	12.413 6.293	3.030 1.988	14.422 20.74	30.107 9.931	11.274 10.862	36.695 38.890	2.520 662	590 163	19.356 11.101	13.235 15.428	32.494 34.130	176.156 130.522
RIZ S P	1.626 1.586	1.797 1.684	830 1.325	1.110 656	1.093 2.190	1.610 1.190	480 238	38 64	1.755 1.419	690 925	7.153 10.553	18.922 21.790
FONIO S P	- -	- -	- -	- -	- -	7.650 3.545	- -	- -	- -	1050 441	3.632 1.251	12.332 5237
TOTAL S P	376.134 221.437	166.386 105.573	319.281 94.480	383.019 272.082	233.426 123.429	165.815 150.775	129.000 56.535	190.552 64.804	161.885 28.913	361.900 287.005	85.791 83.070	2.551.182 1.637.101

Extrait de : Bulletin rapide mois de Septembre 87 (Campagne agricole 1987 + 1988)  
 Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage  
 Ministère des Transports et des Communications  
 Ministère de la Santé

Extrait de : synthèse de la campagne agricole 1986-1987 Décembre 86  
 Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage/Ministère des Transports et des  
 Communications

PRODUCTION CERÉALIERE  
 1986-1987

O.R.D. Cultures	CENTRE	CENTRE EST	CENTRE NORD	CENTRE OUEST	EST	HAUTS* BASSINS	YATENGA	SAHEL	BOUGOU- RIBA	BOUCLE DU MOUHOUN	COMOE	S : en ha		
												TOTAL*	P : en tonnes	
MIL	S	173.201	111.655	136.578	133.303,7	143.263	30.540	91.000	153.804	57.500	124.400	16.181	1.171.428	
	P	112.163	73.752	73.596	83.870	88.515	18.959	49.370	42.869	35.102	86.850	14.468	679.514	
SORGHO	S	217.648	69.500	175.342	233.483	106.885	92.460	82.500	47.027	79.500	163.500	22.151	1.329.996	
	P	177.413	54.648	105.976	153.797	130.398	95.870	38.930	20.747	61.911	150.500	20.729	1.010.919	
MAIS	S	10.012	9.218	12.361	16.691	12.337	39.370	3.430	607	19.600	13.480	27.963	165.069,5	
	P	7.342	6.926	7.112	11.824	10.425	47.135	1.835	221	16.670	16.640	28.830	154.960	
RIZ	S	1.917	2.665	1.896	1.420	1.149	4.005,2	800	47	1.800	910	5.955,5	22.585,7	
	P	2.153	4.680	2.319	1.073	1.318	11.540	543,4	94,3	1.540	1.015	11.673	37.949	
FONIO	S	-	-	-	-	-	6.180	212	-	-	2.960	3.454	12.806	
	P	-	-	-	-	-	2.963	60,4	-	-	1.300	2.192	6.515,4	
TOTAL	S	402.778	193.038	326.177	384.898	323.634	172.556,2	157.942	201.485	158.400	305.250	75.704,5	2.701.863	
	P	299.072	140.007,1	189.003	250.564	230.656	206.466	90.739	63.931	115.223	256.305	77.892	1.919.858	

\* Les 206.466 tonnes prennent en compte la production de la ville de Bobo estimée à 30.000 tonnes.

\*\* A la somme des productions de cette colonne il faut ajouter celle de la ville de Bobo pour obtenir la production totale de 1.919.858 tonnes de céréales.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA PRODUCTION  
DE CEREALES EN CULTURES SECHES

II. 1. - 3

EVOLUTION DE LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA PRODUCTION DE CEREALES

EN CULTURES SECHES (mil, sorgho, maïs)

UNITE: 1000T

ANNEE	CENTRE	CENTRE-E	CENTRE-N	CENTRE-O	EST	HT-BASSIN	YATENGA	SAHEL	BOUGOUR	VOLTA-N	COMOE	A.V.V.	TOTAL
60													941,2
61													680,6
62													848,1
63													1143,9
64													1382,0
65													1141,8
66													1120,0
67													723,3
68	154,9	50,0	88,3	54,2	76,9	127,8	70,0	65,5	65,0	108,9	35,9	,0	897,4
69													847,5
70	185,2	42,4	129,8	160,7	61,5	73,4	84,5	55,5	59,6	117,5	39,3	,0	1009,4
71	133,3	49,7	121,3	98,6	64,2	74,4	58,1	26,1	62,3	115,9	34,6	,0	838,5
72	142,5	58,1	106,2	100,7	67,2	67,6	63,3	19,7	47,1	114,9	49,4	,0	836,7
73													733,9
74													1044,7
75													1205,3
76	144,3	54,0	93,2	112,6	92,7	72,7	63,8	42,0	61,6	170,2	33,6	,6	941,3
77	166,4	57,9	116,2	113,0	105,9	85,6	61,5	31,2	63,8	203,6	47,1	1,1	1053,3
78	146,6	58,1	113,2	141,9	100,8	122,3	75,4	52,6	71,5	172,5	65,7	,0	1120,6
79	179,4	60,7	101,3	131,9	106,7	114,5	66,4	44,0	77,4	188,7	59,4	1,7	1132,1
80	149,5	74,1	72,9	120,6	62,0	119,0	39,1	44,9	61,5	149,6	88,3	,1	1002,1
81	193,4	75,4	127,7	152,7	88,2	124,8	66,3	67,7	86,6	170,5	64,6	,1	1220,2
82	184,1	63,1	82,3	117,8	88,4	139,8	52,3	57,5	87,5	199,2	59,2	5,3	1132,5
83	164,5	89,9	85,7	155,4	83,1	119,1	52,9	37,0	73,4	174,4	32,5	5,1	1073,0
84	186,0	75,6	112,8	108,0	71,4	137,0	29,0	30,0	87,3	167,1	67,3	,0	1071,5
85	259,2	127,1	138,1	211,4	135,2	142,8	60,0	59,9	110,7	221,4	78,8	,0	1535,6
86	296,9	135,3	186,6	249,5	229,3	161,9	90,1	63,8	113,6	254	64	-	1845
87	219,8	106,8	93,1	277,4	191,2	146	56,2	64,7	97,5	285	71,2	-	1610

Extrait de : Projet Diagnostic Permanent CILSS/MAE  
D6/87 Mars 87 p. 17

EVOLUTION DE LA PRODUCTION  
COTONNIERE

	PRODUCTION (T)	SURFACES (ha)	RENDEMENT Kg/ha
78/79	59 956	71 000	837
79/80	77 520	82 000	945
80/81	62 538	75 000	834
81/82	57 534	65 000	882
82/83	75 572	72 000	1050
83/84	79 287	77 000	1032
84/85	88 134	82 000	1071
85/86	115 490	95 000	1221
86/87	169 000	153 000	1100

Progression spectaculaire à partir de 1984

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA PRODUCTION  
DE PADDY

EVOLUTION DE LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA PRODUCTION DE CEREALES

PADDY

UNITE:1000T

ANNEE	CENTRE	CENTRE-E	CENTRE-N	CENTRE-O	EST	HT-BASSIN	YATENGA	SAHEL	BOUGOUR	VOLTA-N	COMOE	A.V.V.	TOTAL
60													30,8
61													21,0
62													45,2
63													24,8
64													33,8
65													24,7
66													30,0
67													43,5
68													40,9
69													39,1
70	2,7	7,6	2,4	1,7	9,7	5,1	,2	-	2,5	1,3	3,1	-	36,3
71	2,5	7,1	2,5	1,5	9,1	7,0	,2	-	2,3	1,3	3,4	-	36,9
72	2,2	3,6	2,0	1,2	6,6	10,3	-	-	2,4	,9	4,4	-	33,6
73	2,1	1,3	2,8	1,3	6,2	11,0	-	-	1,3	,8	5,1	-	31,9
74	2,2	1,0	,8	1,4	10,0	14,9	,2	-	1,4	,9	4,0	-	36,8
75	3,4	3,7	1,9	1,6	6,8	13,6	,2	-	2,5	1,8	4,4	-	39,9
76	2,6	4,2	2,9	1,6	9,5	16,8	,1	-	2,0	1,9	3,8	-	45,4
77	2,6	7,9	,9	1,0	,3	12,5	,2	-	2,9	5,1	4,4	-	37,8
78	2,3	6,0	2,5	1,6	,4	15,7	,3	-	3,0	4,5	3,4	-	39,7
79	2,6	13,6	1,9	2,6	,4	14,0	,4	,1	2,1	5,1	4,1	-	46,9
80	1,8	7,2	3,0	1,3	,7	9,3	,2	,1	3,2	4,5	5,4	-	40,2
81	2,9	5,5	3,8	3,0	,2	13,6	,7	-	1,3	4,8	8,7	-	45,1
82	2,8	2,0	2,3	2,1	1,0	17,7	,7	-	1,3	1,6	6,4	4,4	42,3
83	1,5	1,6	,9	,0	1,5	13,9	,6	,1	,4	1,0	3,9	2,7	27,2
84	1,3	1,1	,6	,6	,4	10,1	,4	-	1,1	,9	7,2	17,3	41,9
85	3,3	2,6	1,7	1,3	5,4	32,4*	,4	-	1,4	,8	1,3	-	51,1
86	2,1	4,6	2,3	1,0	1,3	11,5	0,5	-	1,5	1,0	11,6	-	37,9
87	1,5	1,7	1,3	0,6	2,2	1,2	0,3	-	1,4	0,8	10,5	-	21,8

\* Y COMPRIS PLAINES AMENAGEES

Extrait de : Projet Diagnostic Permanent CILSS/MAE  
D6/87 Mars 87 p. 18

86 et 87 : sources MAE

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES SUPERFICIES CULTIVEES  
CEREALES DE CULTURE SECHE

EVOLUTION DE LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES SUPERFICIES CULTIVEES

CULTURES SECHES (mil, sorgho, maïs)

UNITE: 1000HA

ANNEE	CENTRE	CENTRE	CENTRE	CENTRE	EST	HAUTS	YATENGA	SAHEL	BOUGOU	VOLTA	COMOE	A.V.V.	TOTAL
	EST	NORD	QUEST			BASSINS			RIBA	NOIRE			
60													1679,7
61													1672,2
62													1799,5
63													2284,7
64													2377,6
65													1989,2
66													1925,9
67													...
68													...
69													...
70	372,0	66,4	236,0	322,0	155,5	109,5	192,8	132,6	140,0	192,0	61,0	...	1979,8
71	327,8	93,9	238,6	324,4	111,5	104,5	179,5	130,5	142,5	203,4	61,0	...	1917,6
72	373,2	116,5	243,8	243,7	107,6	92,9	170,5	117,4	107,7	202,7	67,0	...	1843,0
73	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1757,0
74	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1590,0
75	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2193,0
76	351,2	133,5	165,0	252,3	159,2	105,0	240,6	128,0	120,7	215,3	65,0	1,1	1936,9
77	366,6	133,0	208,1	276,1	139,8	100,6	212,0	156,5	124,0	243,0	73,0	1,6	2034,3
78	358,9	129,9	227,7	231,7	131,0	112,5	226,8	143,5	121,9	239,7	74,6	3,4	1981,6
79	366,0	128,7	220,2	268,9	146,1	107,0	197,9	122,4	223,9	229,1	73,8	3,3	2087,8
80	349,6	142,8	218,3	287,8	146,1	111,3	53,3	188,5	142,4	207,1	85,8	5,4	1938,4
81	344,1	145,8	225,6	266,7	201,6	118,8	130,9	218,7	146,3	230,3	92,7	6,3	2127,8
82	346,7	150,3	219,1	274,9	160,9	110,6	153,3	178,5	147,7	273,0	65,2	7,1	2087,7
83	357,2	152,3	251,0	300,0	145,1	119,0	152,9	195,9	150,6	238,1	64,7	7,7	2134,0
84	354,0	135,5	251,5	284,5	116,3	133,0	87,2	108,0	153,2	214,5	68,0	...	1946,8
85	341,9	166,3	242,0	317,6	175,3	141,6	113,9	180,2	151,5	275,3	67,8	...	2193,4
86	400,8	190,4	324,3	383,4	262,5	162,4	176,9	201,4	156,6	301,3	66,3		2666,5
87	374,5	102,5	318,4	381,9	232,3	156,5	128,5	190,5	140,1	360,1	74,3		2519,9

Extrait de : Projet Diagnostic Permanent CILSS/MAE  
D6/87 Mars 87 p. 14

EVOLUTION DE LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES SURFACES  
EN CEREALES PLUVIALES (MIL-SORGHO-MAIS)

	CENTRE : EST	CENTRE : NORD	CENTRE : OUEST	EST	HAUT BASSIN	YATEN- GA	SAHEL	BOUGOU- RIBA	VOLTA : NOIRE	CONOE : AVV	BURKINA
<u>Moyennes 1970-1979</u> <sup>+</sup>											
• 000 ha	356	220	274	122	104	203	133	140	218	68	1955
%	18,5	11,3	14	6,9	5,3	10,5	6,8	7,1	10,3	3,5	100
	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<u>Moyennes 1980-1985</u>											
• 000 ha	356	234	288	157	122	115	178	149	239	74	2090
%	17	7,3	11,2	7,5	5,8	5,6	8,5	7,2	11,5	3,5	100
	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<u>Variations 70-79/80-85</u>											
• 000 ha	+ 0	+ 38	+ 14	+ 35	+ 18	- 88	+ 45	+ 9	+ 21	+ 6	+ 135
%	0	+ 33	+ 6	+ 28	+ 17	- 43	+ 34	+ 6	+ 10	+ 9	+ 760
	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

+ Données disponibles  
uniquement pour  
7 années de la période

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES SUPERFICIES CULTIVEES

PADDY

EVOLUTION DE LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES SUPERFICIES CULTIVEES

PADDY												UNITE:1000HA	
ANNEE	CENTRE	CENTRE EST	CENTRE NORD	CENTRE OUEST	EST	HAUTS BASSINS	YATENGA	SAHEL	BOUGOU RIBA	VOLTA NOIRE	COMOE A.V.V.	TOTAL	
60												37,7	
61												33,8	
62												66,8	
63												34,1	
64												34,8	
65												43,8	
66												44,0	
67												...	
68												...	
69												...	
70	2,4	10,9	2,1	2,5	9,7	3,6	,3	-	3,5	2,1	4,1	-	41,2
71	2,9	8,9	2,0	2,4	10,1	4,1	,3	-	3,4	1,7	4,2	-	40,0
72	2,8	8,9	2,4	2,2	9,4	4,6	,3	-	3,5	2,0	4,4	-	40,5
73	3,4	2,1	4,7	4,4	8,9	7,3	-	-	2,2	1,3	4,6	-	38,9
74	2,7	...	,2	2,4	10,4	5,4	,2	-	2,7	1,0	4,7	-	29,7
75	3,0	8,9	2,0	2,2	9,4	6,0	,3	-	3,5	1,7	4,3	-	41,3
76	2,8	5,3	2,4	2,4	10,3	7,5	,2	-	2,8	1,6	6,3	-	41,6
77	2,0	8,6	,6	1,4	,3	6,6	,4	-	3,7	5,3	3,0	-	31,9
78	2,6	9,3	1,8	2,4	,1	6,1	,3	-	3,8	4,0	3,7	-	34,1
79	2,3	8,1	1,6	2,7	,2	5,5	,5	,1	3,3	4,3	2,5	-	31,1
80	2,2	9,1	1,9	3,3	,6	6,7	,1	-	3,6	4,3	5,0	-	36,3
81	2,5	3,5	2,0	4,5	,1	6,6	,4	,1	2,3	4,7	6,5	-	38,3
82	2,9	1,4	1,2	2,3	3,0	4,9	,7	-	1,3	2,1	7,3	-	27,1
83	...	...	...	...	...	...	-	-	...	...	...	-	34,2
84	2,3	1,3	1,0	,2	,6	1,7	,4	-	1,7	,9	7,5	3,4	21,0
85	4,1	2,8	,2	2,2	6,0	2,0	,4	,1	2,1	,7	2,6	-	23,2
86	1,9	2,6	1,8	1,4	1,1	4,0	0,8	-	1,8	0,9	5,9	-	22,6
87	1,6	1,8	0,8	1,1	1,0	1,6	0,4	-	1,7	0,7	7,8	-	18,9

Extrait de : Projet Diagnostic Permanent CILSS/MAE  
D6/87 Mars 87 p. 15

86 et 87 : sources MAE

EVOLUTION DE L'ASSOLEMENT  
DES EXPLOITATIONS MOTORISEES

en % de l'assolement

	ESTIMATION GENERALE EN C.A	FUTURS MOTORISES (CA 34-85)	OBJECTIF POUR MOTORISES	REALISE PAR MOTORISES				
				81/82	82/83	83/84	84/85	85/86
COTON	40	35,8	33,3	34,7	34	35,2	34,3	38,9
MAIS	8	15,2	33,3	20,8	27,4	34,1	30,6	29,5
SORGHO	40	29,6	27,4	31,1	27,4	22,7	22,6	24,3
DIVERS	12	19,4	6	13,4	11,2	8,0	12,5	7,3
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100
DONT CEREALES	48	54,4	60,7	51,9	54,8	56,8	53,2	56,5

C.A. : Culture attelée

DIVERS : mil, riz, arachide, sésame, haricots, doliques

COMPARAISONS PREVISIONS/REALISATION POUR 1985/86

	PREVISIONS SOFITEX en Mars 85 (ha)	REALISATIONS Juin-Déc. 85 (ha)	% réalisé
COTON	1460	1785	+ 22
MAIS	1275	1352	+ 6
MIL	98	111	+ 13
SORGHO	1124	1114	- 0,8
ARACHIDE	55	52	- 5
RIZ	11	10	- 4
DIVERS	66	141	+112
TOTAL	4089	4565	+ 12

Remarque : La campagne 85/86 succède à la mauvaise campagne 1984/85 qui avait nécessité un report de crédit. Pour faciliter les remboursements le prix du coton a été fixé à 100 F en Mars 85 (90 F en 84/85) pour encourager cette production dont les achats étaient garantis par SOFITEX ; le prix officiel du maïs de 85<sup>F</sup> pour 84/85 est passé à 80 F pour 85/86. Au cours de ces 2 campagnes, l'engrais NPK est passé de 78 à 90 F/Kg (prix cession SOFITEX). D'où l'avantage de la culture du coton.

EVOLUTION DE LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES RENDEMENTS  
EN CEREALES PLUVIALES (MIL-SORGHO-MAIS)

		Kg/ha											
		CENTRE : EST	CENTRE : NORD	CENTRE : CUEST	EST	HAUT BASSIN	YATEN- GA	SAHEL	BOUGOU- RIBA	VOLTA NOIRE	COMOE	AVV	BURKIN
<u>Moyennes 1970-1979<sup>+</sup></u>		440	507	447	700	838	332	290	452	709	691	366	506
<u>Moyennes 1980-1985</u>		527	444	501	560	1056	437	278	589	754	801	105	561
<u>Variations 70-79/80-85</u>		+ 87	- 63	+ 54	-140	+ 218	+ 105	- 12	+ 137	+ 45	+ 190	-261	+ 55
Kg/ha		+ 20	- 12	+ 12	- 20	+ 26	+ 31	- 4	+ 30	+ 6	+ 27	- 71	+ 11
%		:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

+ Données disponibles uniquement pour 7 années de la période.

Données pour AVV non cohérentes

CULTURES MOTORISEES  
PLUVIOMETRIES ET RENDEMENTS  
(Sources SOFITEX-MOTORISATION)  
rapports annuels

CAMPAGNE 1985/86

Rdt en Kg/ha

CENTRES SOFITEX	mm	COTON	MAIS	SORGHO	MIL	PADDY	ARACHIDE	HARICOT	SESAME
SOLENZO	890	1520	2105	1250	630	400	350	200	345
N'DOROLA	925	1340	2337	1000	890	5294	535	600	270
HOUNDE	1116	1870	2370	1130	721	1425	615	580	120
ENSEMBLES MOTORISES (156 exploitants)	900 à 1200	1550	2253	1120	685	3550	552	325	295

CHRONOLOGIE 1978/86

mm	78	79	80	81	82	83	84	85	86
(BOBO D.)	993	1042	906	1130	888	774	884	1321	855
COTON	1512	2214	1824	1820	2094	1804	1626	1550	
MAIS	2307	1714	1877	2533	2949	1884	1569	2253	
SORGHO	805	1353	1326	1623	1464	977	1108	1120	
Nombre exploita- tions motorisées	10	18	28	33	45	58	109	156	

PRIX DES SEMENCES
-------------------

PRIX PAYES POUR LES PRINCIPALES CULTURES EXPRIMES EN CFA/KG 1986

	<u>MARCHE</u> <u>LIBRE</u>	<u>OFFICIEL</u> <u>CEREALES</u>	<u>FAYE PAR 1/</u> <u>LE N°S AUX SR</u>	<u>SEMENCES VENDUES AUX</u> <u>ORD</u>	<u>FERMIERS</u>
Petit Mil	45	80	350	200	140
Sorgho	45	80	350	200	140
Maïs	50	85	350	200	140
Riz	75	85	450	220	153
Niébé	170	79	300	220	150
Arachides	35	85	263	180	130

SOURCE: (Céréales) Extrait de rapports au FSU/SAFGRAD, 1982-85. Les données pour 1986 sont obtenues à partir d'enquêtes auprès de plusieurs personnes, dont des visites en brousse (Mai 1987).

Les prix du riz, des arachides et du niébé ont été estimés par des personnes généralement bien informées du ministère de l'Agriculture, de la BIRD et du programme de l'AID Vivres pour la Paix.

1/ Moyenne pour les contrats passés par le NSS.

Extrait de : Projet de Production de semences mères  
(686-0245) Evaluation de fin de projet  
Juillet 87 p. 39

<p>LISTE DES GRANDS PERIMETRES</p>
--

(Source : "Petits barrages en terre au Burkina Faso", CIEH, 1985)

VALLÉE DU KOU	:	1260 ha réalisés en 1974: 980 ha utilisés aujourd'hui en riziculture.
BANZON	:	585 ha réalisés en 1981 pour de la riziculture.
LANFIERA	1 :	145 ha réalisés en 1966 pour du maraichage.
	2 :	145 ha réalisés en 1983 pour du maraichage.
DI	:	210 ha de ble réalisés en 1982.
SOSUCO	:	3900ha réalisés en 1974 et 1982 pour y cultiver de la canne à sucre. (1500 ha cités dans la liste des barrages
BAZEGA	:	60 ha réalisés en 1978 en réseau californien dont 20 ha de maraichage et 40 ha pour l'I.R.F.A.
LOUMBILA	:	perimetre amont de 64 ha de maraichage realise en 1979.
DIAPAGOU	:	2 ha utilisés par l'I.R.F.A. construits en 1981.
LAC DE DEM	:	70 ha de maraichage réalisés en 1979.
LAC DE BAM	:	140 ha de maraichage réalisés en 1979 et 1980.
KARFIGUELA	:	320 ha réalisés en 1977. en partie abandonné aujourd'hui utilisé pour la riziculture.
GRODARA	:	60 ha réalisés en 1978 pour l'I.R.F.A.
BOULBI	:	75 ha réalisés en 1968 utilisés en riziculture d'hiver et maraichage de contre-saison.
MOGTEDO	:	60 ha réalisés en 1966 cultivés en riz.
DAKIRI	:	163 ha réalisés en 1983 cultivés en riz et maïs.
BAGRE	:	73 ha réalisés en 1980 exploités en double culture de riz
TAPOA	:	84 ha réalisés en 1979.
TENSOBATENGA	:	99 ha réalisés en 1978.
		TOTAL : 7515 ha
Extrait de : CIEH/CEMAGREF Juin 86		

## SURFACES IRRIGUEES

### Burkina Faso

Les chiffres concernant l'évolution des surfaces irriguées sont rassemblés dans le tableau suivant :

Année	1979	1982		1985
Source	CILSS(1)	CILSS(2)/CIEH		CIEH(3)
Superficie ha	exploitée	aménag/exploit		exploitée
Maîtrise totale	4620	8300	7600	7700
dont aval de petits barrages	900		1150	1700
autres (grands périmètres)	3720		6450	6000
Maîtrise partielle	3200	4300	2600	4300
<b>Total</b>	<b>7820</b>	<b>12600</b>	<b>10200</b>	<b>12000</b>

Les chiffres fournis dans les différentes estimations présentées ci-dessus sont à prendre avec beaucoup de réserve, dans la mesure où, lors de chaque bilan, la distinction entre superficie aménagée et superficie exploitée n'est pas toujours rigoureusement définie.

Il semblerait tout de même qu'on assiste à une augmentation très faible des surfaces exploitées (inférieure à 800 ha/an en moyenne sur la période 79/85). En ce qui concerne l'utilisation des petits barrages en terre, dont le nombre est très important (voir le rapport du CIEH (3)), l'évolution des surfaces irriguées, même si elle est positive, reste inférieure aux possibilités estimées à environ 4000 ha.

Le complexe sucrier industriel de la SOSUCO (4), à Banfora, représente à lui seul près de 4000 ha irrigués. Le reste des surfaces est constitué de réalisations moyennes (voir Annexe 9), et consacré à la riziculture ou au maraîchage, dont une partie pour l'exportation.

Comme au Niger, d'autres superficies irriguées, d'initiative locale et non recensées systématiquement, ne figurent pas ici (cultures maraîchères notamment).

(1) "Extension des cultures irriguées en Haute-Volta. Propositions pour un second programme 1980/85", CILSS, Club du Sahel, 1979

(2) Voir annexe 9

(3) "Petits barrages en terre au Burkina Faso", CIEH, 1985 - Extrait en annexe 9

(4) Société sucrière de la Comoé

## ANNEXE II-1

### L'offre nationale des céréales

#### Equippement - Intrants - Protection des végétaux

19. Production des Ateliers CNEA-ARCOMA/CNPAR-APICOMA
20. Principaux résultats des enquêtes réalisées au Burkina Faso sur la culture attelée
21. Transformations opérées par la traction animale et la motorisation dans l'Ouest du Burkina Faso (INERA/CIRAD 1987 (7 PAGES)
22. Décret n° 84/308/CNR/PRE/MCODIM du 17 Août 1984
23. Evolution de la demande d'engrais
24. Coût/Analyse de l'usage du Burkina Phosphate pour les producteurs (4 pages )
25. Evolution des prix de cession et de vente des engrais
26. Evolution du prix de revient de l'engrais-coton
27. Marge des ORD pour la distribution de l'engrais-coton à crédit
28. Marges des ORD pour la distribution de l'engrais-coton au comptant
29. Relation entre le prix des engrais et de la demande pour les cultures vivrières
30. Prix de vente des engrais par les ORD
31. Financement des subventions aux engrais
32. Augmentation de rendements dues aux engrais - moyennes nationales
33. Extrait de : Projet de Production de Semences mères (3 page
34. Semences
35. Protection des Végétaux

PRODUCTION DES ATELIERS CNEA-ARCOMA/CNPAR-APICOMA

	Prévisions de production CNEA(*)												
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985 livrés	1985 prévisions	1986	1987	1988	1989
Charrue 6"	CNEA	1778		1146	1345	159	600	559	1500	1700	2000	2300	2600
	CNPAR		1582	6327	2824	2811	696	-	975				
Charrue 9"	CNEA	4422	2082	4867	4380	3458	2100	2956	6000	6900	7900	9000	10500
	CNPAR				1815	1559	1315	-	1250				
Cultivateur	CNPAR	1000	914	571	868	1294	852	0	0	0	0	0	0
	CNEA	2325	1696	3750	3762	2524	1354	1676	3000	3500	4000	4600	5300
Houe Manga	CNEA	827											
	CNPAR		1009	5380	0	169	320	61	1000	1200	1500	1700	2000
Butteur	CNEA	548	175	375	2516	1775	1415	1304	3000	3500	4000	4600	5300
	CNPAR				1123	1476	1596	-	2000				
Charrette bovine	CNEA	337			219	0	7	755	500	600	720	860	1000
	CNPAR		201	33	0	0	5	-	25				
Charrette asine (PP + tomb)	CNEA	840			669	1895	1423	1145	4000	4800	5600	7000	8400
	CNPAR		505	1238	637	1026	1069	-	1800				

(\*) APICOMA ne fait pas de prévision à moyen terme.  
 (-) Non déterminé.

Extrait de : Projet régional de mécanisme agricole dans les pays de l'Union Monétaire  
 Ouest Africaine

Principaux résultats des enquêtes réalisées au Burkina-Faso sur la culture attelée

Année	Enquête	Région	Traction	Années expérience	Principales constatations (1)	Différence taille exploitation	Effet S*	Effet R**	Efficacité du travail	Revenu brut	Revenu net	Divers
1969		Centre-Nord	âsine	≤ 3 ans	ECA-ECH ECH selon année d'expérience	significatif	5-10% 1ère année 20-35% 2e 30-34% 3e	rien de signific.	-	en augment. (+ 3.600 CFA)	en diminution forte	
ICRISAT 01/82	1981/1982	6 villages Ouest Centre (Sahel)	bovine et âsine	?	ECA-ECH 1. âsine-1. bovine 3 zones après climatiques	significatif	+ 1 % selon + 3 % région + 6 %	-	-	-	-	Résultats partiels
Barret et alii	78/79	OND Fada N'Gourma (Est)	bovine et âsine	58 % : 3 ans enol. 7 ans	ECA-ECH 1. âsine-1. bovine 5 zones après climatiques	significatif	+ 10 %	0 ml et sorgho fort : maïs faible : arachide	Oul + 25 %/ha pour ECA	R 2 (traction bovine)	en diminution	ECA permet les plus performantes
ICRISAT 78/79	78/79	Centre	âsine	?	ECA-ECH et par taille d'exploitation	significatif	très peu	0 ml fort : sorgho négatif : maïs et arachide	Oul + 12 %/ha pour ECA	inférieur pour les ECA	en forte diminution	
OND Bouyoumbria	80/81	OND Bouyoumbria (Sud-Ouest)	bovine	≤ 3 ans	ECA-ECH ECH selon années d'expérience	significatif	ECA < ECI	faible 1 à 14 % de année essentielle	-	inférieur pour les ECA (par actif agricole)	-	
INCT	-	Houndé (Ouest)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)
SARCSAD/PSU	-	Centre-Est	âsine et bovine	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)

(1) ECH : exploitation par culture manuelle (2) Résultats non réalisés

- \* Effet S = effet de surface = augmentation ou diminution de la surface cultivée par actif entre exploitations en culture attelée et exploitations manuelles
- \*\* Effet R = effet de rendement sur les cultures

Extrait de : Transformation opérée par la traction animale et la motorisation dans l'Ouest du Burkina Faso  
INERA/CIRAD 1987  
(Diffusion restreinte)

TABLEAUX EXTRAITS DE :

Transformation opérée par la traction animale  
et la motorisation dans l'Ouest du Burkina Faso  
INERA/CIRAD 1987  
(Diffusion restreinte)

(enquête sur 100 exploitations réalisée en 1984  
dans les villages de Fara et Kourouma ORD H.B.)

Effets surface à Fara

Surface totale par actif

manuelles :	88 ares	} significatif à 1%
attelées :	135 ares	
motorisées :	287 ares	

Surfaces céréales par actif

manuelles :	75 ares	} significatif à 1%
attelées :	100 ares	
motorisées :	227 ares	

Surfaces coton par actif

manuelles :	6 ares	} significatif à 10%
attelées :	19 ares	
motorisées :	28 ares	

Maïs dans les céréales

manuelles :	1%	} significatif à 5%
attelées :	32%	
motorisées :	37%	

Coton dans la sole

manuelles :	9%	} non significatif
attelées :	14%	
motorisées :	9%	

Effet rendement

Fara

a) Maïs :

manuelles :	1351 kg/ha	} significatif à 10%
attelées :	2256 kg/ha	
motorisées :	2237 kg/ha	

b) Sorgho :

manuelles :	1288 kg/ha	} non significatif
attelées :	1461 kg/ha	
motorisées :	1491 kg/ha	

Budgets calculés par habitant hors  
amortissement matériel - en FCFA -

1) Fara

a) manuelles

Produits	: 33818
engrais	: 1131
autoconsommation	: 10800
insecticides	: 180
semences	: 2034
main-d'oeuvre	: 118
fonctionnement	: 0
<hr/>	
	14260

Revenu\* : 19500

b) attelées

Produits	: 57000
engrais	: 8250
autoconsommation	: 1080
insecticides	: 530
semences	: 2180
main-d'oeuvre	: 270
fonctionnement	: 2800
<hr/>	
	24840

Revenu\* : 32180

2) Kourouma

a) manuelles

Produits	: 58100
insecticides	: 900
engrais	: 16900
autoconsommation	: 10800
semences	: 1700
main-d'oeuvre	: 100
fonctionnement	: 0
<hr/>	
	30400

Revenu\* : 27700

b) attelées

Produits	: 79900
engrais	: 18900
insecticides	: 1500
autoconsommation	: 10800
semences	: 1700
main-d'oeuvre	: 1200
fonctionnement	: 3200
<hr/>	
	37300

Revenu\* : 42600

3) Motorisés (Fara et Kourouma)

Produits	: 152300
engrais	: 20700
autoconsommation	: 10800
main d'oeuvre	: 6500
insecticide	: 3100
semences	: 3200
fonctionnement	: 14900
<hr/>	
	59200

Revenu\* : 93100

\* hors amortissement du matériel

Valeur des productions par habitant en FCFA

1) Fara

<u>manuelles</u>		<u>attelées</u>	
céréales	: 27120	céréales	: 43740
coton	: 4860	coton	: 11458
arachides	: 713	pastèques	: 357
sésame	: 1125	sésame	: 1466
TOTAL	: 33818	TOTAL	: 57021

2) Kourouma

<u>manuelles</u>		<u>attelées</u>	
céréales	: 33100	céréales	: 34700
coton	: 25000	coton	: 41600
TOTAL	: 58100	TOTAL	: 79900

3) Motorisées (Fara et Kourouma)

Coton	: 80100
céréales	: 62500
pastèques	: 2100
sésame	: 7600
TOTAL	: 152300

Etude de quelques cas de rentabilité  
de l'investissement en équipement

Base : écart de revenus hors amortissement du matériel à Fara  
entre exploitations manuelles et attelées (en FCFA par habitant)  
= 10580 FCFA

Hypothèse 1 : Annuités à rembourser d'une paire de boeufs à crédit  
(100 000) + fond de garantie contre la mortalité du  
bétail + charrue + batteur-sarcléur (70 600)  
soit 69 800

Population nécessaire à la rentabilité : 7

Hypothèse 2 : Boeufs comptants + annuités même matériel à crédit :  
20 000

Population nécessaire : 3

Hypothèse 3 : Annuités 2 boeufs + charrue + batteur-sarcléur  
+ amortissement sur 10 ans âne (28 000) et  
charrette (70 000) :  
80 600

Population : 8

Hypothèse 4 : Tout le matériel à crédit (sauf l'âne au comptant  
amorti sur 10 ans) :  
92 800

Population : 9

Hypothèse 5 : Tout le matériel comptant  
amorti sur 10 ans :  
18 700

Population : 2

### Amortissement du tracteur Bouyer

Base : Différence à Kourouma des revenus hors amortissement de matériel  
entre exploitations motorisées et de culture attelée :  
50 500 FCFA par habitant

Annuités du Tracteur Bouyer + chaîne comprenant une charrue  
une bonne porte-outil équipée + 1 herse +  
une remorque (prix 1983) + semoir

(crédit au taux de 9% sur 6 ans avec 1 an de différé  
et apport personnel de 25%)

et amortissement de l'apport personnel sur 7 ans  
et du lot de bord

= 911 000

Population rentabilisant le matériel = 18

---

La culture attelée est très vite rentable dans la plupart  
des hypothèses pour de petites ou moyennes exploitations (3 à 9 personnes).

Par contre, l'investissement du Bouyer nécessite une population  
d'au moins 18 personnes pour être rentable.

Il apparaît donc que la progression de la motorisation est  
limitée par le faible effectif d'exploitations de cette taille.

Par contre, la culture attelée pourrait se développer davantage  
notamment à partir de l'hypothèse 2

boeufs achetés au comptant et matériel à crédit.

Il faudrait encourager les exploitations manuelles à capitaliser  
leurs revenus sous forme d'animaux de trait (ils en ont la possibilité)  
et faciliter l'accès au crédit aux exploitations possédant une paire de  
boeufs dressés.

---

Calculs économiques au niveau de la balance  
des devises du pays

1 - Cas d'une exploitation qui s'équipe en matériel de culture attelée à Fara (5 actifs agricoles)

Effet : coton : + 0,65 hectare = 1170 kg graine  
surplus céréaliers produits : 5270 kg

surplus d'engrais consommés : 1115 kg  
surplus d'insecticides consommés : 10,5 litres

Importations : - 35% de l'amortissement sur 10 ans du prix  
(en 1000 FCFA) du matériel (charrue, batteur-sarcler, charrette) = 5

- 110 FCFA de consommations importées par kg de  
coton-fibre (rendement à l'égrenage : 38%)  
produit = 49

- prix des engrais et insecticides (prix réels) = 143  

---

197

Exportations : - 700 FCFA/kg de coton *fibre* = 311  
(en 1000 FCFA)

- économie d'importations de céréales :  
(150 \$ la tonne FOB) = 316

---

627

balance = + 430.000 CFA

Remarque : Le coût de l'encadrement et de la formation, non spécifique à la culture attelée, n'est pas connue et n'est pas pris en compte dans ce calcul.

2 - Cas d'une exploitation de 10 actifs s'équipant en Bouyer à Kourouma

coton + 3,2 ha	6400 kg (graine)
surplus céréales	3235 kg
surplus d'engrais	640 kg
surplus d'insecticides	57 litres

Importations : (1000 CFA)

- fibres	267	
- 90% du coût de fonctionnement du Bouyer		51
- insecticides et engrais		: 336
- 90% de l'amortissement sur 7 ans de tracteur		: 470
- coût importé de l'assistance technique par tracteur diffusé		: 394

---

1518

Exportations : (1000 CFA)

- fibres		: 1702
- économie céréales		: 194

---

1896

balance = + 378 000 CFA

MINISTERE DE LA PROMOTION ECONOMIQUE  
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

OUAGADOUGOU

OUAGADOUGOU, LE 01 AOUT 1986

MINISTERE DES RESSOURCES FINANCIERES  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES

OUAGADOUGOU

**D**ECISION N° 86 089 z /PRECO/SG/DDIA/REFI/SG/DGD.

En application du Décret N°84/308/CNR/PRE/MCODIM du 17 Août 1984, les droits fiscaux à l'importation (D F I) applicables aux produits ci-après importés par le Centre National d'Equipements Agricoles (C.N.E.A.) sont les suivants :

NOMENCLATURE DOUANIERE	DESIGNATION	D F I NORMAL	D F I NOUVEAU
73-10-90	Carré 10	58 %	14,5 %
"	" 12	58 %	14,5 %
"	" 25	58 %	14,5 %
"	Plat 40 x 16	58 %	14,5 %
"	" 50 x 20	58 %	14,5 %
"	" 60 x 20	58 %	14,5 %
"	" 30 x 10	58 %	14,5 %
"	" 40 x 4	58 %	14,5 %
"	" 40 x 8	58 %	14,5 %
"	" 40 x 12	58 %	14,5 %
"	" 50 x 5	58 %	14,5 %
"	" 60 x 6	58 %	14,5 %
73-10-90	Rond lisse ø 16	58 %	14,5 %
73-10-30	Rond lisse ø 20	58 %	14,5 %
73-10-90	Rond lisse ø 4	58 %	14,5 %
"	Rond lisse ø 10	58 %	14,5 %
"	Rond lisse ø 12	58 %	14,5 %
73-11-02	Cornière à coins arrondis	58 %	14,5 %
"	60 x 40 x 5	58 %	14,5 %
"	50 x 50 x 5	58 %	14,5 %
"	45 x 30 x 4	58 %	14,5 %
"	30 x 30 x 3	58 %	14,5 %
73-18-90	Tube Noir à bout lisse 20 x 27x 3/4 pouce	58 %	14,5 %
"	" " 26 x 34x 1 "	58 %	14,5 %
"	" " 40 x 49x 1,1/2 "	58 %	14,5 %
"	" " 50 x 60x 2 "	58 %	14,5 %
"	" " 33 x 42x 1,1/4 "	58 %	14,5 %
73-18-31	" " rectangulaire 90 x 50x 5	58 %	14,5 %
" " "	Carré 35 x 3,2	58 %	14,5 %
73-13-11	Tôle Noire 2000 x 1000 x 5 mm	17 %	4,25 %
73-13-11	" " 2000 x 1000 x 6 mm	17 %	4,25 %
73-13-11	" " 2000 x 1000 x 8 mm	17 %	4,25 %
73-13-12	" " 2000 x 1000 x 3 mm	17 %	4,25 %
73-13-12	" " 2000 x 1000 x 4 mm	17 %	4,25 %
73-13-13	" " 1600 x 1300 x 1,5 mm	17 %	4,25 %
	1600 x 2000 x 1,5 mm	17 %	4,25 %

8-14-11	Essieux pour charrettes	4 %	1 %
8-14-19	Roues pour charrettes	66 %	16,50 %
4-11-69	Pneu agraire	72 %	18 %
4-11-39	Chambre à air	32 %	8 %
8-15-10	Electrodes	67 %	17 %
73-29-91	Chaîne - 92 maillons ø max 10	67 %	17 %
73-32-90	Rondelle butteur	67 %	16,75 %
"	Rondelle 10	67 %	16,75 %
"	TFCC 9 x 30 boulons + ecrou	67 %	16,75 %
"	TFCC 10 x 50 " "	67 %	16,75 %
"	H 10 x 60 " "	67 %	16,75 %
"	H 14 x 60 " "	67 %	16,75 %
"	TFCC 14 x 60 " "	67 %	16,75 %
"	Vis à oeil zingué	67 %	16,75 %

N.B. : Cette décision annule et remplace la décision n°860686/PRECO/SG/DDIA/REFI/SG/DGD du 28/05/1986.

Il demeure entendu que les autres droits et taxes restent inchangés.

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS !

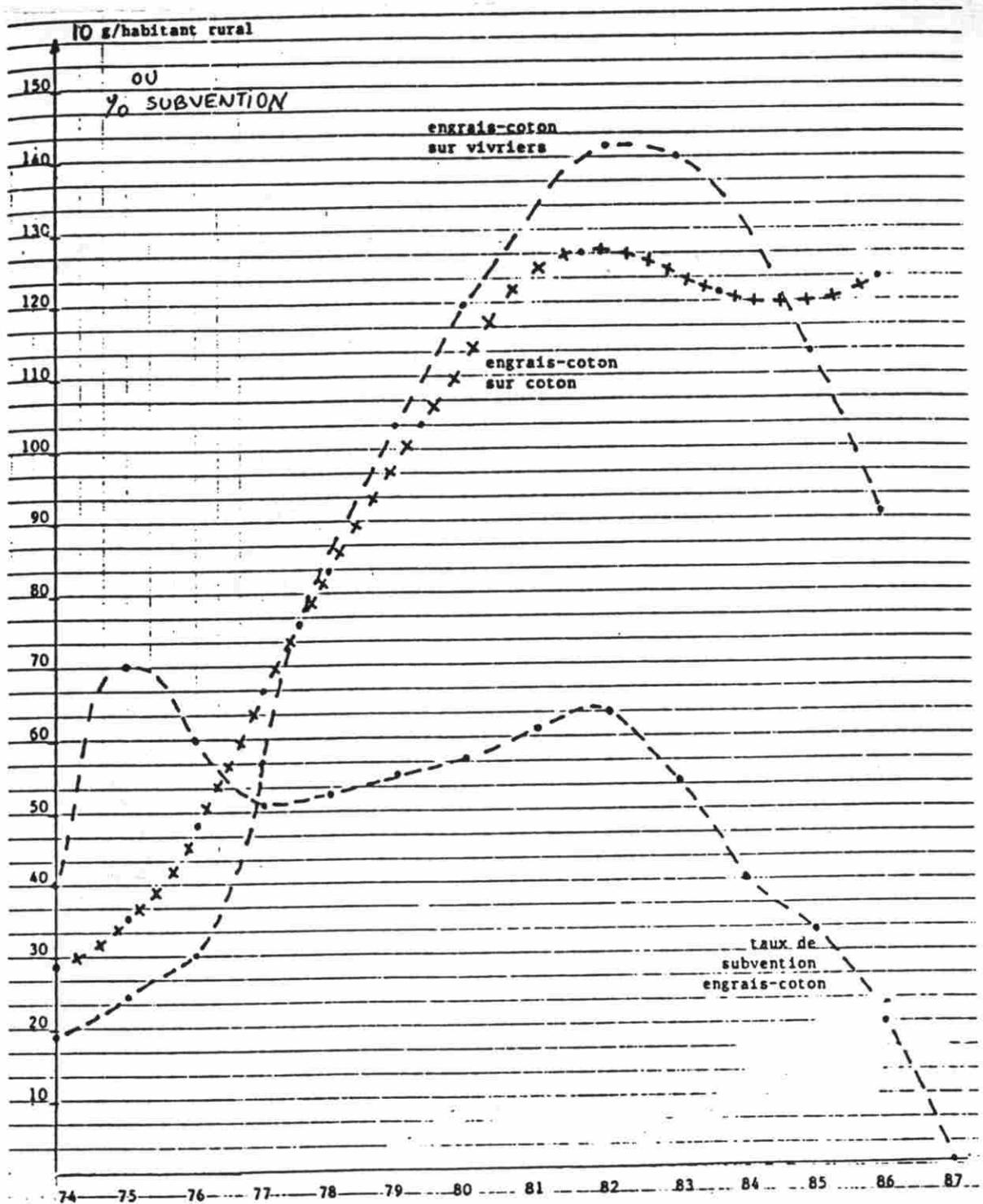
Pour le Directeur du Développement  
Industriel.

B. Urbain SOMDA

Le Directeur Général de  
Douanes.

N. Alain KONKOJO

# EVOLUTION DE LA DEMANDE D'ENGRAIS



Si maintenant le Burkina Phosphate est valorisé à 50 F, prix qui se rapproche du prix de revient (subvention actuelle 20 F/Kg), la valeur du rapport V/C serait de 2,5 (valorisation 80-83) et serait dissuasif pour l'usage de l'engrais.

3. SIMULATION DU RAPPORT V/C

Prix BP	30 F/Kg				50 F/Kg			
Prod. F/kg	40	60	80	100	40	60	80	100

SORGHO

1 Année	1,1	1,7	2,3	2,9	0,6	1,0	1,3	1,7
2 "	4,3	6,5	8	10,8	2,6	3,9	5,2	6,5
3 "	1,1	1,7	2,3	2,9	0,6	1,0	1,3	1,7
4 "	1,1	1,7	2,3	2,9	0,7	1,0	1,4	1,7

MIL

1 Année	1,0	1,5	2,0	2,5	0,6	0,9	1,2	1,5
2 "	1,8	2,7	3,6	4,5	1,0	1,6	2,0	2,7
3 "	3,0	4,5	6,0	7,6	1,8	2,7	3,6	4,5
4 "	2,2	3,3	4,4	5,6	1,3	2,0	2,6	3,3

ARACHIDE COQUE (fixée à 85 F/Kg)

1 Année	0,7	0,7	0,7	0,7	0,4	0,4	0,4	0,4
2 "	4,7	4,7	4,7	4,7	2,8	2,8	2,8	2,8
3 "	0,5	0,5	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3
4 "	5,3	5,3	5,3	5,3	3,2	3,2	3,2	3,2

+ dans cette simulation le coût de l'urée n'est pas pris en compte.

COUT/AVANTAGE DE L'USAGE  
DU BURKINA PHOSPHATE POUR  
LES PRODUCTEURS

1. RESULTATS EXPERIMENTAUX (cf Rapport annuel de synthèse du PP Mars 1984 p. 50 à 59)

Il s'agit de commenter les résultats agronomiques d'un essai du Projet Phosphate concernant des doses croissantes et arrière effet du Burkina Phosphate (essais sur 4 ans avec un assolement-rotation : céréales/arachide ).

Années	mm pluie	Fumure Kg/ha		Prix officiels				
		Urée	BP	Urée	BP	Mil-Sorgho	Arachide Coque	
1	1980	829	50	400	50	20	45	49
2	1981	1033	50	100	50	20	50	78
3	1982	888	50	100	50	30	60	78
4	1983	774	50	100	70	30	66	78

N.B. L'effet pluie masque probablement des effets fumure

Année	Kg/ha								
	SORGHO		MIL		ARACHIDE		COQUE		
	Témoir	BP	Témoir	BP	Témoir	BP	Témoir	BP	
1	629	977	348	406	712	306	1281	1385	104
2	657	983	326	587	722	135	1474	1648	168
3	160	247	87	328	556	228	1131	1152	21
4	610	699	89	210	378	168	586	776	190

2. INTERPRETATION ECONOMIQUE (analyse du rapport  $\frac{\text{Valeur}}{\text{coût}} = \frac{V}{C}$ )

Dans les conditions réelles<sup>+</sup> de l'expérimentation 1980-1983 le rapport  $\frac{V}{C}$  est de 4,3 ; cette valeur globale est assez élevée et une analyse plus fine montre que c'est l'avantage sur sorgho en seconde année et sur arachide qui en sont à l'origine, l'avantage sur mil étant très faible.

+ Céréales aux prix officiels ce qui maximise le rapport V/C car les céréales sont vendues au marché à un prix inférieur.

.../...

COUT/AVANTAGE DE L'USAGE DU  
BURKINA PHOSPHATE (BP) POUR LE PRODUCTEUR

1°) Résultats d'essais réalisés en station à GAMPELA (1)

	<u>Rendements moyens des essais</u> Kg/ha		
	81/82	82/83	83/84
SORGHO (E 35-1)	1630	1539	964
MIL (P 8)	477	510	416

Conclusion des essais :

- 1 U.F  $P_2O_5$  soit 4 Kg de BP provoque une augmentation de 2,41 Kg de mil (6,31 Kg avec P acidifié, 5,25 avec super-triple)
- 1 U.F  $P_2O_5$  soit 4 Kg de BP provoque une augmentation de 9,6 Kg de sorgho (26,2 Kg avec P acidifié, 32 Kg avec super-triple).

Analyse du rapport Valeur/Coût V/C pour P naturel

Prix P	30 F/Kg				50 F/Kg			
Céréales F/Kg	40	60	80	100	40	60	80	100
SORGHO	3,2	4,8	6,4	8	1,9	2,8	3,8	4,8
MIL	0,8	1,2	1,6	2	0,48	0,72	0,96	1,2

Analyse du rapport V/C BP

Valeur 1987 : BP = 30 F/Kg

Céréales = 50 F/kg

	B P
SORGHO	1,65
MIL	1

(1) D'après Rapport annuel de synthèse PP Mars 84  
p. 10 à 24

2°) Résultats de démonstrations faites auprès des CFJF  
de l'ORD de l'Est (2)

Essais sur 2 ans : ( 1ère année 82/83 SORGHO  
 ( 2e année 83/84 ARACHIDE

Apport chaque année de 50 Kg d'urée et 200 Kg de BP  
 (donc effet combiné)

	SORGHO		ARACHIDE	
	Manuel	Cult. Att.	Manuel	Cult. Att.
TEMOIN	261	460	768	744
AVEC ENGRAIS	445	496	1149	1318
ACCROISSEMENT	184	36	381	574

Rapport V/C (Conditions réelles du producteur)  
 prix officiels

en 1982	1,16	0,22	3,3	5
en 1984	1,5	0,29	3,2	4,8
en 1986	0,7	0,13	3	4,5

F CFA courants/Kg	82	84	86	87
BP	30	30	30	30
UREE	60	75	90	100
SORGHO	60	80	40	50
ARACHIDE COQUE	83	83	90	-

{ Engrais : prix vente comptant par ORD  
 { Producteurs : prix officiels

EVOLUTION DES PRIX DE CESSIONS ET DE VENTE DES ENGRAIS

F souvant/Kg

	ENGRAIS COTON				UREE				BURKINA PHOSPHATE			
	CESSION SOFITEX	VENTE		ORD	CESSION SOFITEX	VENTE		ORD	CESSION PRO. PHOS.	VENTE		ORD
		COMPTANT	CREDIT			COMPTANT	CREDIT			COMPTANT	CREDIT	
1971	35											
1972	35											
1973	35											
1974	35											
1975	35											
1976	35											
1977	35				35				10			
1978	35				35				12			
1979	35				35				12			
1980	40				45				12			
1981	40				45				12			
1982	40 - 55				60				25			
1983	62	60 à 80	65 à 85	62	60 à 80	65 à 80	25	22 à 30	25	22 à 30	22 à 35	
1984	78	75 à 90	78 à 95	66	70 à 80	75 à 80	26	20 à 35	26	20 à 35	20 à 35	
1985	90	78 à 114	78 à 114	78	73 à 100	78 à 100	26	20 à 37	26	20 à 37	20 à 37	
1986	114	78 à 138	78 à 138	85	75 à 103	78 à 103	26	20 à 35	26	20 à 35	20 à 35	
1987	91	91 à 125	105 à 131	66	66 à 100	77 à 103	26	26 à 35	26	26 à 35	33 à 37	

EVOLUTION DU PRIX DE REVIENT DE L'ENGRAIS-COTON

CAMPAGNE AGRICOLE	PRIX DE RE-VIENT (F COURANTS/T) (1)	FORMULE NPK DE L'ENGRAIS	UF (2)	PRIX DE RE-VIENT/UF F courant	PRIX DU COTON (3) F/kg	COÛT UF ENGRAIS EN COTON	PRIX DU SORGHO BLANC (4)	COÛT UF ENGRAIS EN SORGHO	INDICE DES PRIX (5)	COÛT UF ENGRAIS EN F 1987
1971	37 028	18-35-0	53	0,69 9	32	2 18	12	5 83	75,7	2,39
1972	39 690	18-35-0	53	0,74 9	32	2 34	14	5 35	81,2	2,39
1973	47 364	18-35-0	53	0,89 4	35	2 55	18	4 97	93,3	2,78
1974	55 698	18-35-0	53	1,05 1	40	2 63	22	4 78	92,5	2,94
1975	131 291	18-35-0	53	2,47 7	40	6 19	18	13 76	100,0	6,42
1976	70 389	18-35-0	53	1,32 8	40	3 32	21	6 32	106,8	3,22
1977	68 457	18-35-0	53	1,29 2	55	2 35	32	4 04	126,7	2,64
1978	70 510	12-23-15	50	1,33 0	55	2 42	40	3 33	145,1	2,37
1979	75 494	12-23-15	50	1,51 0	55	2 75	40	3 78	155,4	2,52
1980	85 876	14-23-15	52	1,65 1	55	3 00	45	3 67	170,9	2,50
1981	100 663	14-23-15	52	1,93 6	62	3 12	50	3 87	188,0	2,67
1982	109 945	14-23-15	52	2,11 4	62	3 41	58	3 64	207,7	2,64
1983	111 761	13-24-14	51	2,19 1	70	3 13	64	3 42	219,8	2,58
1984	120 030	15-20-15	50	2,40 1	90	2 67	80	3 00	232,5	2,68
1985	133 590	13-20-15	48	2,78 3	100	2 78	80	3 48	246,1 (6)	2,93
1986	135 296	13-20-15	48	2,81 9	100	2 82	40	7 05	252,1 (6)	2,90
1987	81 381	15-15-15	45	1,80 8	100 (7)	1 81			259,1 (6)	1,81

(1) Rendu magasins SOPITEX, hors frais financiers et de gestion.

(2) Unité fertilisante (kg d'éléments N+P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>+K<sub>2</sub>O)

(3) Prix d'achat du coton-graine de premier choix en F/kg.

(4) Prix officiel en F/kg

(5) Déflateur du produit national brut du Burkina selon la Banque Mondiale (1975 = 100)

(6) Indice des prix en France, dont prévisionnel pour 1987 (le plus approché des indices disponibles) rattaché à la série précédente pour 1984

(7) Prévisionnel. (fixé à 95 F en nov 87)

**MARGE TOTALE DES ORD POUR LA DISTRIBUTION DE L'ENGRAIS-COTON A CREDIT**  
(TAUX DE MARGE, EN % DU PRIX DE VENTE)

ANNEE	ORD		BOUGOURIBA	CENTRE	CENTRE-EST	CENTRE-NORD	CENTRE-OUEST	COMOE	EST	H. BASSINS *	SAHEL	BOUCLE DU MOUHOUN	YATENG
	F/kg	%											
1981	F/kg	3								2	30	10	
	%	6,9								4,8	42,9	20,0	
1982	F/kg	5								5	15	10	
	%	11,1								11,1	21,4	20,0	
1983	F/kg	8								8	8	8	
	%	11,4								11,4	11,4	11,4	
1984	F/kg	12						12		12	0	12	
	%	13,3						13,3		13,3	0	13,3	
1985	F/kg	10						10		10	- 12	10	
	%	10,0						10,0		10,0	-	10,0	
1986	F/kg	11	11	0	11	14	11	11	24	11	- 36	16	-
	%	8,8	8,8	0	8,8	10,9	8,8	8,8	17,4	8,8	-	12,3	-
1987	F/kg	14	14	19	14	14	14	14	40	14	-	14	-
	%	13,3	13,3	17,3	13,3	13,3	13,3	13,3	30,5	13,3	-	13,3	-

\* ORD où le crédit est gratuit (sans frais financiers).

MARGES DES ORD POUR LA DISTRIBUTION DE L'ENGRAIS-COTON AU COMPTANT

(TAUX DE MARGE EN % SUR PRIX DE VENTE)

ANNEE	ORD		BOUGOURIBA	CENTRE	CENTRE-EST	CENTRE-NORD	CENTRE-OUEST	COMOE	EST	H. BASSINS	SAHEL	BOUCLE DU MOUHOUN	YATENGA
	F/kg	%											
1981	F/kg	2									30	5	
	%	4,8										11,1	
1982	F/kg		10	20	10	5	10(1)	5	2	20	5	5	15
	%		15,4	33,3	15,4	8,3	20,0	11,1	3,5	33,3	11,1	11,1	21,4
1983	F/kg	3	8						3	8	3	3	
	%	4,6	11,4						4,6			4,6	
1984	F/kg	7	7					7		0	7	7	
	%	8,2	8,2					8,2				8,2	
1985	F/kg	5	5	0				5			- 12	5	
	%	5,3	5,3	0				5,3				5,3	
1986	F/kg	6	6	0	6	6	6	6	24	6	- 36	6	11
	%	5,0	5,0	0	5,0	5,0	5,0	5,0	20,0	5,0	-	5,0	8,8
1987	F/kg	9	9	9	9	9	9	9	27	9	0	9	34
	%	9,0	9	9	9	9	9	9	22,9	9	0	9	27,2

(1) Pour céréales - 5 F pour le coton.

RELATION ENTRE LE PRIX DES ENGRAIS ET LA DEMANDE POUR LES CULTURES VIVRIERES

CAMPAGNE AGRICOLE	PRIX ENGRAIS (F/kg) (1)	INDICE DE PRIX (3)	PRIX CONS- TANT 87 (F/kg)	HAUSSE REELLE AN- NUELLE PRIX	HAUSSE REELLE CUMULEE (6)	DEMANDE PAR HABITANT RURAL (2)	EVOLUTION ANNUELLE DEMANDE	EVOLUTION CUMULEE DEMANDE (6)
1982	46,3 (2)	207,7	57,8	-	-	1 394	-	-
1983	62	219,8	73,1	+ 26,5 %	+ 26,5 %	1 368	- 1,9 %	- 1,9 %
1984	78	232,5	86,9	+ 18,9 %	+ 50,3 %	1 304	- 4,7 %	- 6,5 %
1985	90	246,1 (4)	94,8	+ 9,1 %	+ 64,0 %	1 103	-15,4 %	-20,9 %
1986	114	252,1 (4)	117,2	+ 23,6 %	+102,8 %	939	-14,9 %	-32,6 %
1987	91	259,1 (5)	91,0	- 22,4 %	+ 57,4 %			

(1) Au stade sortie magasin SOFITEK pour l'engrais-coton

(2) Moyenne pondérée pour les vivriers entre deux prix successifs

(3) Déflation du produit national brut selon la Banque Mondiale jusqu'en 1984 inclus, base 1975 = 100

(4) Indice des prix en France, seul disponible pour la période et très proche sur le long terme (même monnaie)

(5) Prévision d'indice des prix en France

(6) Sur la base 1982.

PRIX DE VENTE DES ENGRAIS PAR LES ORD

F courant/Kg

ANNEE TYPE D'ENGRAIS	83 - 84						84 - 85						85 - 86						86 - 87						87 - 88								
	NPK		Urée		BP		NPK		Urée		BP		NPK		Urée		BP		NPK		Urée		BP		NPK		Urée		BP				
	Cpt	Cr.	Cpt	Cr.	Cpt	Cr.	Cpt	Cr.	Cpt	Cr.	Cpt	Cr.	Cpt	Cr.	Cpt	Cr.	Cpt	Cr.	Cpt	Cr.	Cpt	Cr.	Cpt	Cr.	Cpt	Cr.	Cpt	Cr.	Cpt	Cr.			
ORD	65	70			70		35	85	90	78			34	95	100	85	90	30	35	120	130	90	100			30	100	105	72	80	30	35	
Boucle du Mouhoun																																	
Bougouriba	-	70	-	70	25		85	90	75	75	27	30	95	100	85	90	30	35	120	125	90	95	27	30	100	105	72	80	30	35			
Centre	70	75	60	65	25	30	85	90	73	78	26	31	90	95	73	78	26	31	120	125	90	95	30	35	100	105	75	80	30	35			
Centre-Est	80	x	80	x			80	x	80	x			114	x	78	x			114	120	85	90	26	30	100	110	75	80	30	35			
Centre-Nord	75		75		35		75		75		30		100	105	88	93	30	35	120	125	90	95	30	35	100	105	75	80	30	35			
Centre-Ouest	67	72	67	72			85	90	73	78	30	33	96	101	85	90	30	33	120	128	90	95	30	33	100	105	75	80	30	33			
Comoé							85	90	73	78	29	34	95	100	85	90	30	35	120	125	90	95	30	30	100	105	72	80	30	35			
Est	60	65	70	75	25	30	90	95	75	80	30	35	96	106	86	92	30	35	138	138	103	103	32	32	118	131	93	103	34	37			
Hauts-Bassins																																	
Sahel	70	70	60	60	22	22	78	78	78	78	20	20	78	78	78	78	20	20	78	78	78	78	20	20	91		66		26				
Yatenga	90		75		30		90		77		35		110	100			37		125		100		35		125		100		35				
AVV	80	85	70	75			80	85	70	75			95	100	75	80			120	130	75	80			97	106	71	77					

Extrait de : Rapport PEV Fév. 87 (p. 19)

**FINANCEMENT DES SUBVENTIONS AUX ENGRAIS (DISTRIBUTION PAR SOUTIEX EXCLUSIVEMENT)**

MILLIONS DE F.

CAMPAGNE AGRICOLE	ENGRAIS CEDE (T)		SUBVENTION TOTALE	SUBVENTION PAR ENGRAIS		SUBVENTION PAR CULTURE			SUBVENTION PAR SOURCE DE FINANCEMENT									
	Engrais coton	Autres		Engrais coton	Unite	Autres	Coton	Non coton	Non productif	Bilan-coton (1)	CSPPA	Budget Etat	Fonds dev. (2)	CCCE	FAC	Banque M.	Pays-Bas	Japon
1971			24			24								24				
1972	1 998		13			13								8				
1973	2 241		31			31	23	8	31	5								
1974	2 842		68			68	43	25	43	25								
1975	3 765		366			366	226	140	226	140								
1976	5 603		219			219	148	71	148	71								
1977	8 699		322			322	195	127	195	127								
1978	11 475		450			450	232	218	232	218								
1979	14 071		620			620	333	287	333	287								
1980	17 524	1 040	1 003			948	515	433	55	515	433	55						
1981	15 977	765	1 132			1 092	534	558	40	534	258	40	300					
1982	18 314	1 196	1 462			1 410	653	757	52	653	259	52	80(6)			418(3)		
1983	21 817	1 254	1 388			1 310	684	626	78	711	626	3	48(6)					
1984	20 419	2 816	1 140			1 036	571	548	104	571				230	338(4)			
1985	17 770	3 635	921	58		791	485	476	130	486			161	161	129(4)		45(5)	
1986(7)	24 017	5 158	816	41		712	543	262	104	528			160	38	61(4)		23(5)	
1987															123(4)			

(1) ou Fonds Spécial de productivité

(2) avec paiement effectif de toutes les livraisons, excluant le crédit non remboursé

(3) don estimé à 471 millions dont 53 affectés au BIA

(4) don estimé à 651 millions. Livré en 80, affecté à 1984, 85, 86 et 87

(5) don estimé à 210 millions dont 152 reversés à un fonds

(6) Projet vivriers Ouest-Volta

Augmentations de rendements dues aux engrais, moyennes nationales

Cultures	Fumures utilisées/ha	Augmentation de rendements	
		kg/ha	par kg engrais
Arachide	100 kg N P K	329	3,29
	250 kg BP	219	0,87
Mil	100 kg N P K + 50 kg urée	268	1,78
	200 kg B P + 50 kg urée	154	0,61
Sorgho	100 kg N P K + 50 kg urée	335	2,23
	200 kg B P + 50 kg urée	174	0,69
Maïs	100 kg N P K + 50 kg urée	924	6,15
	200 kg B P + 50 kg urée	336	1,34
Riz pluvial	200 kg N P K + 100 kg urée	980	3,26
Riz irrigué	300 kg N P K + 200 kg urée	2 100	4,20
Coton	150 kg N P K + 50 kg urée	635	3,17

N P K : engrais coton avec S et B

BP : Burkinaphosphate

Source : BIKIENGA 1983 - La commercialisation des engrais en Haute Volta.

Extrait de : Rapport CIRAD DRN/EA Sept. 87 p. 9

Principales constatations et conclusions:

1. L'équipe a découvert que la conception du projet laissait à désirer car elle reposait sur un certain nombre d'hypothèses périmées ou sur des suppositions gratuites.
2. Les objectifs visés par le projet en matière de production de semences mères ont été dépassés. Quoiqu'il en soit, une bonne partie des lots ont été utilisés à titre de semences certifiées; ceci a eu pour conséquence, outre l'inefficacité de l'opération, de provoquer une majoration des prix. Le Service national des semences (NSS) a été contraint d'acheter toutes les semences mères produites par les stations de recherche et de les vendre à perte.
3. L'absence d'une politique réaliste de prix a porté préjudice à la rentabilité de la production, à la vente de semences mères et de semences certifiées. De surcroît, cette politique n'a pas incité des particuliers ni des groupes à s'intéresser à la production semencière.
4. Les stations de recherche agricole sont en mesure de fournir des semences d'obteneurs de variétés améliorées, de les multiplier afin d'obtenir des semences mères en quantités suffisantes, pour faire face à la demande en semences certifiées au niveau de l'agriculteur. Et il est désormais possible de se procurer des variétés améliorées, capables d'accroître la production alimentaire au Burkina Faso.
5. Les procédures de contrôle de qualité instituées par le NSS sont satisfaisantes; les inspecteurs sur le terrain et les techniciens de laboratoire ont reçu la formation nécessaire pour assurer leurs tâches. Le laboratoire est convenablement équipé et les tests de contrôle de qualité sont effectués selon les normes requises.
6. Il convient d'apporter des améliorations à certaines procédures administratives, aux méthodes utilisées pour la comptabilité et la présentation des comptes rendus.
7. Les objectifs fixés pour la formation outre-mer n'ont pas été atteints. En revanche, le NSS a été en mesure de mener à bien un programme de formation sur place, sans assistance extérieure.
8. Le NSS peut, grâce à un accroissement de ses revenus et une réduction de ses coûts, parvenir à une plus grande autonomie dans la conduite de ses opérations. Cependant, l'on ne saurait s'attendre à ce qu'il fonctionne sans subvention de la part du gouvernement, étant donné les services légitimes et concrets qu'il rend aux pouvoirs publics.

9. Les données recueillies se sont avérées insuffisantes pour procéder à une analyse économique d'ensemble. Toutefois, une simple analyse a démontré qu'investir dans des semences améliorées est hautement rentable et que les bénéfices ainsi réalisés ne se limitent pas simplement à défrayer les coûts encourus au titre du projet.

Principales recommandations:

1. La fonction première du NSS devrait être celle d'une agence à laquelle il incombe d'exercer un contrôle sur toutes les semences améliorées, qu'elles soient produites dans le pays ou importées. Le rôle du NSS en matière de production semencière et de commercialisation devrait se limiter: 1) à la formation d'agents agricoles et d'agriculteurs sélectionnés en tant que producteurs de semences, et 2) à promouvoir l'utilisation de semences améliorées de même qu'à fournir une assistance aux services de vulgarisation agricole lors de démonstrations.
2. Le Comité national des semences devrait être dynamisé, restructuré et son rôle redéfini.
3. Les semences mères devraient être produites ou obtenues sous contrats, passés par les stations de recherche. Une plus grande quantité de semences certifiées devraient être produites par des agriculteurs-multiplicateurs qui auraient, à la longue la possibilité de commercialiser de telles semences.
4. Le prix des semences mères devrait être négocié par les responsables des stations de recherche, les organisations utilisatrices ou les multiplicateurs. Le prix des semences certifiées devrait être basé sur les estimations du coût de leur production mais ultérieurement, lorsqu'il existera un nombre suffisant d'agriculteurs-multiplicateurs, ce prix devrait être guidé par le libre jeu du marché.
5. Les réglementations relatives aux semences, proposées par le NSS devraient, dans un premier temps, être appliquées en vertu d'arrêtés ministériels et non de lois proprement dites.
6. Il serait souhaitable de délimiter, au sein du NSS, les fonctions à caractère technique et administratif. Un poste spécial d'agent administratif devrait être créé et il conviendrait d'améliorer le système de prise en compte des éléments d'information.
7. Les besoins en assistance technique du NSS devraient être satisfaits en faisant appel aux experts en poste dans le pays.

8. Des programmes de ventes à crédit devraient être institués afin de financer l'emploi des semences améliorées. L'on pourrait également instituer un programme visant à échanger des semences contre des céréales.
9. Les estimations de la demande en matière de semences devraient être fondées sur la méthode dite " ascendante". Les estimations à plus long terme devraient être basées sur une étude approfondie de l'utilisation des semences.
10. Des mesures d'encouragement devraient être adoptées pour améliorer et le comportement professionnel du personnel du NSS et ses méthodes de gestion, grâce notamment à des stages de perfectionnement à l'étranger.
11. Il convient d'améliorer les méthodes comptables et celles ayant trait à la prise en compte d'éléments factuels.
12. Le gouvernement du Burkina devrait étudier la faisabilité d'instituer une co-entreprise ou d'accorder une concession à la société Pioneer Seed Company en vue de la production et de la commercialisation dans le pays de semences hybrides.
13. Des fonds d'exploitation devraient être alloués afin de couvrir les activités de contrôle du NSS. Par ailleurs, le budget du NSS pourrait être réduit si ce dernier percevait des redevances au titre des inspections, des essais de semences et des stages de formation.

#### Leçons tirées:

1. Les problèmes de distribution et de commercialisation devraient être analysés d'une manière plus explicite et examinés dans le cadre de la conception et de la mise en oeuvre des projets qui aboutissent à des apports de produits nécessaires à l'agriculture ou aux produits eux-mêmes.
2. Les informations prévisionnelles entrant dans la conception du projet exigent l'intervention d'institutions qui sont indispensables à sa réussite et dont il faut tenir compte lors de l'exécution du projet.
3. Les mécanismes du marché libre, tels que fixations des prix, ne se traduiront pas, dans une économie dirigée, par le processus coordonnateur et de répartition associé à une économie de marché.
4. Le maintien de subsides agricoles crée un phénomène préjudiciable de dépendance vis-à-vis du donateur que le gouvernement du pays hôte ne peut soutenir par la suite. Les informations relatives aux charges récurrentes constituent, pour le long terme, un facteur crucial pour juger du bien-fondé d'un projet à réaliser.

SEMENCE

La production des semences de base est assurée uniquement par l'Institut Burkinabé de la Recherche Agronomique et Zootechnique (IBRAZ). Les résultats obtenus avec ces semences sont excellents. Toutefois les quantités produites ne peuvent pas faire face aux besoins nationaux.

La production des semences certifiées est confiée aux ORD, à l'AVV et aux projets spécifiques.

PRODUCTION ET UTILISATION DE SEMENCES SÉLECTIONNÉES DEPUIS 1975

Années	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Production (T) :	261,400	470,000	289,080	411,247	425,480	72,555	77,148	68,535	92,558	91,391
Utilisation (T) :	188,713	227,700	261,946	292,820	267,919	57,512	59,495	40,124	75,579	78,127
Reliquat (T) :	92,687	242,240	27,134	118,427	157,481	14,683	17,653	28,411	12,979	13,270
% d'utilisation :	67,10	48,50	90,60	71,20	63,00	70,86	77,10	58,55	81,70	85,50

Source : Service des Semences

Le tableau ci-dessus traduit les efforts fournis en matière de production et montre la faiblesse d'utilisation. Le potentiel d'utilisation est encore énorme en regard aux 52.000 tonnes dont le Burkina a besoin pour emblaver annuellement les 2.600.000 ha exploités.

Extrait de : Proposition de Plan de développement de l'emploi  
des intrants agricoles au Burkina Faso - MAE/SG 1985

# PROTECTION DES VEGETAUX

POINTS SUR LA REALISATION DES PAYS ET ORGANISMES DONATEURS  
EN APPUI A L'EFFORT NATIONAL AU 15 NOVEMBRE 1987

01 PNUD/FAO

- . 50 atomiseurs
- . 10 tentes
- . 2 experts (formation, logistique)
- . 2 véhicules à titre de prêt pour la campagne

02 CEE/FAO

- . 15 320 litres de Fenitrothion 96 %
- . 15 combinaisons
- . 500 paires de gants
- . 500 paires de lunettes
- . 700 masques

03 CHINE/FAO

- . 20 tonnes de malathion 25 % ULV

04 USAID/FAO

- . 12 postes émetteurs-récepteurs
- . 8 antennes fouets
- . 1 expert entomologiste pour 45 jours

05 OUA/BAD

- . 300 000 dollars US

06 USAID

- . 20 000 litres de Fenitrothion 50 %
- . 1 hélicoptère pour 100 heures de vol

07 UNICEF

- . 2 camions à titre de prêt et leur fonctionnement pour la 1ère et la 2ème phase

08 CANADA

- . 310 tonnes de propoxur 1 %
- . 400 kg de callixur 75 %
- . 3 650 litres de Fenitrothion 1 000 g
- . 1 avion de traitement (TURBO TRUSH) pour 100 heures de vol
- . 500 000 dollars canadiens pour l'Appui Logistique

09 FRANCE

- . 5 000 litres de Fenitrothion 50 %
- . 3 000 litres de Fenitrothion 1 000 g
- . 100 atomiseurs
- . 500 microns ULVA
- . 1 hélicoptère pour la 1ère et la 2ème phase pour 150 heures de vol
- . 300 000 FF pour le fonctionnement
- . 6 postes émetteurs-récepteurs et 5 antennes fouets
- . 100 paires de lunettes

- 100 paires de gants

**10 HOLLANDE**

- 100 tonnes de propoxur 2 %
- 20 000 litres de Fenitrothion 1 000 g
- 300 atomiseurs
- 330 protège-oreilles
- 15 000 000 FCFA pour le fonctionnement

**11 ITALIE**

- 1 000 litres de Dursban 12 %
- 7 520 litres de malathion 50 % C.E.
- 194 atomiseurs
  - 2 pulvérisateurs
  - 50 pulvérisateurs montés sur roues
  - 4 pulvérisateurs de grande portée
  - 249 combinaisons
  - 248 paires de gants
  - 249 Paires de bottes
  - 240 Paires de lunettes
  - 510 masques
  - 25 tentes
  - 6 véhicules légers tout terrain
  - 1 expert pour 4 mois chargé du suivi et de gestion du matériel italien

**12 RFA/GTZ**

- 173,3 tonnes de propoxur 2 %
- 20 000 Litres de Fenitrothion 20 %
- 500 microns ULVA
- 500 combinaisons
- 505 paires de bottes
- 1 000 paires de gants
- 1 000 paires de lunettes
- 1 000 masques
- 9 250 000 FCFA pour le fonctionnement
- 3 camions UNIMOG + 3 poudreuses à gros débit
- 1 expert pour la formation des poudreuses à gros débit pour 2 semaines

**13 SUISSE**

- 15 000 litres de Fenitrothion 96 %
- 20 000 000 FCFA pour la confection de 1 200 combinaisons et la formation de 5 500 producteurs

**14 URSS**

- 397 combinaisons
- 251 paires de bottes
- 201 paires de gants
- 302 paires de lunettes
- 1 000 masques
- 1 expert en acridologie pour un mois accompagné d'un interprète

**15 PAM/COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE**

- 4 camions TT à titre de prêt pour la 1ère et la 2ème phase
- Vivres PAM
- Tentés à titre de prêt

ANNEXE II-1

L'offre nationale des céréales

Prix payés aux producteurs - leurs comportements

36. Extrait de : CILSS-PRECRISAL : La Politique Céréalière au Burkina Faso par TANDIA D.K., Juil. 87
37. Etude sur le comportement commercial des producteurs au Burkina Faso - CILSS-ATI-INSD
38. Stockage paysan
39. La vente de céréales dans les exploitations paysannes
40. Le stockage par les paysans
41. Prix sur les marchés

Extrait de : CILSS - PRECRESAL

La Politique Céréalière au Burkina Faso  
par TANDIA Demba Kissima    Juillet 87



2. - LA POLITIQUE DES PRIX

Les prix des céréales sont fixés par le conseil des ministres et annoncés après les récoltes (décembre 1985 pour la campagne 1985-86). Outre les ministères concernés, les représentants des producteurs et du syndicat des commerçants et les Comités de Défense de la Révolution sont associés à la fixation des prix. Il s'agit de prix uniformes sur tout l'ensemble du territoire national. A l'achat ce sont des "prix plancher" tandis que les prix au consommateur sont des "prix plafond". L'Etat vise à :

- assurer un prix rémunérateur aux agriculteurs pour les inciter à produire davantage ;
- permettre à toute la population de disposer de céréales en quantité suffisante en tous temps, dans toutes les régions à un prix raisonnable.

Dans cet esprit, il convient de signaler l'expérience courant 1985 de fixer les prix des céréales dans les provinces, en assemblée populaire. Cette expérience n'a pas été suivie en raison des difficultés découlant de l'inadéquation entre les prix proposés par les provinces déficitaires et ceux proposés par les provinces excédentaires.

A titre d'exemple, on peut citer qu'à Bobo-Dioulasso et dans la région du Sahel les prix respectifs avancés lors de la campagne 1985-86 étaient respectivement de 90 et 50 F/kg au producteur de céréales traditionnelles alors que les prix officiels finalement retenus étaient de 80 F/kg pour le

sorgho blanc, le mil et le maïs ; 75 F/kg pour le sorgho rouge ; et 85 F/kg pour le paddy.

En 1986-87, malgré la volonté clairement exprimée par l'Etat à continuer son soutien à la production nationale par l'octroi de prix incitatifs, un arrêté du département du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple a fixé les prix d'achat aux producteurs et les prix de vente au consommateur comme suit :

<u>Céréales</u>	<u>Prix producteur</u> FCFA/kg	<u>Prix consommateur</u> FCFA/kg
Mil	40	60
Sorgho blanc	40	60
Sorgho rouge	35	55
Maïs	40	60
Riz paddy	85	170

Les prix d'achat sont comparables à ceux de 1978 à 1980 et sont en baisse de 50 % par rapport aux prix de 1984 à 1986 (voir annexe II). Ils ont été fixés en fonction du prix du marché : dans les régions excédentaires de l'Ouest et du Sud, les prix variaient entre 20 et 35 FCFA/kg tandis que dans les centres urbains de Ouagadougou et dans les zones déficitaires du Nord les prix s'évaluaient entre 35 et 45 FCFA/kg au moment des récoltes.

Le volontarisme a ainsi cédé le pas à un certain réalisme, car l'OFNACER qui s'était fixé comme objectif la collecte de 60.000 tonnes de céréales ne pouvait réaliser que la moitié de tonnage si l'Etat maintenait les prix de 1985-86, puisqu'au prix de 40 FCFA/kg, l'OFNACER doit mobiliser au moins 2.875.599.270 FCFA

L'OFNACER a donc appliqué le prix de 40 FCFA/kg durant "la campagne de collecte intensive de céréales" (15 janvier au 5 février 1987) au cours de laquelle 14.800 tonnes de céréales ont été achetées, essentiellement auprès des commerçants, les paysans ayant cédé une partie de leurs récoltes à bas prix à ces négociants dès le début des récoltes (septembre-octobre). L'OFNACER et les autres organismes étatiques continuent à appliquer les prix officiels aussi bien à l'achat qu'à la vente.

Au niveau du circuit privé existent des prix d'achat et de vente parallèles. Ces prix sont fonction de l'offre et de la demande et varient selon les régions et suivant les saisons. Il en résulte des prix d'achat en dessous des prix officiels lorsque les récoltes sont bonnes et en dessous du prix officiel lorsque la saison agricole a été médiocre.

Sur ce point on peut conclure :

- que l'OFNACER ne peut assurer des prix rémunérateurs aux producteurs que s'il peut se porter acquéreur d'une part significative du marché
- et qu'ici comme ailleurs, c'est la loi de l'offre et de la demande qui détermine le prix à défaut d'une intervention conséquente et durable de l'Etat sur le marché.

Ces deux conditions essentielles ne semblent pas encore être réunies dans le contexte actuel du Burkina.

ETUDE SUR LE COMPORTEMENT COMMERCIAL DES PRODUCTEURS  
AU BURKINA FASO

CILSS/ATI - I N S D

VENTE DES CEREALES (MAIS - SORGHO - MIL)  
(% par Production Totale) par Village et par Période  
et prix moyens

(Données provisoires)

VILLAGE	Période 1		Période 2		Période 3		Période 4		Ensemble	
	Sept-Oct-Nov.86		Déc-Janv-Fév.87		Mars-Av-Mai 87		Juin-Jui-Août87			
	Prix	Vente	Prix	Vente	Prix	Vente	Prix	Vente	Prix	Vente
SINIENA	63,30	4,6	65,22	2,5	63,16	1,7	59,83	5,8	62,22	14,6
DIARABAKOKO	80,48	1,5	52,49	4,3	57,57	1,1	63,47	4,1	60,85	11
TANGORA	54,20	3,2	54,89	3,4	60,43	19,3	31,74	13,8	49,49	39,7
DANDE	35,09	5,10	32,16	16,9	36,22	4,2	53,25	6,1	37,10	32,3
FARA (K)	36,97	14,1	26,94	7,2	33,31	11,8	46,63	13,8	37,35	46,9
KOUEREDENI	39,49	8,5	32,57	16,2	32,20	22,0	39,25	10,4	19,57	57,1
FARA (S)	37,92	1,4	35,47	0,9	51,01	1,1	69,23	2,6	53,54	6
NABOU	36,73	3,2	33,38	1,7	42,26	0,8	47,66	2,6	39,97	8,3
TON	36,90	2,4	33,43	4,4	42,71	4,1	50,07	0,5	38,20	11,4
SOLENZO	38,24	8,9	36,96	6,1	39,42	9,4	47,60	10,8	41,19	35,2
KIE	29,96	3,8	30,58	11,6	32,47	8,8	42,56	4,8	33,04	29
LEKORO	30,55	0,8	30,32	2,6	33,49	4,8	47,95	11,1	41,25	19,3
ZABRE	42,15	2,8	33,47	15,4	35,85	19,9	37,76	2,9	35,52	41
HONO-BISSA	47,85	5,0	35,69	14,7	40,09	15,2	41,38	6,1	39,66	41
YOROKO	32,30	6,0	34,71	9,9	35,62	18,0	38,91	7,3	35,49	41,2

\* PONDERE

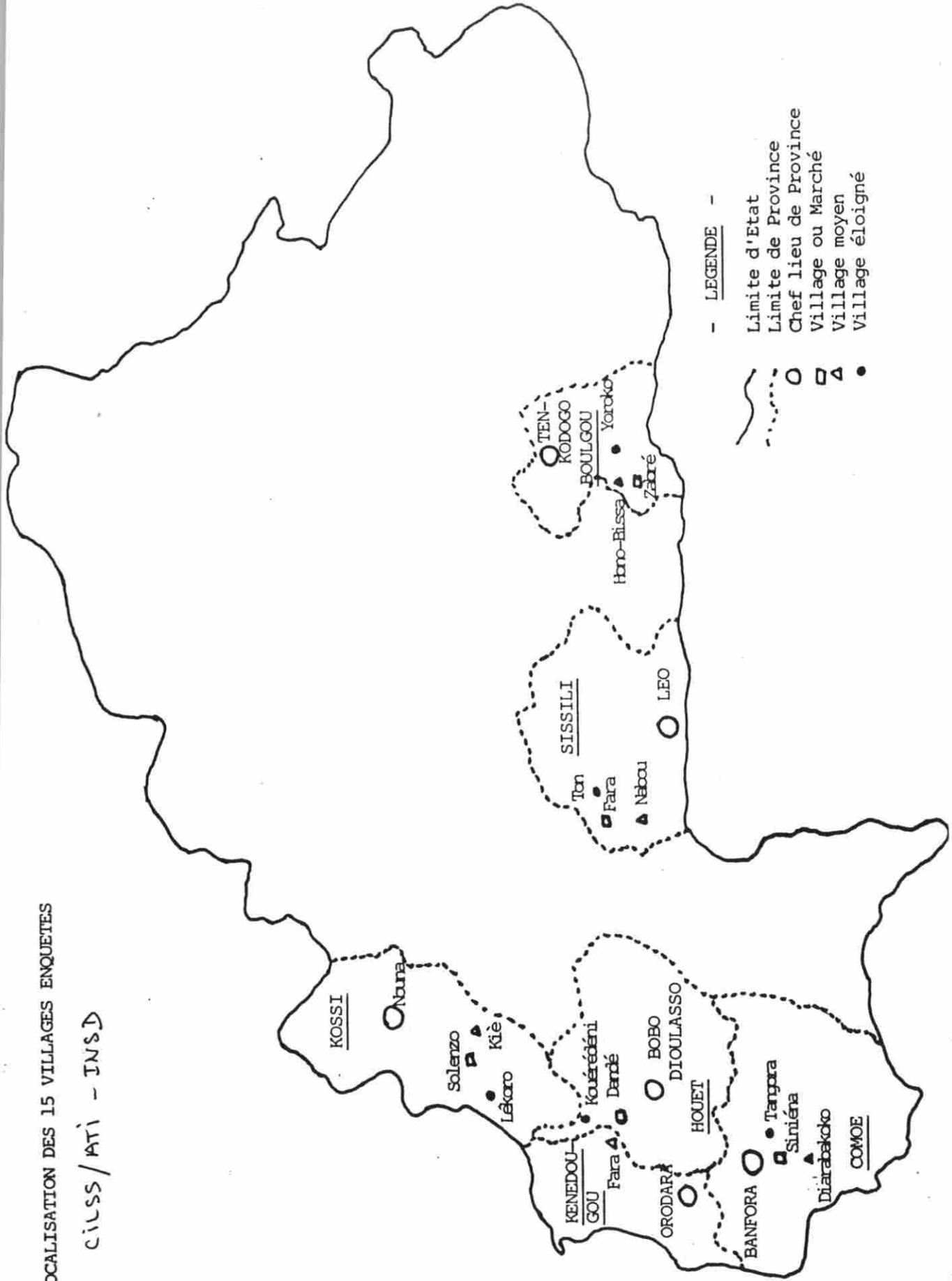
Prix officiels :

- 80 F/Kg jusqu'en décembre 86 (prix de la campagne précédente)
- 40 F/Kg à partir de janvier 87

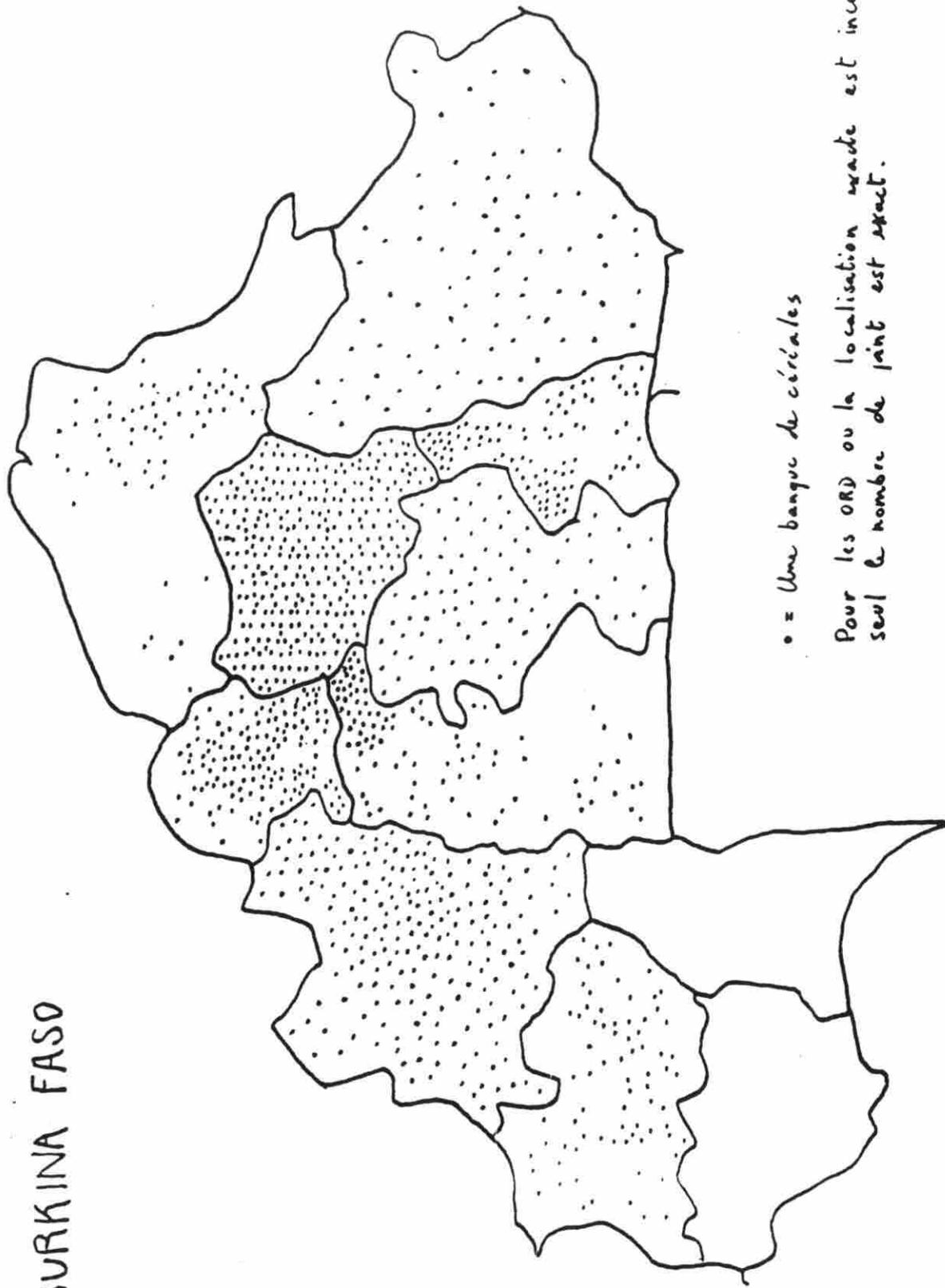
Les prix officiels pour la campagne ont été fixés très tardivement en décembre.

LOCALISATION DES 15 VILLAGES ENQUETES

CILSS / ATi - INSD



# BURKINA FASO



o = Une banque de céréales

Pour les ORD où la localisation exacte est inconnu  
seul le nombre de jait est exact.

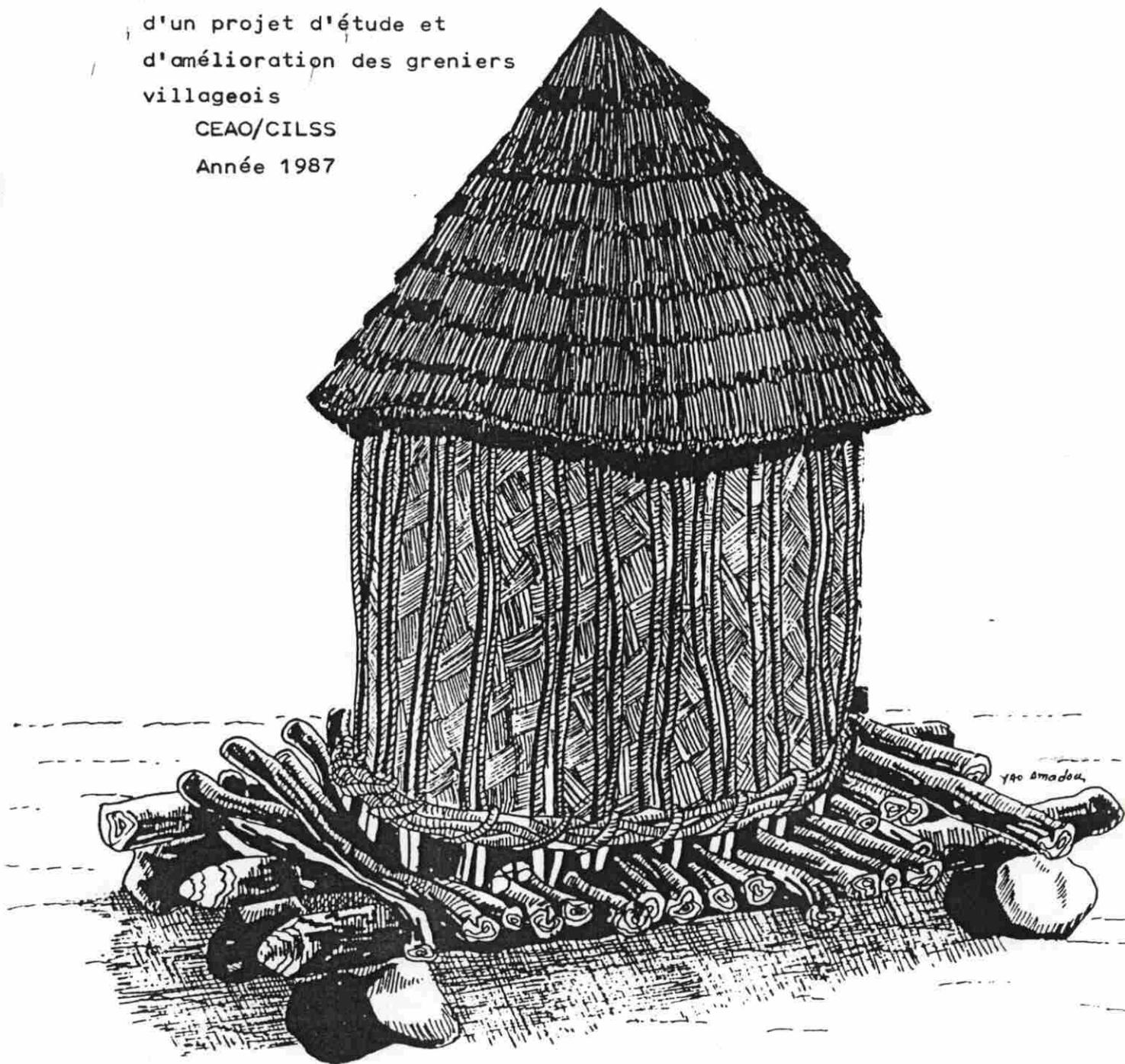
Extrait de : Assistance aux Banques de céréales des ORD du Yatenga et du Sahel  
Projet FAO TCP/BKF/6652 - Rapport de mission Guy LEDOUX Nov. 86

Extrait de :

Mission de formulation  
d'un projet d'étude et  
d'amélioration des greniers  
villageois

CEAO/CILSS

Année 1987



### 2.1 Récolte et séchage

Le préstockage des épis de mil et de sorgho au champ entraîne des pertes principales aux rongeurs, mais aussi parfois aux animaux d'élevage. Ce délai avant la rentrée de la récolte, qui peut atteindre une dizaine de jours, pourrait être abrégé si les paysans Gourmantché disposaient de meilleurs moyens de transport, des charrettes attelées, par exemple, et des matériaux plus résistants, notamment contre les attaques de termites, pour construire leurs greniers.

Le corps du grenier, de forme trapézoïdale, est construit en mottes de banco mélangé à de la paille. Il est couvert d'un toit conique, fait de couches de secco et de paille d'Imperata cylindrica.

Le crépissage intérieur et extérieur du grenier est soigneusement renouvelé chaque année par les femmes, qui complètent cette opération par un enduit finement poli. Le stockage des céréales y est fait sous forme d'épis.

#### 1.2.1.4 Zone Dagari et Lobi

L'habitat de la grande famille Dagari, souvent isolé en plein champ, ressemble à une forteresse carrée en banco aux dimensions imposantes. Une seule porte permet l'accès à la cour intérieure, complètement entourée par les pièces d'habitation. Le grenier, invisible de l'extérieur comme de l'intérieur de la cour, fait partie intégrante de cet ensemble architectural. Il occupe totalement une pièce, avec une seule ouverture au sommet, débouchant sur la terrasse et couverte d'un petit chapeau de paille. Ainsi protégé des intempéries, le grenier peut durer, selon les villageois Dagari, plus de 50 ans (cf. figure B.8).

Le corps du grenier, en forme de grande jarre (6 à 8 m<sup>3</sup>), repose sur une plate-forme semblable à celle du grenier Gourounsi décrit ci-dessus. Il est fabriqué avec un mortier d'argile, tiré du bord des marigots et mélangé à une herbe graminée finement hachée. Les parois sont construites en mottes de banco, par couches de 5 à 10 cm de hauteur.

Le stockage du mil y est fait sous forme d'épis hachés en menus morceaux, et celui du sorgho, sous forme de grain battu et non vanné. Ces techniques permettent de stocker une plus grande quantité de produits, tout en réduisant sensiblement les infestations d'insectes.

Les familles Lobi rencontrées par le projet dans la zone où prédomine l'ethnie Dagari pratiquent des techniques de stockage très semblables à celles qui viennent d'être présentées.

#### 1.2.2 Dégâts et pertes

##### 1.2.2.1 Causés par les insectes

Le sorgho blanc est le produit qui se conserve le plus facilement. Selon les producteurs, quel que soit le type de structure dans laquelle il est stocké, on peut le garder deux à trois ans sans dégâts notables. En revanche, le mil et le sorgho rouge <sup>1/</sup> se conservent moins bien et sont généralement infestés par les insectes au bout d'un an.

Tant dans les greniers en paille que dans ceux en banco, Coryra cephalonica et Rhizopertha dominica sont les deux ravageurs qui font le plus de dégâts sur le mil et sur le sorgho. Au bout de cinq à six mois de stockage (soit à partir d'avril ou mai), leur présence devient nettement visible, sauf dans le cas où le stock a fait l'objet d'un traitement spécial. Ainsi par

<sup>1/</sup> Le sorgho rouge est essentiellement destiné à la fabrication de la bière locale appelée dolo.

exemple, selon les estimations faites par les paysans, les pertes seraient de 10% sur le mil et de 6% sur le sorgho blanc au bout de 12 mois de conservation. Dans le cas du niébé, il faut nécessairement procéder à un traitement pour conserver les grains plus de deux mois. Un mélange de cendre chaude ou froide permet, toujours selon les villageois, de limiter les pertes à 4-5% en un an de stockage.

Quant au riz en paddy, sa conservation ne pose aucun problème et il n'y a pratiquement pas de pertes au bout d'un ou même de deux ans.

#### 1.2.2.2 Causés par les rongeurs et les termites

Les rongeurs et les termites causent surtout des dégâts dans les greniers végétaux. Les épis rongés par les souris, que les villageois peuvent remarquer au moment des prélèvements pour la consommation, sont un signe évident de leur présence dans le grenier tout au long de l'année.

Le problème des termites, quant à lui, s'est aggravé depuis la raréfaction, sinon la disparition des meilleurs bois de construction, contraignant les villageois à remplacer ceux-ci par des matériaux moins résistants.

En revanche, pour les greniers en banco des diverses zones visitées, aucune attaque de rongeurs ou de termites n'a été signalée.

#### 1.2.3 Techniques de préservation

##### 1.2.3.1 Techniques traditionnelles

Comme méthode de lutte préventive et parfois curative, les paysans de diverses provinces du Burkina Faso utilisent des produits naturels d'origine végétale contre les insectes des stocks, mais aussi pour protéger la structure des greniers contre les termites. Il s'agit principalement des feuilles, mais aussi des fleurs et des fruits de plantes qui poussent à l'état sauvage en brousse.

Parmi les plantes dont l'utilisation, actuelle ou passée, a été le plus souvent relevée, il faut mentionner spécialement Hyptis spicigera 1/ qui est employée surtout pour préserver les légumineuses en gousse. Une autre plante aux propriétés intéressantes pour la conservation a été également recensée, sans qu'on puisse malheureusement identifier son nom scientifique. Il s'agit du Nakpaw, comme l'appellent les Dagari. Les paysans en font sécher les feuilles et les tiges pour les piler; la poudre (matière active) ainsi obtenue est alors mélangée à de la cendre qui sert de support. Le traitement se fait par couches successives appliquées uniquement sur le sorgho, le riz et l'arachide. En effet, selon les villageois Dagari, le Nakpaw aurait des propriétés enivrantes, voire paralysantes. C'est pourquoi il n'est pas utilisé sur le mil, dont la mouture se fait sans décorticage préalable, contrairement au sorgho, au riz et à l'arachide. Sur le maïs, le produit est simplement appliqué à la base et à la surface du stock.

---

1/ Les noms vernaculaires de cette plante sont: Jumfani en langue gourmantché, Baawe en langue lobi, Doundouré en langue dagari.

Chez les Mossi des zones centre et centre-est, ces délais sont encore plus longs (deux à trois mois) car ils doivent préparer longuement l'opération de battage qui s'accompagne de tout un cérémonial traditionnel, et attendre la période de l'harmattan pour effectuer le vannage.

Les Dagari et les Lobi, en revanche, ne connaissent pas ces contraintes. Dès après la récolte, en effet, ils transportent les récoltes sur les terrasses d'habitation, lieu privilégié pour le séchage et le conditionnement des denrées avant le stockage, à l'abri de toutes déprédations.

## 2.2 Stockage

### 2.2.1 Structures et techniques de stockage

Les effets d'une sécheresse prolongée ont une incidence grandissante sur la construction des greniers en matériaux végétaux. On le remarque, d'une part par l'utilisation de matériaux moins résistants, d'autre part par des modifications sensibles des techniques de construction (crépissage intérieur et extérieur des greniers en paille, emploi de grosses pierres à la place des poteaux soutenant les plates-formes). Il s'agit là d'une évolution vers le grenier en banco, qui s'est déjà produite depuis un certain temps dans la région de Réo, chez les Gourounsi-Lela, et qui a déjà fait son apparition dans le Yatenga où des villageois utilisent maintenant le grenier de banco. Il est fort probable que ces transformations continueront de se propager. Mais, dans toutes les zones où l'adoption du grenier en banco s'explique par les effets de la sécheresse, la recherche du bon bois pour les poutres et poutrelles des plates-formes restera toujours un obstacle.

Seules les zones plus humides du sud du pays semblent peu affectées jusqu'ici par cette contrainte.

### 2.2.2 Déprédations et techniques de préservation

Le mil, qui est l'une des denrées de base de l'alimentation des populations, fait l'objet d'importantes infestations d'insectes à partir du septième mois de stockage. Au cours des dernières années, où la récolte suffisait à peine à couvrir les besoins d'une année de consommation, ces infestations n'avaient pas le temps de faire de gros ravages. Mais, en année de production normale (cas de l'année 1985-86), les pertes en cours de stockage peuvent être beaucoup plus graves. Cela s'explique notamment par le fait que les plantes, qui poussaient à l'état sauvage, utilisées traditionnellement pour la préservation des récoltes, telles que Cymbopogon giganteus, Hyptis spicigera et le Nakpaw, ont été délaissées par les paysans au profit des insecticides chimiques. On peut d'ailleurs se demander si ces plantes, qui n'ont jamais été cultivées, sont encore disponibles en quantité suffisante. Cela s'explique aussi par le fait que l'Actellic en poudre, maintenant recommandé par le Service de la protection des végétaux, n'est pas toujours disponible au niveau des ORD.

Cet ensemble de contraintes, qui concerne le stockage de toutes les céréales vivrières, sauf le riz, conduit les paysans à acheter n'importe quel produit pesticide, en vente libre sur les marchés locaux.

TAUX DE PERTES LORS DU STOCKAGE DU MIL ET DU SORGHO  
DANS LES GRENIERS TRADITIONNELS EN AFRIQUE 1/

Pays	Produits	Pertes	Auteurs
Sénégal	Mil en épis	2,2	Yaciuk
	Sorgho en épis	5,3	Yaciuk
	Sorgho en grains	9,5	Yaciuk
Nord-Nigeria	Sorgho en épis	4,0	Hays
	Sorgho en épis	4,0	Giles
Mali	Mil en épis	2 à 4	Guggenheim
Niger	Mil en épis	10,1 2/	Pointel
	Mil en épis	3,4	Daves & Elterich
Burkina Faso	Mil en épis	6,9 (8 mois de stockage)	Projet FAO/PFL
	Mil en grains	4,8 (7 mois de stockage)	Projet FAO/PFL

1/ Adapté de R. Audette et M. Grolleaud: Bibliographie générale sur le stockage non étatique des greniers dans les pays sahéliens, OCDE/Club du Sahel/CILSS, mai 1984.

2/ L'auteur considère ici que les grains attaqués par les insectes seront perdus au battage.

PERTES AU COURS DU PRESTOCKAGE AU CHAMP (maïs)

Années	Durée (jours)	Pertes (%)
1981	11,8	4,0
1982	8,3	3,6
1983	8,3	3,6
Moyenne	9,5	3,0

Extrait de : Mission de formulation d'un projet d'études et d'amélioration des greniers et stocks villageois  
CEAO/CILSS Rome 1987  
P. 15 et 5

**LA VENTE DE CEREALES DANS LES  
EXPLOITATIONS PAYSANNES**

Extrait de : Etude Agroprogress /OFNACER 1981-1985 (Février 86)

2.) LES VENTES DE CEREALES DANS LES EXPLOITATIONS PAYSANNES.

2.1.) Dans les zones excédentaires

Tableau 36 : LES VENTES AU SECTEUR DE N'DOROLA

	81/82	82/83	83/84	84/85
Production moyenne par pers. en kg	322	411	262	309
Stock moyen par personne en kg	270	460	292	321
Ventes moyennes par personne en kg	121	32	26	31
Ventes en % de la production	4 %	9 %	10 %	10 %
Ventes en % du stock	5 %	7 %	9 %	9,6 %

Tableau 37 : LES VENTES AU SECTEUR DE SOLENZO

	81/82	82/83	83/84	84/85
Production moyenne par pers. en kg	447	373	307	328
Stock moyen par personne en kg	431	316	282	363
Ventes moyennes par personne en kg	23	37	20	27
Ventes en % de la production	5 %	10 %	6 %	8 %
Ventes en % du stock	5 %	10 %	7 %	8,5 %

COMMENTAIRES DES DEUX TABLEAUX.

En 81/82, les volumes de céréales vendus dans les deux secteurs restent faibles par rapport à la production (5 % à Solenzo et 4 % à N'Dorola) pour la période étudiée. Cela peut être dû :

\* A la faiblesse du prix qui n'a pas incité les paysans à vendre beaucoup de céréales

\* A une augmentation des stocks après une récolte inférieure à la moyenne lors de la campagne précédente, ce qui se fait d'ailleurs traditionnellement.

....

\* Au fait que certains cultivateurs stockent les excédents de céréales pour les mettre sur le marché à une époque où la demande est plus importante et où des prix plus rémunérateurs peuvent être obtenus.

\* Au fait que les paysans stockent la totalité de leurs céréales et ne vendent une partie des excédents que si des besoins en argent liquide ne peuvent être couverts autrement.

En 82/83, les ventes ont augmenté car les récoltes ont été bonnes et le paysan n'avait pas intérêt à stocker pour faire de la spéculation en période de soudure.

En 83/84, malgré les récoltes relativement mauvaises, à N'Dorola les ventes ont légèrement progressé comparées à la production à cause des prix rémunérateurs du marché. A Solenzo, cela n'a pas été le cas, les ventes ont plutôt chuté comparées à la production car les CDR en voulant maintenir les prix réels sur les marchés au même niveau que les prix officiels ont amené les paysans à préférer beaucoup plus le stockage à la vente.

En valeur absolue les ventes ont diminué dans les deux secteurs par rapport à l'année précédente.

En 84/85, les ventes ont augmenté en valeur absolue dans les deux secteurs. Comparées à la production, elles subissaient une augmentation à Solenzo (8 % contre 6 % en 83/84) tout en restant au même niveau à N'Dorola (10 % pour les deux campagnes).

## 2.2.) Dans les zones à production moyenne.

### 2.2.1.) A tendance excédentaire

Tableau 38 : LES VENTES AU SECTEUR DE DIEBOUGOU

	83/84	84/85
Production moyenne par personne en kg	168	242
Stock moyen par personne en kg	150	224
Ventes moyennes par personne en kg	4	17
Ventes en % de la production	2 %	7 %
Ventes en % du stock	2,95 %	7,8 %

Tableau 39 : LES VENTES AU SECTEUR DE BITTOU

	82/83	83/84	84/85
Production moyenne par pers. en kg	166	228	220
Stock moyen par personne en kg	170	221	216
Ventes moyennes par personne en kg	19	30	16
Ventes en % de la production	11 %	13 %	7 %
Ventes en % du stock	10,7 %	13,5 %	7,25%

En 83/84 ; A Diébougou Les résultats ne sont pas fiables malgré la mauvaise qualité de la campagne.

En effet, les paysans se sont montrés extrêmement méfiants durant toute l'enquête. C'est ainsi qu'ils surestimaient les achats et sous-estimaient les productions et les ventes.

En 84/85 ; A Diébougou L'amélioration du dispositif d'enquête nous a permis d'avoir des résultats beaucoup plus fiables.

Comparées à 83/84, les ventes ont considérablement augmenté car les paysans après de très bonnes récoltes n'ont pas hésité à liquider dont le vieux stock ainsi qu'une partie des nouvelles récoltes pour faire face à certaines situations qui nécessitaient de l'argent liquide.

Il faut reconnaître que beaucoup de céréales ont été stockées pour être vendues à un prix beaucoup plus rémunérateur en période de soudure.

Il est à noter aussi que les céréales importées des pays frontaliers ne modifient en rien le comportement des paysans vis-à-vis de la vente des céréales. Le maïs, la seule céréale d'importation, peu consommé dans le secteur est surtout acheminé vers les grandes villes : Bobo, Ouaga et Ouahigouya.

#### A Bittou/Tenkodogo

D'une façon générale dans ces deux secteurs les ventes de céréales sont importantes comparées à la production céréalière (ce sont d'ailleurs les plus importantes de tous nos secteurs d'enquête). Cela se conçoit aisément quand on sait que compte tenu de la situation frontalière avec le Togo surtout et le Ghana, les paysans de ces secteurs cumulent les activités

En 82/83, l'enquête s'est déroulée dans le secteur de Tenkodogo.

En 83/84 et 84/85, elle a eu lieu à Bittou. Les ventes sont importantes en 83/84 car les récoltes ont été très bonnes et en plus les prix réels sur les marchés étaient assez élevés (au dessus du prix officiel à partir de Janvier 1984), donc rémunérateurs pour les paysans.

En 84/85, les ventes ont baissé aussi bien en valeur absolue qu'en pourcentage de la production à cause de la concurrence du maïs Ghanaïen. Les paysans au lieu de vendre à un prix non rémunérateur leurs propres récoltes, ont préféré se convertir en commerçants du maïs Ghanaïen qu'ils achètent moins cher à l'intérieur du Ghana ou à la frontière, et qu'ils revendaient avec une marge bénéficiaire substantielle au Burkina.

#### 2.2.2.) A tendance déficitaire

Tableau 40 : LES VENTES AU SECTEUR DE YAKO.

	82/83	83/84	84/85
Production moyenne par personne en kg	217	213	72
Stock moyen par personne en kg	236	212	107
Ventes moyennes par personne en kg	8	4	2
Ventes en % de la production	3 %	2 %	3 %
Ventes en % du stock	3,6 %	1,9 %	2,58%

Ce qui frappe à l'oeil est la baisse constante en valeur absolue, des ventes par personne. De 8 kgs en 82/83, elles sont passées à 4 kgs en 83/84 et à 2 kgs en 84/85. Cette baisse est le résultat d'une baisse constante du stock et partant de la récolte.

En 83/84, les paysans ont vendu peu par souci de sécurité alimentaire surtout. Ils ont préféré le stockage à la vente.

En 84/85, les ventes sont maigres car les récoltes ont chuté de moitié comparées à celles de 83/84.

2.3.) DANS LES ZONES DEFICITAIRES.Tableau 41 : LES VENTES AU SECTEUR DE THIOU

	82/83	83/84	84/85
Production moyenne par personne en kg	107	111	56
Stock moyen par personne en kg	168	141	111
Ventes moyennes par personne en kg	2	2	1
Ventes en % de la production	2 %	2 %	2 %
Ventes en % du stock	1,74%	1,86%	1 %

Tableau 42 : LES VENTES AU SECTEUR DE GOROM-GOROM

	83/84	84/85
Production moyenne par personne en kg	82	100
Stock moyen par personne en kg	118	150
Ventes moyennes par personne en kg	0,4	0,1
Ventes en % de la production	0,4 %	0,1 %
Ventes en % du stock		0,05%

Dans l'ensemble des deux secteurs les ventes sont très faibles à cause du déficit céréalier chronique et croissant, et des achats très importants de céréales. Il ne sert à rien de vendre pour acheter le lendemain. La structure des prix n'a pas d'effets notables sur les ventes de céréales par les paysans dans ces zones.

2.4.) CONCLUSION GENERALE ET REMARQUES SUR LES VENTES.

D'une façon générale, les volumes de céréales commercialisées par les paysans varient en valeur absolue et en pourcentage de la production, d'une région à une autre et d'une année à une autre selon les critères suivants :

- Le volume des récoltes et des stocks

.../...

#### 2.4.) CONCLUSION GÉNÉRALE ET REMARQUES SUR LES VENTES.

D'une façon générale, les volumes de céréales commercialisées par les paysans varient en valeur absolue et en pourcentage de la production, d'une région à une autre et d'une année à une autre selon les critères suivants :

- Le volume des récoltes et des stocks.

En effet, après de très bonnes ou mauvaises récoltes le paysan vend plus ou moins de céréales suivant le volume de son stock.

- Les prix réels du marché. Plus les prix sont rémunérateurs plus le paysan vend des céréales.

- Le goût du paysan pour la spéculation. Certains paysans stockent leurs excédents de céréales pour les mettre sur le marché à une époque où les prix sont plus rémunérateurs car la demande est plus importante.

- Les besoins en argent liquide.

Certains paysans stockent toutes leurs céréales et ne vendent une partie des excédents que si des besoins en argent liquide ne peuvent être couverts autrement.

- Le volume des cultures de rente.

Dans les régions de N'Dorola et de Solenzo où les paysans cultivent beaucoup de coton, on remarque que les volumes de céréales vendus sont moins que ce qu'elles peuvent bien être, si l'on compare le stock et l'auto-consommation.

Néanmoins, on vend beaucoup plus de céréales dans les zones excédentaires et à tendance excédentaire (aussi bien en valeur absolue qu'en % de la production) que dans celles qui sont déficitaires ou à tendance déficitaire. Le pourcentage de vente tourne autour de 10 % par rapport à la production céréalière dans les zones excédentaires ou à tendance excédentaire. Il varie entre 0,1 et 3 % dans les zones déficitaires ou à tendance déficitaire.

## LE STOCKAGE PAR LES PAYSANS

Extrait de : Etude Agroprogess /OFNACER 1981-85 (Février 86)

### 1) Dans les zones à production excédentaire

Tableau 22 : STOCKAGE AU SECTEUR DE N'DOROLA

	81/82	82/83	83/84	84/85
Vieux stock par personne en kg		91	57	47
Stock total par personne en kg	270	460	292	321
Durée théorique de consommation du stock total sur la base de 180 kgs/pers/an en mois	18 mois	30 mois et demi	19 mois et demi	21 mois et demi
Stock total en % de la production	83	111	87	108

Tableau 23 : STOCKAGE DANS LE SECTEUR DE SOLENZO

	81/82	82/83	83/84	84/85
Vieux stock par personne en kg		35	13	15
Stock total par personne en kg	431	363	283	316
Durée théorique de consommation du stock total sur la base de 180 kgs/pers/an	29 mois	24 mois	19 mois	21 mois
Stock total en % de la production	96	97	92	96

#### Consommateur des deux tableaux

\* En 81/82 le stock moyen à N'Dorola et Solenzo est respectivement de 270 kgs/personne et 431 kgs/personne. Les moyennes par village varient entre 92 et 613 kgs/personne à N'Dorola et entre 121 et 999 kgs/personne à Solenzo. Comme on peut le constater les écarts sont importants entre les villages et entre les deux secteurs.

De plus les quantités stockées représentent plus de 2 ans de consommation à Solenzo et 1 an et demi à N'Dorola. Ces chiffres paraissent considérables même pour des centres de production céréalière.

Les aspects énumérés ci-après peuvent y jouer un rôle :

- La quantité de céréales stockées peut être liée à la récolte dépassant la moyenne habituelle, les exploitants ayant augmenté leurs stocks après une récolte inférieure à la moyenne lors de la campagne précédente ; ce qui se fait traditionnellement.

- Le prix faible payé au producteur n'a pas incité l'exploitant à vendre des céréales.

- Enfin, il est possible que certains paysans stockent des excédents pour les mettre sur le marché à une époque où les prix sont rémunérateurs à cause de la demande qui est importante.

La proportion des céréales stockées, comparée à la production totale, est en moyenne de 96 % à Solenzo et 83 % à N'Dorola, mais les écarts d'un village à l'autre sont particulièrement importants (de 19 à 263 % pour les deux secteurs). Ces pourcentages indiquent les pertes respectives des anciens stocks de céréales provenant des récoltes des précédentes, comparées aux stocks totaux.

La proportion des céréales stockées, comparée à la production, paraît très élevée, notamment pour les régions excédentaires.

\* En 82/83, le stockage total par personne, est important (voir tableau précédents) aussi bien en kilogramme qu'en % de la production à cause surtout des très bonnes récoltes 82/83 et du vieux stock qui était assez important.

\* En 83/84, les deux secteurs, les paysans ont stocké peu de céréales (par rapport à l'année précédente, on a 53 % et 78 % respectivement à N'Dorola et Solenzo).

Les raisons suivantes sont évoquées :

- mauvaise récolte 83/84
- retour remarquable à la culture de coton en raison du prix des céréales relativement bas après la campagne 82/83.
- récolte relativement bonne en 82/83 et en 81/82 ; ce qui a permis de garantir un bon stockage et de vendre le surplus pour avoir

des fonds nécessaires pour s'acquitter des impôts et des obligations traditionnelles et acheter des vêtements. Les stocks moyens vont de 174 kgs (minimum) à 401 kgs (maximum) par personne pour les deux secteurs.

\* En 84/85. Dans les deux secteurs les stocks ont connu un léger accroissement bien que les vieux stocks aient légèrement diminués dans l'ensemble (en raison de la récolte tardive). Cela est dû :

- à une récolte meilleure à celle de 83/84
- à une tendance des paysans à stocker plus après l'échec de la culture de maïs.
- l'insécurité de la situation de ravitaillement survenue en période de soudure 1984.
- enfin, la chute de la récolte céréalière 84/85 et 83/84 en-dessous de la moyenne. La diminution des vieux stocks s'expliquent aussi par le fait que les paysans abandonnent petit à petit la production de subsistance pour rentrer dans celle de marché.

Le stockage d'un village à un autre va de 158 kgs à 483 kgs pour l'ensemble des deux secteurs

\* Voir à l'annexe les stocks par village.

2) DANS LES ZONES A PRODUCTION MOYENNE

2.1.) à tendance excédentaire

2.1.1.) Le secteur de Diébougou

Tableau 24 : LE STOCKAGE A DIEBOUGOU

	83/84	84/85
* Vieux stock par personne en kg	-	-
* Stock total par personne en kg	150	224
* Durée théorique de consommation du stock à la base de 180 kgs/pers/an	10 mois	15 mois
* Stock total en % de la production	39 %	92 %

En 83/84 : Compte tenu du début un peu tardif des enquêtes, de l'inexpérience des enquêteurs, et de la méfiance des paysans, les récoltes ont été sous-estimées et avec elles les stocks.

L'échec de la récolte de maïs a entraîné un épuisement total des vieux stocks ; c'est ce qui explique le relatif faible % de stock par rapport à la production. La faiblesse du stock s'explique aussi et surtout par la baisse très sensible de la production 83/84 (en dessous de la moyenne).

Le stock moyen par personne en kg va de 60 kgs à Ioloniono (minimum) à 220 kgs (maximum) à Obro.

La production de récoltes stockées va de 70,71 % (minimum) à Ioloniono) à 95,5 % (maximum à Tianskoura).

En 84/85 : Les résultats sont beaucoup plus fiables car le dispositif et les méthodes d'enquêtes ont été améliorés.

- Le stockage a considérablement augmenté pour deux raisons essentielles :

- les bonnes récoltes de mil et de sorgho en 84/85
- la tendance des paysans à stocker plutôt que de vendre (92 % de la récolte a été stockée contre 39 % en 83/84)

Sur l'ensemble de la zone le stock varie entre 123 kgs et 364 kgs par personne . La production de céréales stockée elle, varie entre 67 % (minimum) et 98 % maximum.

\* Voir à l'annexe le stockage détaillé du secteur

### 2.1.2.) Le secteur de Bittou

Tableau 25 : LE STOCKAGE A BITTOU

	82/83	83/84	84/85
* Vieux stock par personne en kg	2	8	8
* Stock total par personne en kg	170	221	216
* Stock total (en % de la production)	100	95	98
Donnée théorique de consommation de maïs total sur la base de 170 kgs/personne			

En 82/83, l'enquête a été réalisée à Tenkodogo secteur naturellement moins favorisé que celui de Bittou dans lequel, elle s'est déroulée deux saisons 83/84 et 84/85 ; les résultats l'illustrent merveilleusement.

En 83/84 et 84/85 : Le stockage n'a pas beaucoup varié comme l'illustre le tableau ci-dessus. Les raisons essentielles sont :

- les relatives bonnes récoltes des trois dernières années 82/83 jusqu'à 84/85.

- le maintien à un bon niveau de l'ancien stock durant les trois dernières campagnes.

La proportion de la production stockée est grande (96 % en 83/84 et 98 % en 84/85). La principale raison est que les paysans de ce secteur préfèrent acheter à moindre prix pour revendre les céréales produites dans les pays voisins au lieu de vendre les leurs à un prix qu'ils jugent peu rémunérateur.

En 83/84, le stock moyen variait entre 111 et 294 kgs/personne ; en 84/85 il variait entre 110 kgs et 341 kgs/personne pour l'ensemble du secteur.

La proportion de la production stockée variait entre 65 % et 129 % en 1983/84 et entre 77 et 138 % en 84/85.

En 83/84 les paysans ont stocké beaucoup de céréales pour les vendre surtout en période de soudure.

\* Voir à l'annexe, le stockage détaillé par village.

## 2.2.) à tendance déficitaire

### 2.2.1.) Le secteur de Yako

Tableau 26 : LE STOCKAGE A YAKO

	82/83	83/84	84/85
* Vieux stock par personne en kg	20	11	12
* Stock total par personne en kg	236	212	107
* Stock total en % de la production	108	102	148
Durée théorique de consommation du stock sur la base de 180 kgs/pers/an	15 mois et demi	14 mois	7 mois

Comme l'indique le tableau ci-dessus :

- L'ancien stock a diminué de 45 % en 83/84 pour rester sensiblement au même niveau en 84/85.
- Le stock total lui a constamment baissé (passant de 236 kgs en 82/83 à 212 kgs en 83/84 et enfin à 107 kgs/personne en 84/85).

La raison essentielle est la baisse successive des quantités récoltées suite à une pluviométrie de plus en plus médiocre.

La proportion de céréales stockées est grande par rapport à la production du fait des achats massifs de céréales et de la diminution des ventes.

Le stock total varie entre 88 et 330 kgs par personne en 82/83, entre 142 et 295 kgs en 83/84 et entre 68 et 196 kgs en 84/85. On peut remarquer que le stock maximal a diminué au cours des années, passant de 330 kgs à 295 kgs et enfin à 196 kgs pour l'ensemble du secteur.

Le stock en % de la production lui variait entre 92 et 122 % en 82/83, entre 92 et 125 % en 83/84 et entre 98 et 412 %. Ici les minimums et maximums sont allés croissants d'une année à l'autre. Cette situation traduit très bien la baisse des productions qui a entraîné dans son village celle des ventes et l'augmentation des achats.

\* Voir à l'annexe les tableaux détaillés des stocks.

### 3.) DANS LES ZONES DEFICITAIRES

#### 3.1.) Le secteur de Thiou

Tableau 27 : LE STOCKAGE A THIOU

	82/83	83/84	84/85
* Vieux stock par personne en kg	12	-	3
* Stock total par personne en kg	168	141	111
* Stock total en % de la production	157	132	196
Durée théorique de consommation du stock total sur la base de 180 kgs/pers/an	11 mois	9 mois	7 mois

Le tableau précédent nous amène au constat suivant :

- Le vieux stock par personne est allé diminuant d'une année à une autre. De 12 kgs en 82/83 il est passé à 3 kgs en 84/85.
- Le stock total a également connu une baisse constante. De 168 kgs en 82/83, il est passé à 141 kgs en 83/84 et enfin à 111 kgs en 84/85.

Cette tendance à une baisse du stock résulte surtout d'une baisse constante des récoltes suite à une dégradation quasi permanente de la situation pluviométrique.

La proportion de la production stockée est grande (largement en-dessus de 100 %). Ceci est la conséquence de l'abstinence des paysans de vendre, et surtout de l'achat massif des céréales. En 83/84, elle a chuté (132 % contre 157 % en 82/83 et 196 % en 84/85) à cause d'une légère baisse des achats (les paysans ont acheté moins non pas qu'ils n'en avaient pas besoins mais parce que les céréales manquaient surtout en période de soudure).

- Le stock moyen variait entre 89 kgs et 230 kgs par personne en 82/83 ; entre 106 et 262 kgs en 83/84 et enfin entre 38 et 323 kgs en 84/85 pour l'ensemble des villages du secteur.

\* voir à l'annexe les tableaux détaillés des stocks du secteur.

### 3.2.) LE SECTEUR DE GOROM-GOROM

Tableau 28 : LE STOCKAGE A GOROM-GOROM

	83/84	84/85
* Vieux stock par personne en kg	5	2
* Stock total par personne en kg	118	150
* Stock total en % de la production	131	150
Durée théorique de consommation du stock total sur la base de 180 kgs/pers/an	7,5 mois	10 mois

Ici la situation est identique à celle du secteur de Thiou.

- La dégradation de la situation pluviométrique du secteur, liée à celle des sols à entraînée un déficit céréalier chronique qui est à l'origine des achats massifs de céréales et de l'absence des ventes (ce serait une aberration que de vendre en sachant que toute la récolte ne couvrirait pas les besoins céréaliers de la famille).

\* Consulter à l'annexe les tableaux détaillés des stocks du secteur par village et par année.

#### 4.) CONCLUSION SUR LE STOCKAGE

D'une façon général le volume des stocks est fonction :

- du volume des récoltes présentes et antérieures.
- du volume des ventes lié au prix actuel des céréales.
- de la tendance ou non des paysans vers une économie de marché.
- du volume des achats etc...

L'enquête a révélé que certains paysans vivant dans les zones excédentaires stockent les excédents de leurs récoltes soit pour les mettre sur le marché à une époque où les prix sont plus rémunérateurs soit pour les vendre lorsque seulement des besoins d'argent ne peuvent pas être couverts autrement.

Comparé à la récolte, le stock est plus important dans les zones déficitaires que dans celles excédentaires à cause des achats massifs de céréales.

D'une façon générale le stock a connu une baisse constante sur l'ensemble de la zone d'enquête à cause de :

- la baisse des productions liée à une dégradation constante de la situation pluviométrique.
- la baisse des vieux stocks liée à une légère ouverture des paysans des zones excédentaires vers une production de marché.
- Pour une zone donnée, les écarts de stockage sont importants entre les différents villages.

.../...

PRIX SUR LES MARCHES

Extrait de : Etude Agroprogres./OFNACER

Programme de Sécurité Alimentaire Fév. 86

Prix moyen du sorgho blanc dans les différents secteurs

Prix du kilogramme

Secteurs Mois	Solenzo		N'Dorola		Bittou		Yako		Diébougou		Gorom-Gorom		Thiou	
	84	85	84	85	84	85	84	85	84	85	84	85	84	85
Janvier	64	82	65	82	78	80	87	111	78	66	112	132	78	111
Février	78	84	76	85	93	80	93	117	87	78	128	135	93	111
Mars	84	90	87	94	100	90	112	132	106	87	143	145	109	122
Avril	109	90	93	94	103	90	118	135	115	93	143	150	121	133
Mai	93	85	103	80	103	90	131	135	128	100	143	140	137	133
Juin	87		97		110		109		142		128		126	
Juillet	105		120		130		109		140		148		126	
Août	117		120		110		129		143		182		126	
Sept.	100		88		110		135		132		140		127	
Octobre	103		91		90		123		85		135		117	
Novembre	66		64		73		106		65		149		98	
Décembre	71		64		75		113		-		158		98	

Prix Officiels :

- Campagne 83/84

Publication des prix en Nov. 83  
valable jusqu'en Nov. 84

Production

Consommation

66

88

- Campagne 84/85

valable de Nov. 84 à Nov. 85

80

88

Prix moyen des céréales (sorgho blanc)  
dans les différents secteurs

	Solenzo		N'Dorola		Bittou		Yako		Diébougou		Gorom		Thiou	
	83/84	84/85	83/84	84/85	83/84	84/85	83/84	84/85	83/84	84/85	83/84	84/85	83/84	84/85
<u>RECOLTES</u> Octobre - Janvier	64	81	65	75	78	80	87	113	78	72	112	143	78	106
<u>APRES RECOLTES</u> Février - Mai	91	87	90	88	100	87	114	130	109	90	139	142	115	129
<u>SOUUDRE</u> Juin - Septembre	102		105		115		121		139		150		126	

PRIX PAYES AUX PRODUCTEURS  
Sorgho blanc F/Kg

ZONES EXCEDENTAIRES

SEMAINES N° MARCHES	Novembre 86					Décembre 86					Juin 87	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
DEDOUGOU	-	-	-	51	37	32	31	33	-	37		
SOLENZO	30	30	38	32	26	31	-	31	37	-		
N'DOROLA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
DANDE	-	32	29	30	30	32	31	29	28	-		
FARA	36	33	36	25	28	25	27	26	-	-		
ZABRE	42	-	48	40	39	30	27	27	30	-		
BATIE	68	70	78	71	58	42	-	-	-	-		

ZONES DEFICITAIRES

SEMAINES N° MARCHES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
BARSALOGO	30	-	33	-	32	34	32	31	-	-
BITTOU	38	-	-	34	28	26	26	26	26	28
DIAPAGA	-	-	34	32	34	33	-	-	-	-
SAPONE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NAMOUNOU	38	35	38	32	42	28	29	-	-	-

Prix officiels : 80 jusqu'en Décembre 86 (prix de la campagne précédente)

40 à partir de Janvier 87 (prix fixé fin décembre 86)

Source : OFNACER ; Opération 6 ; étude des marchés Mars 87

CLASSIEMENT RELATIF DES PREFERENCES COMMERCIALES POUR L'ECHANTILLON ENTIER ET PAR GROUPE ETHNIQUE			
	Total	Bwaba	Mossi
Coton	1	1	1
Volaille	2	2	3
Calebasses	3	3	2
Noix de karité	4	4	4
Sésame	5	5	5.5
Petits ruminants	6	6	5.5
Arachide	7	10	7
Porcins	8	9	9
Haricots	9	11	8
Prêt accordé par un parent	10	7.5	12.5
Prêt accordé pr le groupe de cultivateurs	11	7.5	16
Mobylette/motocyclette	12	12	10.5
Riz	13	14	12.5
Maïs	14	13	14
Bovins	15	15	10.5
Prêt accordé par un commerçant	16	16	18
Petit mil	17	18	15
Sorgho	18	17	17
Bicyclette	19	19	19
Charrette	20	20	20

Enquête réalisée à Dankui (village près de Dédougou)

Extrait de : La dynamique de la commercialisation  
des céréales au Burkina Faso Mai 87  
(Etude Michigan/Wisconsin)  
Tome III p. 91

(village de DANKUI 1983)

CALENDRIER "NORMAL" DE LA MAJORITE DES TRANSACTIONS  
CEREALIERES DECLARE PAR LES CULTIVATEURS

	Bwaba	Mossi	Fulani
<b><u>Vend normalement</u></b>			
A la récolte et/ou de manière anticipée	6	1	0
Pendant toute l'année	1	2	0
Pendant la soudure	0	2	0
Jamais	<u>7</u>	<u>4</u>	<u>7</u>
Total	14	9	7
<b><u>Achète normalement</u></b>			
A la récolte et/ou de manière anticipé	2	0	0
Pendant toute l'année	2	0	0
Pendant la soudure <sup>a</sup>	6	4	2
Jamais	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>1</u>
Total	14	9	7

NOTE: (a) Comprend les achats directs aussi bien que les achats à crédit qu'il faudra rembourser au moment de la récolte.

Université du Michigan, La Dynamique de la commercialisation des céréales au Burkina Faso, 1986.

CATEGORIES DE TRANSACTIONS CEREALIERES DANS LESQUELLES  
SE CLASSENT LES CULTIVATEURS

	"Normalement"	"Cette année" (1)
Ventes seulement	5	1
Achats et ventes, mais davantage de ventes	2	0
Achats et ventes, mais davantage d'achats	2	3
Achats seulement	4	15
Aucune transaction	9	3
Incertain	1	1
TOTAL	23 <sup>a</sup>	23 <sup>a</sup>

NOTE: (a) Les sept concessions Fulani n'ont pas été enquêtes à ce sujet du fait qu'elles ne vendent jamais de céréales.

Université du Michigan, La Dynamique de la commercialisation des céréales au Burkina Faso, 1986.

(1) Année 1983 : déficitaire

(village de DANKUI 1983)

CIRCUIT COMMERCIAUX UTILISES LE PLUS SOUVENT SELON  
LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES CULTIVATEURS

	Oui	Non
Voisins, amis, "chaque personne qui se présente à ma porte", épouses <sup>b</sup>	10	13
Commerçants	7	16
Parents (à l'exception des épouses)	5	18
Marché	3	20
Groupe des cultivateurs	2	21

NOTES: (a) Les Fulani ne sont pas compris du fait qu'ils n'effectuent pas de ventes, donc N=23 dans ce Tableau.

(b) Les enquêtés ont distingué entre leurs épouses et les autres parents parce que les hommes vendent régulièrement des céréales à leurs épouses, qui font par la suite du petit commerce de plats et de boissons à base de céréale.

ANNEXE II-1

L'offre nationale des céréales

Comptes d'exploitation

- 42. Divers .... Comptes d'Exploitation ....(14)
- 43. Extrait de : SOFITEX/PROCEDIS - Saison pluviale 87  
"comptes d'exploitation prévisionnels
- 44. Coûts de l'irrigation (1)

COMPTES D'EXPLOITATION THEORIQUES  
PRESENTES A LA DEUXIEME ASSISE  
DU COMITE POPULAIRE DE LA GESTION  
DES EXPLOITANTS DE LA VALLEE  
DU KOU - BOBO 21 AOUT 87

COMPTE D'EXPLOITATION MAIS - GRAINS.

COMPTE D'EXPLOITATION D'UN HECTARE DE MAIS (1986 - 1987)  
RAIN

	Quant.	P.U.	Frais	Cumule
.Redevances			29250	29250
.Preparation du sol				
Labour			12500	
Pulverisage			12500	
Billonage			12500	
Buttage (stade 8 feuilles)			10000	
.Intrants				47500
Engrais coton 15-20-15	300	127	38100	
Uree 46%	150	97	14550	
Semences	25	140	3500	
FURADAN 5G	20	1600	32000	
DECIS	2	4900	9800	
. Petit materiel			688	97950
.Imprevus 5%			8769	8769

TOTAL DES FRAIS

184157

A un prix de vente a la vallee du kou de 45 F.CFA le kilo  
ceci represente l'equivalent de 4092 kg de mais grain

à un rendement de

2000 Kg/Ha le revenu est	-188280 F.CFA/an ou	-94140 par campagne
3000 Kg/Ha le revenu est	-98280 F.CFA/an ou	-49140 par campagne
4000 Kg/Ha le revenu est	-8280 F.CFA/an ou	-4140 par campagne
5000 Kg/Ha le revenu est	81720 F.CFA/an ou	40860 par campagne
6000 Kg/Ha le revenu est	171720 F.CFA/an ou	85860 par campagne

La campagne de mais grain demande 160 homme(femme)jours de travail.  
ainsi la remuneration est, a un rendement de

2000 Kg/ campagne	environ	-588 /homme(femme)jour
3000 Kg/ campagne	environ	-307 /homme(femme)jour
4000 Kg/ campagne	environ	-26 /homme(femme)jour
5000 Kg/ campagne	environ	255 /homme(femme)jour
6000 Kg/ campagne	environ	537 /homme(femme)jour

Pour gagner le SMIG ind. il faut produire en moyenne 7740 Kg/Ha

COMPTE D'EXPLOITATION BLE.

COMPTE D'EXPLOITATION D'UN HECTARE DE BLE (1986 - 1987)

1. Redevances		29250	29250
2. Preparation du sol			
Fraisage		18000	
3. Intrants			18000
250 Kg Engrais coton		31750	
50 Kg super triple		10000	
250 Kg uree		24250	
Semences 200 Kg a 110		22000	
4. Location materiel			88000
Semoir		2500	
Batteuse		12000	
Carburants/lubr.		5000	
5. Petit materiel		688	19500
			688
6. Imprevus 5%		7772	7772
<u>TOTAL DES FRAIS</u>			<b>163210</b>

A un prix de vente a la vallee du kou de 100 F.CFA  
ceci represente l'equivalent de 1632 Kg de ble

a un rendement de

2000 kg ble le revenu	73600 F.CFA/an ou	36800 par campaF.CFA
2500 kg ble le revenu	173600 F.CFA/an ou	86800 par campaF.CFA
3000 kg ble le revenu	273600 F.CFA/an ou	136800 par campaF.CFA
3500 kg ble le revenu	373600 F.CFA/an ou	186800 par campaF.CFA
4000 kg ble le revenu	473600 F.CFA/an ou	236800 par campaF.CFA

la campagne demande 70 homme(femme)jours de travail.  
ainsi la remuneration est, a un rendement de

2000 kg ble / campagne	environ	526 /homme(femme)jour
2500 kg ble / campagne	environ	1240 /homme(femme)jour
3000 kg ble / campagne	environ	1954 /homme(femme)jour
3500 kg ble / campagne	environ	2669 /homme(femme)jour
4000 kg ble / campagne	environ	3383 /homme(femme)jour

COMPTÉ D'EXPLOITATION COMPARE D'UN HA DE COTON  
ET D'UN HA DE CEREALES EN CULTURE ATTELEE

	Coton intensif	Coton semi intensif	Maïs intensif	Sorgho intensif	Sorgho extensif
<u>Rendement kg/ha</u>					
1er choix	1 350	800			
2e choix	150	200			
Total	1 500	1 000	2 000	1 500	900
<u>Prix au producteur</u>					
1er choix	85	85			
2e choix	55	55			
Pondéré	82	79	40	40	40
Valeur production	123 000	79 000	80 000	60 000	36 000
<u>Charges</u>					
Engrais NPK (kg) FCFA	(150)16 500	(100)11000	(100)11000	(100)11000	
Urée (kg) FCFA	( 50) 4 000	( 25) 2000	( 50) 4000	( 50) 4000	
Insecticides (litre) FCFA	( 10)16 900	( 5) 8450			
Semences (kg) FCFA	( 50) 400	( 50) 400	( 30) 4950	( 10) 400	(10) 400
Petit outillage et entretien/ha					
Atomiseur	3 500	3 500			
Piles	1 000	1 000			
Cordes	350	350			
Soins aux animaux	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Entretien du matériel	1 590	1 590	1 590	1 590	1 590
Intérêts du capital emprunté	3 350	3 350	3 350	3 350	3 350
S/Total RMB/ha	49 590 73 410	33 640 45 360	26 890 53 110	22 340 37 660	7 380 29 020
Variation de RMB par rapport à "coton intensif" FCFA		28 050	-26 300	-41 750	-50 390
Variation de RMB par rapport à "maïs intensif" FCFA	+20 300	- 7 750		-15 450	-24 090
RMB par journée de travail FCFA	(128) 573	(110) 412	(75) 708	(75) 502	(65) 446
Variation de RMB par journée de travail par rapport au cas du maïs	-135	-296		-206	-262
RMB par kg produit FCFA	48,94	45,36	26,55	25,10	3 224
Charges/kg produit FCFA	33,06	33,64	13,44	14,89	8,20

NOTE : Pour 1 coton intensif dont le rendement serait de 1 200 kg/ha, le RMB serait de 48 810, entre le maïs intensif et le coton 1/2 intensif à 1 000 kg/ha.

Extrait de : Rapport de mission filière coton  
CCCE Avril 87 (document interne)

COMPTE D'EXPLOITATION COMPARE D'UN HA DE COTON  
ET D'UN HA DE CEREALES EN CULTURE ATTELEE

	Coton intensif	Coton semi intensif	Maïs intensif	Sorgho intensif	Sorgho extensif
<u>Rendement kg/ha</u>					
1er choix	1 350	800			
2e choix	150	200			
Total	1 500	1 000	2 000	1 500	900
<u>Prix au producteur</u>					
1er choix	90	90			
2e choix	50	50			
Pondéré	86	82	40	40	40
Valeur production	129 000	82 000	80 000	60 000	36 000
<u>Charges</u>					
Engrais NPK (kg) FCFA	(150)16 500	(100)11000	(100)11000	(100)11000	
Urée (kg) FCFA	( 50) 4 000	( 25) 2000	( 50) 4000	( 50) 4000	
Insecticides (litre) FCFA	( 10)16 900	( 5) 8450			
Semences (kg) FCFA	( 50) 400	( 50) 400	( 30) 4950	( 10) 400	(10) 400
Petit outillage et entretien/ha					
Atomiseur	3 500	3 500			
Piles	1 000	1 000			
Cordes	350	350			
Soins aux animaux	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Entretien du matériel	1 590	1 590	1 590	1 590	1 590
Intérêts du capital emprunté	3 350	3 350	3 350	3 350	3 350
S/Total	49 590	33 640	26 890	22 340	7 380
RMB/ha	79 410	48 360	53 110	37 660	29 020
Variation de RMB par rapport à "coton intensif" FCFA		-31 050	-26 300	-41 750	-50 390
Variation de RMB par rapport à "maïs intensif" FCFA	+26 300	- 4 750		-15 450	-24 090
RMB par journée de travail FCFA	(128) 620	(110) 440	(75) 708	(75) 502	(65) 446
Variation de RMB par journée de travail par rapport au cas du maïs	-38	-268		-206	-262
RMB par kg produit FCFA	55,94	48,36	26,55	25,10	32,24
Charges/kg produit FCFA	33,06	33,64	13,44	14,89	8,20

NOTE : Pour 1 coton intensif dont le rendement serait de 1 200 kg/ha, le RMB serait de 53 610, voisin du maïs intensif et du coton 1/2 intensif à 1 000 kg/ha.

Extrait de : Rapport de mission filière coton  
CCCE Avril 87 (document interne)

COMPTES D'EXPLOITATION  
THEORIQUES POUR LE PADDY

TYPE 2 (BAS-FONDS AMELIORE)

1. VALEUR DE PRODUCTION

- Rendement	: 2,5 tonnes/ha		
- Prix	: 85 F/kg		
- Valeur de la Production	: 85 F X 2 500	=	212 500 F

2. CHARGES D'EXPLOITATION

- Semences	: 40 kg/ha ; 165 F/kg	=	6 600 F
- NPK	: 150 kg/ha ; 105 F/kg	=	15 750 F
- Urée	: 50 kg/ha ; 80 F/kg	=	4 000 F
- Amortissement Equipement Agricole		=	23 278 F
- Remunération travail	: 200 hj ; 735 F/hj	=	147 000 F
- Traitement phyto	: 2 l/ha ; 2 000 F/l	=	4 000 F
	TOTAL CHARGES	=	200 628 F

3. <u>"MARGE BRUTE"</u>	= 212 500 - 200 628 F	=	11 872 F
-------------------------	-----------------------	---	----------

---

- Redevance Entretien 40 % de (3)

Extrait de : Etude sur l'organisation de la collecte, du traitement,  
de la conservation du riz produit par les petites plaines  
FED 1982

NB : Les prix de référence  
correspondent à ceux  
pratiqués en 1987

TYPE 3 (PERIMETRE IRRIGUE PAR DERIVATION)  
UNE SEULE CULTURE DE RIZ

1. VALEUR DE LA PRODUCTION

- Rendement	: 3,5 Tonnes/ha		
- Prix	: 85 F/kg		
- Valeur de la Production	: 85 F X 3 500	=	297 500 F

2. CHARGES D'EXPLOITATION

- Semences	: 40 kg/ha ; 165 F/kg .....	=	6 600 F
- Urée	: 100 kg/ha ; 80 F/kg .....	=	8 000 F
- NPK	: 300 kg/ha ; 105 F/kg .....	=	31 500 F
- Traitement phyto	: 4 litres/ha ; 2 000 F/l .....	=	8 000 F
- Amortissement Equipement Agricole	.....	=	23 278 F
- Rémunération travail	: 200 hj ; 735 F/hj .....	=	147 000 F
	TOTAL CHARGES	=	224 378 F

3. "MARGE BRUTE" = 297 500 F - 224 378 F ..... = 73 122 F

-----

- Redevance Entretien 20 % de (3)

- Redevance Amortissement 20 % de (3)

**TYPE 5 - AVAL DE BARRAGE ; 1 SEULE CULTURE DE RIZ**

**1. VALEUR DE LA PRODUCTION**

- Rendement : 3,5 tonnes /ha
- Prix : 85 F /kg
- Valeur de la Production : 85 F X 3 500 ..... = 297 500 F

**2. CHARGES D'EXPLOITATION**

- Semences : 40 kg/ha ; 165 F/kg ..... = 6 600 F
- Urée : 100 kg/ha ; 80 F/kg ..... = 8 000 F
- NPK : 300 kg/ha ; 105 F/kg ..... = 31 500 F
- Traitement phyto : 4 litres/ha ; 2 000 F /litre ..... = 8 000 F
- Amortissement Equipement Agricole ..... = 23 278 F
- Remunération travail : 200 hj ; 735 F/hj ..... = 147 000 F
- TOTAL CHARGES = 224 378 F

**3. "MARGE BRUTE" = 297 500 F - 224 378 F = 73 122 F**

- 
- Redevance Entretien 20 % de (3)
  - Redevance Amortissement 20 % de (3)

**TYPE 6 - AVAL DE BARRAGE ; 2 CULTURES DE RIZ**

**1. VALEUR DE LA PRODUCTION**

- Rendement : 8 tonnes/ha
- Prix : 85 F/kg
- Valeur de la Production :  $85 \times 8\ 000 = 680\ 000\ \text{F}$

**2. CHARGES D'EXPLOITATION**

- Semences : 80 kg/ha ; 165 F/kg ..... = 13 200 F(1)
  - NPK : 300 kg/ha ; 105 F/kg ..... = 31 500 F
  - Urée : 100 kg/ha ; 80 F/kg ..... = 8 000 F
  - (Valeur NPK + Urée) X Coefficient de correction 2,5 ..... = 98 750 F(2)
  - Traitement phyto : 8 litres/ha ; 2 000 F/litre ..... = 16 000 F(3)
  - Amortissement Equipement Agricole ..... = 46 556 F(4)
  - Rémunération travail : 400 hj ; 735 F/hj ..... = 294 000 F(5)
- TOTAL CHARGES (1) + (2) + (3) + (4) + (5) = 468 506 F

3. "MARGE BRUTE" =  $680\ 000\ \text{F} - 468\ 506 = 211\ 494\ \text{F}$

-----  
3'. Marge brute par culture = 105 747 F

- Redevance Entretien 20 % de (3')
- Redevance Amortissement 25 % de (3')

TYPE 7 - PERIMETRE IRRIGUE PAR POMPAGE  
UNE CULTURE DE RIZ

1. VALEUR DE LA PRODUCTION

- Rendement	: 4 tonnes/ha	
- Prix	: 85 F/kg	
- Valeur de la Production .....		= 340 000 F

2. CHARGES D'EXPLOITATION

- Semences	: 40 kg/ha ; 165 F/kg .....	= 6 600 F
- NPK	: 300 kg/ha ; 105 F/kg .....	= 31 500 F
- Urée	: 100 kg/ha ; 80 F/kg .....	= 8 000 F
- Traitement phyto	: 4 litres/ha ; 2 000 F/litre .....	= 8 000 F
- Amortissement Equipement Agricole .....		= 23 278 F
- Remunération travail	: 200 hj ; 735 F/hj .....	= 147 000 F
- Redevance pompage eau .....		= 52 558 F
TOTAL CHARGES		= 276 936 F

3. "MARGE BRUTE" = 340 000 F - 276 936 F = 63 064 F

---

- Redevance Entretien	15 % de (3)
- Redevance Amortissement	15 % de (3)

COMPTÉ D'EXPLOITATION  
PRÉVISIONNEL D'UNE  
EXPLOITATION MOTORISÉE

Extrait de : Note de présentation de la demande d'emprunt des  
agriculteurs des ORD des Hauts Bassins, du Mouhoun  
et de la Bougouriba - Motorisation intermédiaire 87/88  
CNCA 1987

PRÉVISIONS D'EXPLOITATION

- La mise en place des équipements dans les exploitations sera assurée par la SOFITEX (Projet Motorisation) et n'entraîne pas de charges supplémentaires pour les agriculteurs.
- Les factures de production (engrais, semences, insecticides etc ...) seront mis en place chaque année par les ORD, en qualité et en quantité suffisantes.

Hypothèse de travail

Nous allons prendre une exploitation moyenne de 20 ha comprenant :

- 20 personnes dont 10 actifs
- Equipement retenu : tracteur, charrue, porte-outils, herse, semoir :  
4 030 000 F CFA.
- Apport personnel : 1 430 000 F CFA
- Montant du crédit : 2 600 000 F CFA
- Autoconsommation : 250 kg de céréales/an/personne + 75 000 F de divers
- Coût des opérations culturales annuelles : 520 310 F (carburant, lubrifiants, frais d'entretien, pièces détachées, etc ...).

.../...

### Charges d'exploitation

- frais des opérations culturales motorisées	:	520 310 F CFA
- Frais de main d'oeuvre occasionnelle	:	82 500 F CFA
- Achat facteurs de production	:	530 000 F CFA
- Amortissement de l'équipement (6 ans)	:	671 666 F CFA
- Frais financiers A1	:	260 000 F CFA
- Autoconsommation : 40 F x (250 KG x 20 pers.)	:	200 000 F CFA
- Frais divers	:	75 000 F CFA
		<hr/>
		2 339 476 F CFA

### Evolution des charges

DESIGNATION	AU 31/03/88	AU 31/03/89	AU 31/03/90	AU 31/03/91	AU 31/03/92	AU 31/03/93
(Charges d'exploitation	12 079 476	12 079 476	12 079 476	12 079 476	12 079 476	12 079 476
(Frais financiers	260 000	260 000	217 412	170 565	119 033	62 390
(TOTAL DES CHARGES	12 339 476	12 339 476	12 296 888	12 250 041	12 198 509	12 141 866

### Produits d'exploitation

Coton	:	8 ha x 2 500 kg x 100 F	=	2 000 000 F CFA
Maïs	:	6 ha x 3 000 kg x 40 F	=	720 000 F CFA
Sorgho	:	3 ha x 1 500 kg x 40 F	=	180 000 F CFA
Divers	:	3 ha x 900 kg x 70 F	=	189 000 F CFA
				<hr/>
				3 089 000 F CFA

### Résultat d'exploitation

DESIGNATION	AU 31/03/88	AU 31/03/89	AU 31/03/90	AU 31/03/91	AU 31/03/92	AU 31/03/93
(Produits d'exploitation	13 089 000	13 089 000	13 089 000	13 089 000	13 089 000	13 089 000
(Charges d'exploitation	12 339 476	12 339 476	12 296 888	12 250 041	12 198 509	12 141 866
(RESULTAT D'EXPLOITATION	749 524	749 524	792 112	838 959	890 491	947 134

(voir en annexe II le compte d'exploitation prévisionnelle et de trésorerie sur 6 ans

COMBINAISONS DES DIFFERENTS ELEMENTS

DESIGNATION		ABREVIATION	PRIX VENTE 87/88
- Tracteur + Charrue	I	T + C	3 180 000
- Tracteur + Charrue + unité semoir + Herse	II	T + C + S + H	3 630 000
- Tracteur + Charrue + Remorque	III	T + C + R	3 560 000
- Tracteur + Charrue + Porte-Outils (déconseillé)	IV	T + C + P	3 580 000
- Tracteur + Charrue + Porte-Outils + Unité semoirs + H	V	T + C + P + S + H	4 030 000
- Idem ci-dessus + Remorque	VI	T + C + P + S + H + R	4 410 000
- Tracteur + Charrue + Unités semoirs + Herse + Remorque	VII	T + C + S + H + R	4 010 000
- Unité semoirs + Herse + porte-Outils	(1)	S + H + P	850 000
- Unité semoirs + Herse	(1)	S + H	450 000
- Porte-outils	(1)	P	400 000
- Herse	(1)	H	200 000
- Remorque	(1)	R	380 000
- Egreneuse BAMBA	(1)	B	672 030
- Moulin V 400	(2)	M	215 385

(1) Matériels compléments de l'unité de base ; pouvant être acquis sur crédit.

(2) Matériel complémentaire de l'unité de base ; vendu uniquement au comptant.

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNELLE ET DE TRESORERIE SUR 6 ANS D'UNE EXPLOITATION MOTORISEE

	A 1	A 2	A 3	A 4	A 5	A 6
<u>EXPLOITATION</u>						
- Produits d'exploitation	3 089 000	3 089 000	3 089 000	3 089 000	3 089 000	3 089 000
- Charges d'exploitation	2 339 476	2 339 476	2 296 888	2 250 041	2 198 509	2 141 866
RESULTAT D'EXPLOITATION	749 524	749 524	792 112	838 959	890 491	947 134
<u>TRESORERIE</u>						
- Ressources						
• Résultat d'exploitation	749 524	749 524	792 112	838 959	890 491	947 134
• Apport personnel	1 430 000	-	-	-	-	-
• Crédit MT CNCA	2 600 000	-	-	-	-	-
• Reprise amortissement	671 666	671 666	671 666	671 666	671 666	671 666
TOTAL RESSOURCES	5 451 190	1 421 190	1 463 778	1 510 625	1 562 157	1 618 800
<u>EMPLOIS</u>						
• Investissements	4 030 000	-	-	-	-	-
• Remboursements crédit K.	-	425 880	468 468	515 315	566 847	623 490
TOTAL EMPLOIS	4 030 000	425 880	468 468	515 315	566 847	623 490
DISPONIBLE APRES DEPENSES	1 421 190	995 310	995 310	995 310	995 310	995 310
CUMUL TRESORERIE	1 421 190	2 416 500	3 411 810	4 407 120	5 402 430	6 397 740

EVOLUTION DE LA "TRESORERIE"  
DES EXPLOITANTS MOTORISES  
(Moyennes des exploitants)

. 000 F CFA

ANNEE DE MOTORISATION	EXPLOITANTS MOTORISES AU COURS DE L'ANNEE	ANNEE AVANT MOTORISATION	TRESORERIE							
			78	79	80	81	82	83	84	85
1978	6	+	379	330	290	767	356		778	1260
1979	7	+	-	+	561	799	750	240	549	1888
1980	9	693	-	-	674	984	1251	680	963	1492
1981	6	1393	-	-	-	1222	1511	951	1396	2475
1982	12	1217	-	-	-	-	1581	1605	1740	2479
1983	13	904	-	-	-	-	-	694	1761	2464
1984	54	736	-	-	-	-	-	-	1027	1881
1985	49	1316	-	-	-	-	-	-	-	1958

+ Données non disponibles

"TRESORERIE" : signifie revenu monétaire net annuel

CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS MOTORISEES

- . Familles importantes mobilisant une forte force de travail.  
(10 à 20 actif pour des familles de 20 à 30 personnes)
- . Mobilisent toutes de la main d'oeuvre calculée
- . Cultivent des surfaces importantes 30-40 ha - possèdent des bovins
- . Sont toutes équipées en cultures attelées avant motorisation et pratiquent des assolements avec coton.

SOURCE : SOFITEX - PROJET MOTORISATION

Extrait de : SOFITEX/PROCEDIS

Saison pluviale 87

Plan de campagne

Comptes d'Exploitation Revisionnels

Révolgarisation

Mai 1987

COMPTES D'EXPLCITATION PREVISIONNELS

Hypothèse de Base (ou hypothèse 1)

Toutes les charges sont facturées aux paysans.

DESIGNATION	COOPERATIVE DI (22)		COOPERATIVE TOMA (22)		COOPERATIVE BENKADI (38)		COOPERATIVE NIASSAN (12)		
	Rdt T/ha	Prd /T	Rdt T/ha	Prd/T	Rdt T/ha	Prd/T	Rdt T/ha	Prd /T	
<b>PRODUCTION</b>									
Cultures	Superficies								
Maïs	1,45 (1,42)	4	5,8	4	5,8	4	5,68	4	5,8
Sorgho	0,46 (0,46)	3	1,38	3	1,38	3	1,44	3	1,38
Riz	0,50 (0,50)	3,5	1,75	3,5	1,75	3,5	1,75	3,5	1,75
Coton	0,47 (0,46)	2,5	1,175	2,5	1,175	2,5	1,2	2,5	1,175
<b>PRODUIT BRUT</b> Prix Officiels									
Maïs	40 000 CFA/T	232 000	232 000	232 000	227 200	232 000	232 000	232 000	232 000
Sorgho	40 000	55 200	55 200	55 200	57 600	55 200	55 200	55 200	55 200
Riz	85 000	148 750	148 750	148 750	148 750	148 750	148 750	148 750	148 750
Coton	100 000	117 500	117 500	117 500	120 000	117 500	117 500	117 500	117 500
TOTAL Produit brut		553 450	553 450	553 450	553 550	553 450	553 450	553 450	553 450
<b>CHARGES</b>									
Eau		169 200	169 200	169 200	168 320	169 200	169 200	169 200	169 200
Semences		11 507	11 507	11 507	11 434	11 507	11 507	11 507	11 507
-ngrais NPK + UREE		74 400	74 400	74 400	74 400	74 400	74 400	74 400	74 400
Pesticides ULV + THIORAL + MARS HALL		12 045	12 045	12 045	12 045	12 045	12 045	12 045	12 045
Egreuage		13 500	13 500	13 500	13 500	13 500	13 500	13 500	13 500
Sacheme		18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000
Labour		-	34 560	34 560	34 560	34 560	34 560	34 560	34 560
Semis		4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
Remboursement									19 280
Chaîne culture attelée		106 000	106 000	106 000	106 000	106 000	106 000	106 000	-
TOTAL CHARGES		428 652	463 212	463 212	462 259	462 259	462 259	462 259	372 492
REVENU AGRICOLE NET		124 798	90 238	90 238	91 291	91 291	91 291	91 291	180 958
Autocconsommation 2 T/famille 40 000 F/1		60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
REVENU MONETAIRE AUX PRIX OFFICIELS		44 798 +	10 238 +	10 238 +	11 291 +	11 291 +	11 291 +	11 291 +	100 958 +

Hypothèse 2 - Labour non facturé

Dans cette hypothèse les labours effectués par la régie en mécanisé ne sont pas facturés aux paysans.

Initialement ces labours profonds avaient été conçus pour :

- . Lutter contre les termites (TCMA, NIASSAN)
- . Pallier l'improbité au labour des boeufs de certains paysans (TOMA, BENKADY)
- . Ameubler les terres nouvellement mises en valeur (Rampe I et II)
- . Enfin pallier le manque d'instruments de travail de nouveaux coopérateurs (NIASSAN)

Pour ces diverses raisons, les prestations de labour peuvent être considérées comme une contribution et ne pas être facturées aux paysans.

DESIGNATION	COOPERATIVE DI (22)		COOPERATIVE TOMA (22)		COOPERATIVE BANKADI (36)		COOPERATIVE NIASSAN (12)		
	Rdt T/ha	Prd/T	Rdt T/ha	Prd/T	Rdt T/ha	Prd/T	Rdt T/ha	Prd/T	
<b>PRODUCTION</b>									
Cultures	Superficies								
Maïs	1,45 (1,42)	4	5,8	4	5,8	4	5,68	4	5,8
Sorgho	0,46 (0,48)	3	1,38	3	1,38	3	1,44	3	1,38
Riz	0,50 (0,50)	3,5	1,75	3,5	1,75	3,5	1,75	3,5	1,75
Coton	0,47 (0,48)	2,5	1,175	2,5	1,175	2,5	1,2	2,5	1,175
<b>PRODUIT BRUT</b>									
	Prix officiels F.CFA/T								
Maïs	40 000	232 000		232 000		227 200		232 000	
Sorgho	40 000	55 200		55 200		57 600		55 200	
Riz	85 000	148 750		148 750		148 750		148 750	
Coton	100 000	117 500		117 500		120 000		117 500	
<b>TOTAL PRODUIT BRUT</b>		<b>553 450</b>		<b>553 450</b>		<b>553 450</b>		<b>553 450</b>	
<b>CHARGES</b>									
Eau		169 200		169 200		166 320		169 200	
Semences		11 507		11 507		11 434		11 507	
Engrais NPK + UREE		74 400		74 400		74 400		74 400	
Pesticides ULV + THIORAL + MARSHAL		12 045		12 045		12 045		12 045	
Egrenage		13 500		13 500		13 500		13 500	
Sacherie		16 000		16 000		16 000		16 000	
Semis		4 000		4 000		4 000		4 000	
Remboursement chaîne culture attelée		106 000		106 000		106 000		-	
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>428 652</b>		<b>428 652</b>		<b>427 699</b>		<b>377 932</b>	
<b>REVENU AGRICOLE NET</b>		<b>124 798</b>		<b>124 798</b>		<b>125 851</b>		<b>215 516</b>	
<b>AUTOCON.SOMMATION</b> 2 T/famille 40 000 F/T		<b>80 000</b>		<b>80 000</b>		<b>80 000</b>		<b>80 000</b>	
<b>REVENU MONETAIRE AUX PRIX OFFICIELS</b>		<b>44 798 +</b>		<b>44 798 +</b>		<b>45 851 +</b>		<b>135 516 +</b>	

1870  
1871  
1872  
1873  
1874  
1875  
1876  
1877  
1878  
1879  
1880  
1881  
1882  
1883  
1884  
1885  
1886  
1887  
1888  
1889  
1890  
1891  
1892  
1893  
1894  
1895  
1896  
1897  
1898  
1899  
1900

3.3. Hypothèse 3

Dans cette hypothèse toute la production de maïs est livrée aux Brasseries (S.O.B.BRA) aux prix de 60 000 F/T (prix de vente officiel aux consommateurs). Ce qui présuppose que le transport du site aux Brasseries soit pris en compte par une structure autre que les coopératives.

Le transport DI-OUAGA s'est élevé au cours de la saison humide 86 à 7 500 F/T. Ce coût maintenu cette campagne, conduirait à une subvention d'environ 4 087 500 F.CFA.

MAÏS 60 000 F/SUBVENTION TRANSPORT

DESIGNATION	COOPERATIVE DI (22)		COOPERATIVE TOMA (22)		COOPERATIVE BANKADI (38)		COOPERATIVE NIASSAN (12)	
	Rdt T/ha	Prd/T	Rdt T/ha	Prd/T	Rdt T/ha	Prd/T	Rdt T/ha	Prd/T
<b>PRODUCTION</b>								
Cultures Superficiés (ha)								
Maïs 1,45 (1,42)	4	5,8	4	5,8	4	5,68	4	5,8
Sorgho 0,46 (0,48)	3	1,38	3	1,38	3	1,44	3	1,38
Riz 0,50 (0,50)	3,5	1,75	3,5	1,75	3,5	1,75	3,5	1,75
Coton 0,47 (0,48)	2,5	1,175	2,5	1,175	2,5	1,20	2,5	1,175
<b>PRODUIT BRUT</b> Prix F.CFA/T								
Maïs 60 000	348 000		348 000		340 800		348 000	
Sorgho 40 000	55 200		55 200		57 600		55 200	
Riz 85 000	148 750		148 750		148 750		148 750	
Coton 100 000	117 500		117 500		120 000		117 500	
<b>TOTAL PRODUIT BRUT</b>	669 450		669 450		667 150		669 450	
<b>TOTAL CHARGES</b> (idem Hypo 1)	428 652		463 212		462 259		296 958	
<b>REVENU AGRICOLE NET</b>	240 798		206 238		204 891		296 958	
<b>AUTCONSOMMATION</b> 2 T/FAMILLE A 40.000 F/T	80 000		80 000		80 000		80 000	
<b>REVENU MONETAIRE</b>	160 798		126 238		124 891		216 958	

Hypothèse 4

Dans l'hypothèse 4, le projet doit arriver à vendre la moitié de la production en riz sous forme de semences certifiées.

Pour ce faire, des contacts devront être pris avec le Service National de Semences d'où proviennent les semences de base, pour la certification et la réservation de cette moitié sous forme de semences à servir aux ORD.

DESIGNATION	COOPERATIVE DI (22)		COOPERATIVE TOMA (22)		COOPERATIVE BENKADI (38)		COOPERATIVE NIASSAN (12)		
	Rdt T/ha	Prd/T	Rdt T/ha	Prd/T	Rdt T/ha	Prd/T	Rdt T/ha	Prd/T	
<b>PRODUCTION</b>									
Cultures	Superficies								
Maïs	1,45 (1,42)	4	5,8	4	5,8	4	5,68	4	5,8
Sorgho	0,46 (0,48)	3	1,38	3	1,38	3	1,44	3	1,38
Riz *	0,50 (0,50)	3,5	1,75	3,5	1,75	3,5	1,75	3,5	1,75
Coton	0,47 (0,48)	2,5	1,175	2,5	1,175	2,5	1,2	2,5	1,175
<b>PRODUIT BRUT</b>	Prix officiels F.CFA/T								
Maïs	40 000	232 000	232 000	232 000	227 200	232 000	232 000	232 000	
Sorgho	40 000	55 200	55 200	55 200	57 600	55 200	55 200	55 200	
Riz *	140 000/85 000	196 875	196 875	196 875	196 875	196 875	196 875	196 875	
Coton	100 000	117 500	117 500	117 500	120 000	117 500	117 500	117 500	
<b>TOTAL PRODUIT BRUT</b>		601 575	601 575	601 575	601 675	601 575	601 575	601 575	
<b>TOTAL CHARGES (idem hypo 1)</b>		428 652	463 212	463 212	462 259	463 212	462 259	372 492	
<b>REVENU AGRICOLE NET</b>		172 923	138 363	138 363	139 416	138 363	139 416	229 083	
<b>AUTOCONSOMMATION</b> 2 t/famille à 40 000 F/T		80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	
<b>REVENU MONETAIRE</b>		92 923	58 363	58 363	59 416	58 363	59 416	149 083	

## COUT DE L'IRRIGATION

Extrait de : Développement des cultures irriguées au Burkina Faso  
CILSS/CLUB DU SAHEL Mai 1987  
(page 110)

### 4.1.6.2. Le coût très élevé de l'irrigation

Le coût d'aménagement d'un hectare irrigué varie entre 1,5 million de FCFA (bas-fonds améliorés) et 3,5 millions de FCFA (maîtrise totale d'eau). A ces coûts, il faudra ajouter les coûts de mise en valeur notamment les frais d'encadrement, d'entretien et de réhabilitation.

Les facteurs qui sont eux-mêmes responsables du coût très élevé de l'irrigation sont :

- \* facteurs physiques : relief peu accidenté et isolement des zones à améliorer, nécessitant la réalisation de grands ouvrages de stockage d'eau et le désenclavement de ces zones. A ceci il faudra ajouter la dispersion des terres.

- \* facteurs dus à l'absence d'unités de fabrication de certains équipements et les difficultés d'approvisionnement de ceux-ci

- \* études réalisées généralement par des compétences extérieures qui par méconnaissance des conditions locales ont tendance à surdimensionner les ouvrages pour assurer une marge de sécurité;

- \* facteurs dus à la mise en place tardive des projets notamment les lourdeurs administratives et les procédures envahissantes y afférentes

- \* facteurs dus au choix des systèmes d'irrigation parfois sophistiqués comme les rampes frontales et les pivots à Di et l'absence d'organisation des futurs exploitants à la réalisation des projets.

- \* les entreprises d'exécution sont souvent étrangères et ont tendance à majorer de façon excessive les coûts d'aménagement pour couvrir les "risques qu'ils estiment courir en Afrique".

ANNEXE II-1

L'offre nationale des céréales

Crédit rural

45. Tableau des ressources et des emplois/CNCA
46. Compte d'exploitation de l'exercice 1985/1986/CNCA
47. Répartition des octrois par grandes catégories /CNCA
48. Situation de recouvrement du crédit culture attélee CNCA
49. Crédits octroyés par l'AVV

# CNCA

## LE TABLEAU DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

La situation résumée des ressources et des emplois se présente comme suit

RESSOURCES	MONTANT (millions)	EMPLOIS	MONTANT (millions)	ECART (en millions)		
				EXCEDENT	DEFICIT	CUMULÉ
BONDS PROPRES	1 750,3	IMMOBILISATIONS	366,1	1 384,2		+1 384
MOYEN TERME	3 694,0	MOYEN TERME	3 498,2	195,8		+1 580
COURT TERME	5 250,5	COURT TERME	7 908,8		2 658,3	-1 078
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	95,8	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	97,0		1,2	-1 079
TOTAUX	10 790,6	TOTAUX	11 870,1	1 580,0	2 659,5	-

La comparaison globale des ressources aux emplois laisse apparaître un déficit de financement de 1 079,5 millions de F CFA. Ce déficit provient fait que bon nombre d'engagements à court terme ne sont pas couverts par des ressources extérieures correspondantes. Au cours des exercices passés l'absence de ces ressources a été suppléée par le fonds de roulement. Le développement des activités impose un renforcement des capitaux permanents de l'Institution.

Extrait de: CNCA

Rapport d'activité 1985/86

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 1985/1986

**CNCA**

**P R O D U I T S**

**C H A R G E S**

( - Frais de personnel	150 690 748	- Intérêts et commissions sur prêts	1725 565 339
( - Impôts et taxes	7 145 143	- Subventions d'exploitation reçues	7 773 096
( - Travaux, fournitures et services extérieurs	32 856 743	- Produits accessoires	7 150 400
( - Transports et déplacements	18 088 018	- Produits financiers	16 615 230
( - Frais divers de gestion	63 286 876	- Charges couvertes par des provisions	27 938 247
( - Frais financiers	175 879 411	- Amortissements couverts par des subventions	7 534 444
( - Dotations aux amortissements	16 189 545	- Reprises sur provisions pour dépréciation	6 584 631
( - Dotations aux provisions pour dépréciation	193 228 909		
( - Dotations aux provisions pour pertes et charges	103 302 460		
( - RESULTAT D'EXPLOITATION	38 544 634		
	<u>1799 212 487</u>		<u>1799 212 487</u>

Extrait de : CNCA  
Rapport d'activité 1985/86



Extrait de : CNCA Rapport d'activité 85/86

SITUATION DE RECouvreMENT DU CREDIT CULTURE ATTELEE CNCA

RECAPITULATIF PAR CAMPAGNE - TOUS ORD CONFONDUS

CAMPAGNES	30/09/84			30/09/85			30/09/86		
	CUMUL APPELS	CUMUL REMBOURSEMENT	%	CUMUL APPELS	CUMUL REMBOURSEMENT	%	CUMUL APPELS	CUMUL REMBOURSEMENT	%
81/82	293 259 211	249 770 456	85,17	421 404 704	335 980 149	79,72	547 948 259	442 639 570	80,78
82/83	276 601 280	204 314 270	73,8	482 992 683	319 730 865	66,19	673 969 753	463 539 573	68,77
83/84	75 909 990	70 141 930	92,35	298 682 499	205 626 849	68,84	518 621 736	363 661 836	70,12
84/85	-	-	-	55 047 120	49 288 021	89,53	211 911 526	165 479 999	78,08
85/86	-	-	-	-	-	-	39 251 305	36 130 501	92,04
TOTAL	645 770 381	524 226 656	81,17	1 258 127 006	910 625 884	73	1 991 702 579	1 471 451 479	73,87

## CREDITS OCTROYES PAR L'AVV

DEBLOCAGES MOYEN TERME  
et mises en place des matériels de culture attelée

Q = Unités  
M = Montant en F CFA

	1975/76		1976/77		1977/78		1978/79		1979/80		1980/81	
	Q	MONTANT										
Boeuf	227	6 469 500	272	10 390 400	417	16 263 000	422	16 458 000	773	32 079 500	973	46 141 126
Charrue	121	2 861 650	137	2 404 350	192	4 338 240	229	5 755 915	388	9 752 380	422	10 612 450
Triangle	88	1 122 000	136	1 237 600	197	4 056 230	227	3 451 150	381	6 357 520	483	7 352 087
Batteur	-	-	119	541 450	168	1 345 680	225	1 608 750	371	2 652 650	382	2 731 046
Joug	121	441 650	137	534 300	216	840 450	195	744 900	388	1 765 400	459	2 086 067
Chaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charrette	-	-	-	-	6	212 700	-	-	112	6 608 000	39	2 301 585
Socs sarc.	122	664 900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		11 559 700		15 108 100		27 056 300		28 018 715		59 215 450		71 224 361

	1981/82		1982/83		1983/84		1984/85		1985/86		BESOINS 1986/87	
	Q	MONTANT	Q	MONTANT								
Boeuf	820	44 370 446	676	32 058 578	118	8 533 524	179	12 071 789	1278	89 292 488	677	-
Charrue	245	8 410 605	440	16 281 433	58	2 915 022	90	4 680 018	649	34 928 852	148	-
Triangle	383	7 448 030	500	6 963 178	32	1 123 936	48	1 815 098	569	21 571 846	81	-
Batteur	160	1 419 840	25	417 937	34	571 914	17	306 857	530	9 604 852	113	-
Joug	373	2 573 150	161	1 273 039	48	381 840	50	494 886	140	1 203 239	30	-
Chaine	-	-	-	-	-	-	50	250 308	646	3 357 256	90	-
Charrette	43	2 386 771	62	4 452 896	43	3 334 349	12	946 166	4	310 172	53	-
Socs sarc.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	300	-
		66 608 842		61 447 061		16 860 585		20 565 122		160 268 705		-

M.B. : Les quantités de matériel données ici sont comprises dans les chiffres globaux (tableau du paragraphe 1.3.1.)

Extrait de : **Projet Régional de Machinisme Agricole dans les pays de l'UMOA**

CEEMAT Juin 1986

## ANNEXE II-2

### Les fonctions d'ajustement

1. Evolution démographique 1980-1988  
Estimations à la base des chiffres du recensement de Décembre 1985
2. Bilan Céréaliier et Estimation de l'excédent commercialisable
3. Estimation de la production céréaliere et bilans
- 3.1. Production céréaliere 1987/88 et bilan pour 23 provinces
- 3.2. Estimation de la production et bilan céréaliier 1986/87
- 3.3. Estimation de la production et bilan céréaliier 1987/88
4. Comparaisons, besoins et interventions OFNACER à l'achat et à la vente (1980-1988)
5. Droits et patentes pour les commerçants
6. Coûts et transport par tonne
7. Transport inter-urbain : coûts par sac de 100 kg

DIRECTION COMMERCIALE  
OFNACER

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE 1980 - 1988 (Calculée au 30 Juin)  
Estimations à la base des chiffres du Recensement Dec. 1985

Annexe II 2-1

(1)

JBE/28-11-87

PROVINCES / Total ORD	POPULATION		POPULATION		POPULATION		POPULATION		POPULATION		POPULATION		POPULATION		
	mi 80	mi 81	mi 82	mi 83	mi 84	mi 85	Recensem. Dec. 85	Taux croiss. 85-88	Taux croiss. 85-80	mi 86	mi 1987	mi 1988	mi 86	mi 1987	mi 1988
BAM	153.970	155.793	157.637	159.503	161.391	163.302	164.263	1,2	1,17	165.249	167.215,0	169.238	165.249	167.215,0	169.238
KOURITENGA (26.2)	45.067	46.194	47.349	48.533	49.747	50.991	51.621	2,5	2,44	52.266	53.547	54.887	52.266	53.547	54.887
INANENTENGA	184.380	186.922	189.499	192.112	194.761	197.446	198.798	1,4	1,36	200.190	202.332	205.834	200.190	202.332	205.834
PASSORE (16.25)	35.039	35.315	35.992	36.438	36.154	36.438	36.981	0,8	0,78	36.727	37.018	37.307	36.727	37.018	37.307
ISANWATENGA	334.291	340.245	346.305	352.474	358.752	365.142	368.365	1,8	1,75	371.600	378.296	385.182	371.600	378.296	385.182
Total ORD Centre Nord	752.746	764.468	776.393	788.494	800.805	813.320	819.828			826.112	839.008	852.448,0	826.112	839.008	852.448,0
BAZEGA	265.144	272.305	279.660	287.214	294.972	302.939	306.976	2,7	2,63	311.120	319.396	328.148	311.120	319.396	328.148
GANZOURGOU	171.119	175.398	179.785	184.282	188.891	193.615	196.006	2,5	2,44	198.456	203.338	208.503	198.456	203.338	208.503
KOURITENGA	281.237	285.115	289.046	293.031	297.071	301.167	303.229	1,4	1,36	305.352	309.535	313.961	305.352	309.535	313.961
NAHOURI	91.441	93.815	96.250	98.748	101.312	103.941	105.273	2,6	2,53	106.642	109.371	112.259	106.642	109.371	112.259
ZOUNDWEOGO	137.747	140.760	143.838	146.983	150.197	153.482	155.142	2,2	2,14	156.849	160.236	163.825	156.849	160.236	163.825
KADIOGO (Ougadougou)	316.875	339.013	362.697	388.035	415.144	444.147	459.138	6,7	6,53	474.519	506.456	540.234	474.519	506.456	540.234
Total ORD Centre	1.263.564	1.306.406	1.351.276	1.398.294	1.447.587	1.499.291	1.525.764			1.552.937	1.608.332	1.666.930	1.552.937	1.608.332	1.666.930
BOULGOU	348.392	357.802	367.466	377.392	387.585	398.054	403.358	2,7	2,63	408.803	419.677	431.177	408.803	419.677	431.177
KOURITENGA (73.8)	126.943	130.118	133.373	136.708	140.127	143.632	145.406	2,5	2,44	147.224	150.845	154.703	147.224	150.845	154.703
Total ORD Centre Est	475.335	487.920	500.839	514.100	527.712	541.686	548.764			556.027	570.522	585.880	556.027	570.522	585.880
BOULKEMDE	337.224	341.874	346.587	351.366	356.210	361.122	363.594	1,4	1,36	366.139	371.155	376.463	366.139	371.155	376.463
PASSORE (83.75)	180.588	182.008	183.438	184.880	186.334	187.799	188.534	0,8	0,78	189.288	190.783	192.339	189.288	190.783	192.339
SANGULE	202.458	205.249	208.079	210.948	213.856	215.805	218.289	1,4	1,36	219.817	222.828	226.015	219.817	222.828	226.015
SISSILI	202.836	210.214	217.861	225.786	234.000	242.512	246.844	3,6	3,51	251.287	260.182	269.705	251.287	260.182	269.705
Total ORD Centre Ouest	923.105	939.344	955.966	972.980	990.400	1.008.237	1.017.261			1.026.532	1.044.948	1.064.522	1.026.532	1.044.948	1.064.522
IPONI	212.809	216.600	220.458	224.385	228.381	232.449	234.501	1,8	1,75	236.612	240.823	245.206	236.612	240.823	245.206
BOUGOURIBA	201.031	204.612	208.256	211.966	215.741	219.584	221.522	1,8	1,75	223.516	227.494	231.635	223.516	227.494	231.635
Total ORD Bougouriba	413.840	421.211	428.714	436.350	444.122	452.033	456.023			460.127	468.317	476.841	460.127	468.317	476.841

SUITE TABLEAU: EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE 1980 - 1988 (Calculée au 30 Juin)

PROVINCES /	POPULATION	Taux	Taux	POPULATION	POPULATION	POPULATION						
	mi 80	mi 81	mi 82	mi 83	mi 84	mi 85	Recensem. Dec.85	85-88 croiss.	85-80 croiss.	mi 86	mi 1987	mi 1988
Total ORD	210.459	217.237	224.233	231.454	238.908	246.602	250.510	3,2	3,12	254.518	262.509	271.068
COMOE = Total ORD												
GNAGNA	192.597	198.800	205.202	211.810	218.632	225.673	229.249	3,2	3,12	232.917	240.230	248.062
GOURMA	247.099	255.057	263.271	271.750	280.501	289.535	294.123	3,2	3,12	298.829	308.211	318.260
TAPOA	133.681	137.986	142.430	147.017	151.752	156.639	159.121	3,2	3,12	161.667	166.743	172.179
Total ORD Est	573.377	591.843	610.903	630.577	650.885	671.846	682.493			693.413	715.184	738.501
HOUET	470.158	489.238	509.092	529.753	551.252	573.623	585.031	4,0	3,90	596.732	620.181	645.424
KENEDOUGOU	120.682	123.941	127.289	130.727	134.258	137.885	139.722	2,7	2,63	141.608	145.375	149.357
Total ORD Haut Bassins	590.839	613.179	636.382	660.480	685.510	711.508	724.753			738.340	765.556	794.781
ROSSI	282.341	290.534	298.965	307.641	316.568	325.754	330.413	2,9	2,82	335.204	344.790	354.928
MOUHOUN	247.136	254.307	261.687	269.280	277.094	285.135	289.213	2,9	2,82	293.407	301.798	310.670
SOUROU	228.812	235.452	242.284	249.315	256.550	263.994	267.770	2,9	2,82	271.653	279.422	287.637
Total ORD Boucle Mouhoun	758.289	780.293	802.936	826.236	850.212	874.884	887.396			900.263	926.010	953.235
OUDALAN	90.795	93.343	95.963	98.656	101.425	104.272	105.715	2,8	2,73	107.195	110.153	113.282
SENO	197.576	203.121	208.822	214.683	220.708	226.903	230.043	2,8	2,73	233.264	239.701	246.509
SOUN	163.583	168.174	172.894	177.747	182.735	187.864	190.464	2,8	2,73	193.130	198.461	204.037
Total ORD Sahel	451.954	464.639	477.680	491.086	504.869	519.039	526.222			533.589	548.315	563.888
YATENGA = ORD Yatenga	514.564	518.609	522.686	526.795	530.936	535.110	537.205	0,8	0,78	539.354	543.615	548.018
TOTAL PROVINCES	6.928.073	7.105.150	7.287.596	7.476.847	7.671.947	7.873.555	7.976.019	2,68	2,61	8.081.212	8.292.316	8.516.112

(1)

DIRECTION COMMERCIALE OFNACER					
BILAN CEREALIER ET ESTIMATION DE L'EXCEDENT COMMERCIALISABLE					
JBE/25-11-87					
ORD	POPULATION mi 80	Production céréalière 79/80	Bilan céréaliier 1980	Disponible par hab. 1980	Excédent commerc. par ORD
Centre Nord	752.746	103.200	(55.302)	116,5	
Centre	1.263.564	183.700	(83.932)	123,6	
Centre Est	475.335	74.300	(27.159)	132,9	
Centre Ouest	923.105	134.500	(61.065)	123,8	
Bougouriba	413.840	79.500	(11.055)	163,3	
Comoe	210.459	63.500	13.988	256,5	13.988
Est	573.377	107.600	(17.482)	159,5	
Haut Bassins	590.839	128.000	(3.459)	184,1	
Boucle Mouhoun	758.289	193.800	20.655	217,2	20.655
Sahel	451.954	44.100	(48.386)	82,9	
Yatenga	514.564	66.800	(40.987)	110,3	
<b>TOTAL ORD</b>	<b>6.928.073</b>	<b>1.179.000</b>	<b>(314.184)</b>	<b>144,7</b>	<b>34.643</b>
ORD	mi 81	80/81	1981	1981	par ORD
Centre Nord	764.468	75.900	(80.734)	84,4	
Centre	1.306.406	154.400	(116.977)	100,5	
Centre Est	487.920	81.300	(23.600)	141,6	
Centre Ouest	939.344	122.400	(74.435)	110,8	
Bougouriba	421.211	84.700	(8.035)	170,9	
Comoe	217.237	94.200	38.795	368,6	38.795
Est	591.843	62.700	(59.155)	90,0	
Haut Bassins	613.179	128.500	(7.279)	178,1	
Boucle Mouhoun	780.293	153.900	(17.441)	167,6	
Sahel	464.639	45.000	(50.031)	82,3	
Yatenga	518.609	39.300	(65.131)	64,4	
<b>TOTAL ORD</b>	<b>7.105.150</b>	<b>1.042.300</b>	<b>(464.023)</b>	<b>124,7</b>	<b>38.795</b>
ORD	mi 82	81/82	1982	1982	par ORD
Centre Nord	776.383	131.500	(35.738)	144,0	
Centre	1.351.276	196.400	(89.802)	123,5	
Centre Est	500.839	81.000	(26.309)	137,5	
Centre Ouest	955.966	155.700	(49.288)	138,4	
Bougouriba	428.714	88.400	(6.316)	175,3	
Comoe	224.233	73.500	19.871	278,6	19.871
Est	610.903	88.400	(40.932)	123,0	
Haut Bassins	636.382	138.400	(3.273)	184,9	
Boucle Mouhoun	802.936	175.200	(3.638)	185,5	
Sahel	477.680	67.700	(33.214)	120,5	
Yatenga	522.686	69.000	(40.660)	112,2	
<b>TOTAL ORD</b>	<b>7.287.996</b>	<b>1.265.200</b>	<b>(309.299)</b>	<b>147,6</b>	<b>19.871</b>

(2)

DIRECTION COMMERCIALE OFNACER					
BILAN CEREALIER ET ESTIMATION DE L'EXCEDENT COMMERCIALISABLE					
JBB/25-11-87					
ORD	POPULATION mi 83	Production céréalière 82/83	Bilan céréaliier 1983	Disponible par hab. 1983	Excédent commerc. par ORD
Centre Nord	788.494	88.600	(74.504)	95,5	
Centre	1.398.294	194.600	(100.266)	118,3	
Centre Est	514.100	67.100	(40.644)	110,9	
Centre Ouest	972.980	119.900	(82.951)	104,7	
Bougouriba	436.350	88.800	(7.427)	173,0	
Comoe	231.454	65.600	11.784	240,9	11.784
Est	630.577	89.400	(43.820)	120,5	
Haut Bassins	660.480	148.500	734	191,1	734
Boucle Mouhoun	826.236	200.800	13.695	206,6	13.695
Sahel	491.086	57.500	(44.431)	99,5	
Yatenga	526.795	53.500	(54.616)	86,3	
<b>TOTAL ORD</b>	<b>7.476.846</b>	<b>1.174.300</b>	<b>(422.446)</b>	<b>133,5</b>	<b>26.213</b>
ORD	mi 84	83/84	1984	1984	par ORD
Centre Nord	800.805	85.700	(79.308)	91,0	
Centre	1.447.587	172.900	(128.077)	101,5	
Centre Est	527.712	92.500	(21.640)	149,0	
Centre Ouest	990.400	155.400	(56.086)	133,4	
Bougouriba	444.122	73.800	(21.653)	141,2	
Comoe	238.908	36.400	(14.453)	129,5	
Est	650.885	84.600	(51.758)	110,5	
Haut Bassins	685.510	133.000	(17.197)	164,9	
Boucle Mouhoun	850.212	175.400	(12.450)	175,4	
Sahel	504.869	37.100	(64.390)	62,5	
Yatenga	530.936	53.400	(55.488)	85,5	
<b>TOTAL ORD</b>	<b>7.671.947</b>	<b>1.100.200</b>	<b>(522.500)</b>	<b>121,9</b>	<b>0</b>
ORD	mi 85	84/85	1985	1985	par ORD
Centre Nord	813.320	113.400	(58.141)	118,5	
Centre	1.499.291	197.700	(116.820)	112,1	
Centre Est	541.686	83.600	(31.860)	131,2	
Centre Ouest	1.008.237	108.600	(99.255)	91,6	
Bougouriba	452.033	88.400	(10.746)	166,2	
Comoe	246.602	74.500	16.471	256,8	16.471
Est	671.846	71.800	(66.621)	90,8	
Haut Bassins	711.508	147.100	(10.151)	175,7	
Boucle Mouhoun	874.884	168.000	(23.428)	163,2	
Sahel	519.039	30.000	(73.117)	49,1	
Yatenga	535.110	29.400	(76.681)	46,7	
<b>TOTAL ORD</b>	<b>7.873.555</b>	<b>1.112.500</b>	<b>(550.350)</b>	<b>120,1</b>	<b>16.471</b>

DIRECTION COMMERCIALE  
OPNACERBILAN CERÉALIER ET ESTIMATION  
DE L'EXCÉDENT COMMERCIALISABLE

JBE/25-11-87

ORD	POPULATION mi 86	Production céréalière 85/86	Bilan céréaliier 1986	Disponible par hab. 1986	Excédent commerc. par ORD
Centre Nord	826.112	139.800	(38.131)	143,8	
Centre	1.552.937	253.500	(79.583)	138,8	
Centre Est	556.027	129.700	4.600	198,3	4.600
Centre Ouest	1.026.532	213.300	(13.736)	176,6	
Bougouriba	460.127	112.100	7.861	207,1	7.861
Comoe	254.518	80.100	19.727	267,5	19.727
Est	693.413	140.600	(12.238)	172,4	
Haut Bassins	738.340	175.200	8.635	201,7	8.635
Boucle Mouhoun	900.263	222.200	17.820	209,8	17.820
Sahel	533.589	59.900	(50.467)	95,4	
Yatenga	539.354	60.400	(51.137)	95,2	
<b>TOTAL ORD</b>	<b>8.081.212</b>	<b>1.586.800</b>	<b>(186.650)</b>	<b>166,9</b>	<b>58.643</b>

ORD	mi 1987	86/87	1987	1987	par ORD
Centre Nord	839.008	196.047	7.228	198,6	7.228
Centre	1.608.332	299.062	(51.380)	158,1	
Centre Est	570.522	140.006	10.606	208,6	10.606
Centre Ouest	1.044.948	250.560	14.436	203,8	14.436
Bougouriba	468.317	120.869	13.758	219,4	13.758
Comoe	262.509	82.067	19.880	265,7	19.880
Est	715.184	230.656	60.173	274,1	60.173
Haut Bassins	765.556	201.011	25.404	223,2	25.404
Boucle Mouhoun	926.010	259.137	44.325	237,9	44.325
Sahel	548.315	73.582	(41.635)	114,1	
Yatenga	543.615	73.809	(40.549)	115,4	
<b>TOTAL ORD</b>	<b>8.292.316</b>	<b>1.926.806</b>	<b>62.245</b>	<b>197,5</b>	<b>195.810</b>

ORD	mi 1988	87/88	1988	1988	par ORD
Centre Nord	852.448	94.480	(81.657)	94,2	
Centre	1.666.930	226.341	(124.327)	115,4	
Centre Est	585.880	103.383	(23.441)	150,0	
Centre Ouest	1.064.522	278.130	34.151	222,1	34.151
Bougouriba	476.841	99.822	(5.751)	177,9	
Comoe	271.068	83.030	19.073	260,4	19.073
Est	738.501	194.180	24.738	223,5	24.738
Haut Bassins	794.781	150.775	(22.850)	161,3	
Boucle Mouhoun	953.235	287.005	62.840	255,9	62.840
Sahel	563.888	64.804	(52.055)	97,7	
Yatenga	548.018	56.535	(56.069)	87,7	
<b>TOTAL ORD</b>	<b>8.516.112</b>	<b>1.638.486</b>	<b>(225.349)</b>	<b>163,5</b>	<b>140.801</b>

OFFICE NATIONAL DES CEREALES  
DIRECTION COMMERCIALE

PRODUCTION CEREALIERE 1987/88 ET  
BILAN POUR 23 PROVINCES

DONNEES STATISTIQUES PROVISOIRES DE  
FIN SEPTEMBRE 1987  
COLLECTEES AU NIVEAU DES EX-ORD

JBE/14-11-87

CAMPAGNE 1987/88

DIRECTION COMMERCIAL ESTIMATION DE LA PRODUCTION ET BILAN CEREALIER (en tonnes)  
OFNACER

PROVINCES	MIL	MAIS	SORGO	AUTRES CEREALES	TOTAL	PRODUCTION NETTE (./ 15 \$)	POPULATION mi 1988	BESOIN (190 kg/hab et an)	BILAN	DISPONIBLE PAR HAB. EN KG
<b>GNAGNA</b>										
Bilanga	6.877,0	696,0	9.560,0	45,0	17.178,0	14.601,3	54.553	10.365,1	4.236,2	267,7
Bogandé	8.028,0	971,0	10.286,0	123,0	19.408,0	16.495,8	50.654	9.624,3	6.872,5	325,7
Koalla-mani	6.770,0	594,0	8.585,0	369,0	16.318,0	13.870,3	69.826	13.266,9	603,4	198,6
Liptougou	2.758,0	202,0	3.353,0	0,0	6.313,0	5.366,1	23.665	4.496,4	869,7	226,8
Piela	6.537,0	469,0	9.002,0	12,0	16.020,0	13.617,0	34.778	6.607,8	7.009,2	391,5
Thion	1.697,0	186,0	1.615,0	0,0	3.498,0	2.973,3	14.586	2.771,3	202,0	203,8
(Total)	32.667,0	3.118,0	42.401,0	549,0	78.735,0	66.924,8	248.062	47.131,8	19.793,0	269,8
Excédent disponible									19.793,0	
<b>GOURMA</b>										
Comin Yanga	870,0	15,0	2.633,0	3,0	3.521,0	2.992,9	21.641	4.111,8	(1.118,9)	138,3
Diabo	5.539,0	362,0	5.007,0	14,0	10.922,0	9.283,7	38.032	7.225,1	2.057,6	244,1
Diapango	172,0	29,0	57,0	9,0	267,0	227,0	16.661	3.165,6	(2.938,6)	13,6
Fada	5.284,0	1.113,0	4.804,0	1.177,0	12.378,0	10.521,3	59.261	11.259,6	(738,3)	177,5
Gayeri	818,0	53,0	909,0	5,0	1.785,0	1.517,3	36.918	7.014,4	(5.497,2)	41,1
Matiacoali	962,0	843,0	4.804,0	0,0	6.609,0	5.617,7	34.670	6.587,3	(969,7)	162,0
Pana	2.044,0	550,0	3.330,0	60,0	5.984,0	5.086,4	25.938	4.928,2	158,2	196,1
Soudougui	2.703,0	650,0	2.507,0	52,0	5.912,0	5.025,2	27.465	5.218,4	(193,2)	183,0
Tibga	3.084,0	991,0	1.064,0	11,0	5.150,0	4.377,5	25.631	4.869,9	(492,4)	170,8
Yamba	1.338,0	75,0	1.547,0	0,0	2.960,0	2.516,0	15.212	2.890,3	(374,3)	165,4
Yonde	499,0	11,0	2.156,0	4,0	2.670,0	2.269,5	16.831	3.197,9	(928,4)	134,8
(Total)	23.313,0	4.692,0	28.818,0	1.335,0	58.158,0	49.434,3	318.260	60.469,4	(11.035,1)	155,3
Excédent disponible									2.215,8	

PROVINCES	PRODUCTION				AUTRES		TOTAL		PRODUCTION	POPULATION	BESOIN	BILAN	DISPONIBLE
Departem./Secteurs	MIL	MAIS	SORGHO	CEREALES				(./ 15 %)	mi 1988	(190 kg/hab et an)		PAR HAB. EN KG	
<b>TAPOA</b>													
-----													
Botou	3.218,0	191,0	2.452,0	0,0	5.861,0	4.981,9	25.664	4.876,2	105,7	194,1			
Diapaga	1.033,0	566,0	5.214,0	0,0	6.813,0	5.791,1	17.436	3.312,8	2.478,2	332,1			
Kantschari	2.579,0	201,0	2.443,0	0,0	5.223,0	4.439,6	27.204	5.168,8	(739,2)	163,2			
Logobou	1.476,0	710,0	7.671,0	0,0	9.857,0	8.378,5	31.317	5.950,2	2.428,2	267,5			
Namounou	531,0	78,0	2.398,0	0,0	3.007,0	2.556,0	9.108	1.730,5	825,4	280,6			
Partiaga	2.047,0	491,0	9.853,0	0,0	12.391,0	10.532,4	22.553	4.285,1	6.247,3	467,0			
Tambaga	906,0	471,0	7.425,0	0,0	8.802,0	7.481,7	22.262	4.229,8	3.251,9	336,1			
Tansarga	918,0	349,0	4.066,0	0,0	5.333,0	4.533,1	16.635	3.160,7	1.372,4	272,5			
(Total)	12.708,0	3.057,0	41.522,0	0,0	57.287,0	48.694,0	172.179	32.714,0	15.979,9	282,8			
Excédent disponible									16.709,2				
Total ORD de L'EST	68.688,0	10.867,0	112.741,0	1.884,0	194.180,0	165.053,0	738.501	140.315,2	24.737,8	223,5			
<b>BULKIENDE</b>													
-----													
Koudougou	13.593,0	652,0	27.323,0	191,0	41.759,0	35.495,2	243.226	46.212,9	(10.717,8)	145,9			
Nanoro	4.335,0	509,0	9.259,0	41,0	14.144,0	12.022,4	133.237	25.315,0	(13.292,6)	90,2			
(Total)	17.928,0	1.161,0	36.582,0	232,0	55.903,0	47.517,6	376.463	71.528,0	(24.010,4)	126,2			
Excédent disponible									0,0				
<b>PASSORE</b>													
-----													
ORD Centre Nord	1.156,0	287,0	2.136,0	16,0	3.595,0	3.055,8	84.646	16.082,7	(13.027,0)	36,1			
Yako	12.622,0	1.820,0	18.938,0	2,0	33.382,0	28.374,7	145.000	27.550,0	824,7	195,7			
(Total)	13.778,0	2.107,0	21.074,0	18,0	36.977,0	31.430,5	229.646	43.632,7	(12.202,3)	136,9			
Excédent disponible									824,7				

PROVINCES	PRODUCTION	MIL	MAIS	SORGHO	AUTRES	TOTAL	PRODUCTION NETTE (./. 15 %)	POPULATION mi 1988	BESOIN (190 kg/hab et an)	BILAN	DISPONIBLE PAR HAB. EN KG
Departem./Secteurs					CEREALES						
SANGUIE											
Reo	5.717,0	789,0	12.858,0	76,0	19.440,0	16.524,0	108.309	20.578,7	(4.054,7)	152,6	
Tenado	8.522,0	550,0	13.025,0	100,0	22.197,0	18.867,5	117.706	22.364,1	(3.496,7)	160,3	
(Total)	14.239,0	1.339,0	25.883,0	176,0	41.637,0	35.391,5	226.015	42.942,9	(7.551,4)	156,6	
Excédent disponible							mi 1988	et an)	0,0	EN KG	
SISSILI											
Leo	15.965,0	3.447,0	101.925,0	113,0	121.450,0	103.232,5	114.550	21.764,5	81.468,0	901,2	
Fara	3.784,0	1.164,0	20.677,0	133,0	25.758,0	21.894,3	155.155	29.479,5	(7.585,2)	141,1	
(Total)	19.749,0	4.611,0	122.602,0	246,0	147.208,0	125.126,8	269.705	51.244,0	73.882,9	463,9	
Excédent disponible									81.468,0		
Total ORD Centre Ouest	65.694,0	9.218,0	206.141,0	672,0	281.725,0	239.466,3	1.101.829,0	209.347,5	30.118,7	217,3	
KOURITENGA											
ORD Centre Nord	8.416,0	295,0	4.995,0	49,0	13.755,0	11.691,8	59.590	11.322,1	369,6	196,2	
Koupela	10.961,5	534,0	10.095,8	116,0	21.707,3	18.451,2	150.000	28.500,0	(10.048,8)	123,0	
(Total)	19.377,5	829,0	15.090,8	165,0	35.462,3	30.143,0	209.590	39.822,1	(9.679,1)	143,8	
Excédent disponible									369,6		

PROVINCES	PRODUCTION				AUTRES		PRODUCTION		POPULATION	BESOIN	BILAN	DISPONIBLES
Departem./Secteurs	MIL	MAIS	SORGHO	CREALES	TOTAL	NETTE	(/. 15 %)	mi 1988	(190 kg/hab et an)		PAR HAB. EN KG	
ROSSI												
	31.412,0	9.155,0	28.680,0	251,0	69.498,0	59.073,3		172.445	32.764,6	26.308,8	342,6	
Solenzo	68.075,0	1.158,0	13.093,0	470,0	82.796,0	70.376,6		182.483	34.671,8	35.704,8	385,7	
Nouna	99.487,0	10.313,0	41.773,0	721,0	152.294,0	129.449,9		354.928	67.436,3	62.013,6	364,7	
(Total)												
Excédent disponible											62.013,6	
SOUROU												
	9.831,0	119,0	14.538,0	20,0	24.508,0	20.831,8		101.456	19.276,6	1.555,2	205,3	
Koungny	18.992,0	61,0	14.910,0	215,0	34.178,0	29.051,3		186.181	35.374,4	(6.323,1)	156,0	
Tougan	28.823,0	180,0	29.448,0	235,0	58.686,0	49.883,1		287.637	54.651,0	(4.767,9)	173,4	
(Total)												
Excédent disponible											1.555,2	
Total ORD Boucle Mouhoun	152.278,0	15.428,0	118.033,0	1.266,0	287.005,0	243.954,3		953.235,0	181.114,7	62.839,6	255,9	
HOUET												
	1.560,0	8.800,0	11.710,0	135,0	22.205,0	18.874,3		89.933	17.087,3	1.787,0	209,9	
Hounde	10.050,0	8.845,0	37.625,0	535,0	57.055,0	48.496,8		186.261	35.389,6	13.107,2	260,4	
Bobo Nord	5.125,0	6.435,0	16.780,0	2.355,0	30.695,0	26.090,8		369.230	70.153,7	(44.063,0)	70,7	
Bobo Sud	16.735,0	24.080,0	66.115,0	3.025,0	109.955,0	93.461,8		645.424	122.630,6	(29.168,8)	144,8	
(Total)												
Excédent disponible											14.894,1	

PROVINCES Departem./Secteurs	PRODUCTION				TOTAL	PRODUCTION NETTE (./.. 15 %)	POPULATION mi 1988	BESOIN (190 kg/hab et an)	BILAN	DISPONIBLE PAR HAB. EN KG
	MIL	MAIS	SORGO	AUTRES CEREALES						
<b>KENEDOUGOU</b>										
N'Dorola	730,0	8.460,0	12.125,0	455,0	21.770,0	18.504,5	73.942	14.049,0	4.455,5	250,3
Orodara	4.610,0	6.350,0	6.835,0	1.255,0	19.050,0	16.192,5	75.417	14.329,2	1.863,3	214,7
(Total)	5.340,0	14.810,0	18.960,0	1.710,0	40.820,0	34.697,0	149.359	28.378,2	6.318,8	232,3
Excédent disponible									6.318,8	
Total ORD Hauts Bassins	22.075,0	38.890,0	85.075,0	4.735,0	150.775,0	128.158,8	794.783	151.008,8	(22.850,0)	161,2
<b>BOUGOURIBA</b>										
Dano	8.954,0	2.248,0	16.391,0	422,0	28.015,0	23.812,8	117.902	22.401,4	1.411,4	202,0
Dissin	1.085,0	245,0	2.175,0	110,0	3.615,0	3.072,8	45.632	8.670,1	(5.597,3)	67,3
Diebougou	9.828,0	3.880,0	11.757,0	336,0	25.801,0	21.930,9	68.101	12.939,2	8.991,7	322,0
(Total)	19.867,0	6.373,0	30.323,0	868,0	57.431,0	48.816,4	231.635	44.010,7	4.805,7	210,7
Excédent disponible									10.403,0	
<b>PONI</b>										
Mako	1.547,0	229,0	1.581,0	86,0	3.443,0	2.926,6	39.478	7.500,8	(4.574,3)	74,1
Gaoua	5.719,0	2.536,0	9.601,0	104,0	17.960,0	15.266,0	83.615	15.886,9	(620,9)	182,6
Kampti	2.885,0	1.286,0	6.386,0	155,0	10.712,0	9.105,2	77.240	14.675,6	(5.570,4)	117,9
Batie	465,0	2.100,0	7.506,0	205,0	10.276,0	8.734,6	44.873	8.525,9	208,7	194,7
(Total)	10.616,0	6.151,0	25.074,0	550,0	42.391,0	36.032,4	245.206	46.589,1	(10.556,8)	146,9
Excédent disponible									208,7	
Total ORD Bougouriba	30.483,0	12.524,0	55.397,0	1.418,0	99.822,0	84.848,7	476.841	90.599,8	(5.751,1)	177,9

PROVINCES Departem./Secteurs	PRODUCTION					TOTAL	POPULATION mi 1988	BESOIN (190 kg/hab et an)	BILAN	DISPONIBLE PAR HAB. EN KG
	MIL	MAIS	SORGO	AUTRES CEREALES	NETTE (/. 15 %)					
<b>COMOE</b>										
Banfora	3.625,0	7.790,0	2.449,0	4.746,0	18.610,0	15.818,5	83.057	15.780,8	37,7	190,5
Mangodara	1.238,0	1.960,0	1.981,0	115,0	5.294,0	4.499,9	17.927	3.406,1	1.093,8	251,0
Niantoloko	3.774,0	7.306,0	4.519,0	1.522,0	17.121,0	14.552,9	48.685	9.250,2	5.302,7	298,9
Sideradougou	770,0	4.760,0	4.240,0	51,0	9.821,0	8.347,9	29.061	5.521,6	2.826,3	287,3
Sindou	4.872,0	6.014,0	5.956,0	5.292,0	22.134,0	18.813,9	67.790	12.880,1	5.933,8	277,5
Tiefere	315,0	6.300,0	3.397,0	38,0	10.050,0	8.542,5	24.548	4.664,1	3.878,4	348,0
(Total)=Total ORD Comoe	14.594,0	34.130,0	22.542,0	11.764,0	83.030,0	70.575,5	271.068	51.502,9	19.072,6	260,4
Excédent disponible									19.072,6	
<b>RADIOGO</b>										
Ouagadougou Ville	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	514.594	97.772,9	(97.772,9)	0,0
Ouagadougou rural	1.226,0	29,0	1.899,0	6,0	3.160,0	2.686,0	25.640	4.871,6	(2.185,6)	104,8
(Total)	1.226,0	29,0	1.899,0	6,0	3.160,0	2.686,0	540.234	102.644,5	(99.958,5)	5,0
Excédent disponible									0,0	
<b>BAZEGA</b>										
Ouagadougou rur.	1.822,0	74,0	3.191,0	4,0	5.091,0	4.327,4	18.490	3.513,1	814,3	234,0
Koubri	918,0	29,0	1.187,0	6,0	2.140,0	1.819,0	30.516	5.798,0	(3.979,0)	59,6
Toécé	2.124,0	248,0	2.126,0	67,0	4.565,0	3.880,3	29.610	5.625,9	(1.745,6)	131,0
Kombissiri	11.818,0	715,0	14.832,0	4,0	27.369,0	23.263,7	73.503	13.965,6	9.298,1	316,5
Sapone	2.129,0	141,0	2.016,0	13,0	4.299,0	3.654,2	41.293	7.845,7	(4.191,5)	88,5
Doulgou	848,0	74,0	805,0	4,0	1.731,0	1.471,4	16.130	3.064,7	(1.593,4)	91,2
Komsilga	1.862,0	93,0	1.426,0	11,0	3.392,0	2.883,2	26.995	5.139,1	(2.245,9)	106,8
Tanghin Dassouri	5.809,0	448,0	4.348,0	44,0	10.649,0	9.051,7	63.504	12.065,8	(3.014,1)	142,5
Kayao	2.847,0	91,0	4.548,0	22,0	7.508,0	6.381,8	28.107	5.340,3	1.041,5	227,1
(Total)	30.177,0	1.913,0	34.479,0	175,0	66.744,0	56.732,4	328.148	62.348,1	(5.615,7)	172,9
Excédent disponible									11.153,8	

PROVINCES Departem./Secteurs	PRODUCTION				TOTAL	PRODUCTION NETTE (./. 15 %)	POPULATION mi 1988	BESOIN (190 kg/hab et an)	BILAN	DISPONIBLE PAR HAB. EN KG
	NIL	MAIS	SORGHO	AUTRES CEREALES						
<b>BOULGOU</b>										
Tenkodogo	7.790,0	28,0	5.370,1	401,2	13.589,2	11.550,8	108.831	20.677,9	(9.127,1)	106,1
Garango	10.282,8	103,0	6.083,4	305,6	16.774,8	14.258,6	103.482	19.661,6	(5.403,0)	137,8
Ouargaye	8.631,6	121,3	7.742,4	102,6	16.597,9	14.108,2	65.406	12.427,1	1.681,0	215,7
Bittou	7.806,3	660,0	13.070,0	77,4	21.613,7	18.371,6	73.137	13.896,0	4.475,6	251,2
Zabre	6.067,0	451,5	5.984,3	597,6	13.100,4	11.135,3	80.321	15.261,0	(4.125,7)	138,6
(Total)	40.577,7	1.363,8	38.250,2	1.484,4	81.676,0	69.424,6	431.177	81.923,6	(12.499,1)	161,0
Excédent disponible									6.156,6	
<b>ZOUNDWEGOU</b>										
Manga AVV	4.712,0	288,0	8.152,0	397,0	13.549,0	11.516,7	56.057	10.650,8	865,8	205,4
Nobere AVV	3.062,0	137,0	3.532,0	41,0	6.772,0	5.756,2	24.247	4.606,9	1.149,3	237,4
Gogo AVV	1.252,0	40,0	1.674,0	20,0	2.986,0	2.538,1	23.476	4.460,4	(1.922,3)	108,1
Bere AVV	2.820,0	161,0	4.703,0	67,0	7.751,0	6.588,4	24.955	4.741,5	1.846,9	264,0
Kouipele AVV	72,0	40,0	1.154,0	0,0	1.266,0	1.076,1	5.090	967,1	109,0	211,4
Gombougou	3.321,6	90,3	1.694,7	83,7	5.190,3	4.411,8	30.000	5.700,0	(1.288,2)	147,1
(Total)	15.239,6	756,3	20.909,7	608,7	37.514,3	31.887,2	163.825	31.126,8	760,4	194,6
Excédent disponible									3.971,0	
Total ORD Centre Est	75.194,8	2.949,1	74.250,7	2.258,1	154.652,6	131.454,7	804.592	152.872,5	(21.417,8)	163,4
<b>KOUHOUN</b>										
Boromo	8.417,0	1.341,0	16.760,0	120,0	26.638,0	22.642,3	113.066	21.482,5	1.159,8	200,3
Dedougou	15.551,0	3.594,0	30.052,0	190,0	49.387,0	41.979,0	197.604	37.544,8	4.434,2	212,4
(Total)	23.968,0	4.935,0	46.812,0	310,0	76.025,0	64.621,3	310.670	59.027,3	5.593,9	208,0
Excédent disponible									5.593,9	



PROVINCES	PRODUCTION			AUTRES		TOTAL	PRODUCTION NETTE	POPULATION	BESOIN	BILAN	DISPONIBLE
Departem./Secteurs	MIL	MAIS	SORGO	CEREALES		(./. 15 %)	mi 1988	(190 kg/hab et an)		EN KG	
<b>GANZOURGOU</b>											
Ouayaqui AVV	0,0	0,0	517,0	0,0	517,0	439,5	7.183	1.364,8	(925,3)	61,2	
Bombore AVV	251,0	186,0	747,0	4,0	1.188,0	1.009,8	4.730	898,7	111,1	213,5	
Lingohin AVV	206,0	13,0	643,0	0,0	862,0	732,7	3.729	708,5	24,2	196,5	
Rapadana AVV	353,0	0,0	567,0	0,0	920,0	782,0	5.488	1.042,7	(260,7)	142,5	
Mogtedo-Zam AVV	2.165,0	326,0	2.634,0	32,0	5.157,0	4.383,5	35.605	6.765,0	(2.381,5)	123,1	
Mogteto 2 AVV	182,0	64,0	250,0	0,0	496,0	421,6	2.228	423,3	(1,7)	189,2	
Meguet AVV	5.485,0	185,0	9.503,0	71,0	15.244,0	12.957,4	77.624	14.748,6	(1.791,2)	166,9	
Zorgo Boudry AVV	7.487,0	224,0	13.858,0	19,0	21.588,0	18.349,8	53.808	10.223,5	8.126,3	341,0	
Mankarga AVV	213,0	8,0	270,0	0,0	491,0	417,4	17.698	3.362,6	(2.945,3)	23,6	
(Total)	16.342,0	1.006,0	28.989,0	126,0	46.463,0	39.493,5	208.093	39.537,7	(44,1)	189,8	
Excédent disponible									8.261,6		
Total ORD Centre	83.669,0	4.606,0	99.502,0	1.050,0	188.827,0	160.503,0	1.502.695,0	285.512,1	(125.009,1)	106,8	
BILAN 23 PROVINCES	512.675,8	128.612,1	773.681,7	25.047,1	1.440.016,6	1.224.014,1	6.643.544,0	1.262.273,4	(38.259,3)	184,2	
BILAN sans urbain	507.550,8	122.177,1	756.901,7	22.692,1	1.409.321,6	1.197.923,3	5.759.720,0	1.094.346,8	103.576,5	208,0	
EXCEDENT DISPONIBLE:									275.298,4		

DIRECTION COMMERCIAL OFNACER		ESTIMATION DE LA PRODUCTION ET BILAN CEREALIER (en tonnes)										DISPONIBLE PAR HAB. EN KG	
=====													
CAMPAGNE 1986/87													
JBB/25-11-87													
PROVINCES	MIL	MAIS	SORGO	AUTRES CEREALES	TOTAL	PRODUCTION NETTE (./ 15 %)	POPULATION mi 1987	BESOIN (190 kg/hab et an)	BILAN				
BAM	19.426,0	1.450,0	22.751,0	445,0	44.072,0	37.461,2	167.215,0	31.770,9	5.690,3	224,0			
KOURTENGA (26,2)	3.922,0	970,0	5.184,0	49,0	10.125,0	8.606,3	53.547	10.173,9	(1.567,7)	160,7			
MANENTENGA	17.173,0	1.118,0	19.957,0	125,0	38.373,0	32.617,1	202.932	38.557,1	(5.940,0)	160,7			
PASSORE (16,25)	2.389,0	507,0	4.692,0	25,0	7.613,0	6.471,1	37.018	7.033,4	(562,4)	174,8			
SANMATENGA	34.429,0	3.798,0	56.036,0	1.601,0	95.864,0	81.484,4	378.296	71.876,2	9.608,2	215,4			
Total ORD Centre Nord	77.339,0	7.843,0	108.620,0	2.245,0	196.047,0	166.639,9	839.008,0	159.411,5	7.228,4	198,6			
BAZEGA	37.225,0	2.987,0	53.225,0	286,0	93.723,0	79.664,6	319.396	60.685,2	18.979,3	249,4			
GANZOURGOU	15.593,0	561,0	50.028,0	324,0	66.506,0	56.530,1	203.338	38.634,2	17.895,9	278,0			
OUBRITENGA	32.702,0	1.676,0	37.010,0	191,0	71.579,0	60.842,2	309.535	58.811,7	2.030,5	196,6			
NAHOURI	10.165,0	1.042,0	8.436,0	233,0	19.876,0	16.894,6	109.371	20.780,5	(3.885,9)	154,5			
ZOUNDWOGO	12.831,0	943,0	22.810,0	1.095,0	37.679,0	32.027,2	160.236	30.444,8	1.582,3	199,9			
KADIOGO (Ouagadougou)	3.647,0	133,0	5.895,0	24,0	9.699,0	8.244,2	506.456	96.226,6	(87.982,5)	16,3			
Total ORD Centre	112.163,0	7.342,0	177.404,0	2.153,0	299.062,0	254.202,7	1.608.332,0	305.583,1	(51.380,4)	158,1			
BOULGOU	61.252,0	5.340,0	42.623,0	4.300,0	113.515,0	96.487,8	419.677	79.738,6	16.749,1	229,9			
KOURITENGA (73,8)	12.500,0	1.586,0	12.025,0	380,0	26.491,0	22.517,4	150.845	28.660,6	(6.143,2)	149,3			
Total ORD Centre Est	73.752,0	6.926,0	54.648,0	4.680,0	140.006,0	119.005,1	570.522	108.399,2	10.605,9	208,6			
BOULKIEBDE	26.560,0	2.137,0	47.170,0	274,0	76.141,0	64.719,9	371.155	70.519,5	(5.799,6)	174,4			
PASSORE (83,75)	25.329,0	2.569,0	40.999,0	113,0	69.010,0	58.658,5	190.783	36.248,8	22.409,7	307,5			
SANGUE	18.633,0	750,0	36.765,0	202,0	56.350,0	47.897,5	222.828	42.337,3	5.560,2	215,0			
STSSILI	13.346,0	6.367,0	28.863,0	483,0	49.059,0	41.700,2	260.182	49.434,6	(7.734,4)	160,3			
Total ORD Centre Ouest	83.868,0	11.823,0	153.797,0	1.072,0	250.560,0	212.976,0	1.044.948	198.540,1	14.435,9	203,8			
PONI	16.478,0	11.921,0	32.036,0	720,0	61.155,0	51.981,8	240.823	45.756,4	6.225,4	215,9			
BOUGOURIBA	18.738,0	8.620,0	31.114,0	1.242,0	59.714,0	50.756,9	227.494	43.223,9	7.533,0	223,1			
Total ORD Bougouriba	35.216,0	20.541,0	63.150,0	1.962,0	120.869,0	102.738,7	468.317	88.980,2	13.758,4	219,4			
CONGE = Total ORD	15.334,0	30.630,0	21.850,0	14.253,0	82.067,0	69.757,0	262.509	49.876,7	19.880,2	265,7			

## SUIVE TABLEAU PRODUCTION ET BILAN CERESALIER

PROVINCES	PRODUCTION				AUTRES CEREALES	TOTAL	PRODUCTION NETTE (/. 15 %)	POPULATION mi 1987	BESOIN (190 kg/hab et an)	BILAN	DISPONIBLE PAR HAB. EN KG
	MIL	MAIS	SORGO	CEREALES							
GNAGNA	26.810,0	2.416,0	30.456,0	340,0	60.022,0	51.018,7	240.230	45.643,7	5.375,0	212,4	
GOURMA	45.559,0	4.967,0	56.236,0	494,0	107.256,0	91.167,6	308.211	58.560,1	32.607,5	295,8	
TAPOA	16.146,0	3.042,0	43.706,0	484,0	63.378,0	53.871,3	166.743	31.681,2	22.190,1	323,1	
Total ORD Est	88.515,0	10.425,0	130.398,0	1.318,0	230.656,0	196.057,6	715.184	135.885,0	60.172,6	274,1	
HOUET	21.863,0	36.593,0	93.653,0	2.946,0	155.055,0	131.796,8	620.181	117.834,4	13.962,4	212,5	
KENEDOUOU	6.039,0	16.611,0	21.299,0	2.007,0	45.956,0	39.062,6	145.375	27.621,3	11.441,3	268,7	
Total ORD Haut Bassins	27.902,0	53.204,0	114.952,0	4.953,0	201.011,0	170.859,4	765.556	145.455,6	25.403,7	223,2	
KOSSI	37.885,0	9.452,0	55.983,0	3.456,0	106.776,0	90.759,6	344.790	65.510,1	25.249,5	263,2	
MOUHOUN	19.550,0	6.436,0	62.461,0	1.666,0	90.113,0	76.596,1	301.798	57.341,6	19.254,4	253,8	
SOUROU	29.274,0	553,0	32.289,0	132,0	62.248,0	52.910,8	279.422	53.090,2	(179,4)	189,4	
Total ORD Boucle Mouhoun	86.709,0	16.441,0	150.733,0	5.254,0	259.137,0	220.266,5	926.010	175.941,9	44.324,6	237,9	
OUDALAN	11.295,0	0,0	757,0	0,0	12.052,0	10.244,2	110.153	20.929,1	(10.684,9)	93,0	
SENO	23.380,0	156,0	14.923,0	4,0	38.463,0	32.693,6	239.701	45.543,2	(12.849,6)	136,4	
SOUM	16.857,0	65,0	6.057,0	88,0	23.067,0	19.607,0	198.461	37.707,6	(18.100,6)	98,8	
Total ORD Sahel	51.532,0	221,0	21.737,0	92,0	73.582,0	62.544,7	548.315	104.179,9	(41.635,2)	114,1	
YATENGA = ORD Yatenga	39.400,0	1.354,0	32.300,0	755,0	73.809,0	62.737,7	543.615	103.286,9	(40.549,2)	115,4	
TOTAL PROVINCES	691.730,0	166.750,0	1.029.589,0	38.737,0	1.926.806,0	1.637.785,1	8.292.316	1.575.540,0	62.245,1	197,5	

(1)

JBE/25-11-87

CAMPAGNE 1987/88

ESTIMATION DE LA PRODUCTION ET BILAN CEREALIER (en tonnes)

DIRECTION COMMERCIAL

OFHACER

PROVINCES	PRODUCTION				TOTAL	PRODUCTION NETTE (/. 15 %)	POPULATION mi 1988	BESOIN (190 kg/hab et an)	BILAN	DISPONIBLE PAR HAB. EN KG
	MIL	MAIS	SORGHO	AUTRES CEREALES						
BAM	3.674,0	262,0	8.406,0	1.136,0	13.478,0	11.456,3	169.238	32.155,2	(20.698,9)	67,7
KOURTENZA (26,2)	8.416,0	295,0	4.995,0	49,0	13.755,0	11.691,8	54.887	10.428,5	1.263,2	213,0
NAMENTENGA	12.287,0	457,0	5.257,0	32,0	18.033,0	15.328,1	205.834	39.108,5	(23.780,4)	74,5
PASSORE (16,25)	1.156,0	287,0	2.136,0	16,0	3.595,0	3.055,8	37.307	7.088,3	(4.032,6)	81,9
SANMATENGA	23.592,0	773,0	21.162,0	92,0	45.619,0	38.776,2	385.182	73.184,6	(34.408,4)	100,7
Total ORD Centre Nord	49.125,0	2.074,0	41.956,0	1.325,0	94.480,0	80.308,0	852.488,0	161.965,1	(81.657,1)	94,2
BAZEGA	30.177,0	1.913,0	34.479,0	175,0	66.744,0	56.732,4	328.148	62.348,1	(5.615,7)	172,9
GANZOURGOU	16.342,0	1.006,0	28.989,0	126,0	46.463,0	39.493,6	208.503	39.615,6	(122,0)	189,4
OUBRITENGA	26.692,0	684,0	23.619,0	595,0	51.590,0	43.851,5	313.961	59.652,6	(15.801,1)	139,7
NAHOURI	9.232,0	974,0	10.516,0	148,0	20.870,0	17.739,5	112.259	21.329,2	(3.589,7)	158,0
ZOUNDWEGOU	15.239,6	756,3	20.909,7	608,7	37.514,3	31.887,2	163.825	31.126,8	760,4	194,6
KADIOGO (Ouagadougou)	1.226,0	29,0	1.899,0	6,0	3.160,0	2.686,0	540.234	102.644,5	(99.958,5)	5,0
Total ORD Centre	98.908,6	5.362,3	120.411,7	1.658,7	226.341,3	192.390,1	1.666.930	316.716,7	(124.326,6)	115,4
BOULGOU	40.577,7	1.363,8	38.250,2	1.484,4	81.676,0	69.424,6	431.177	81.923,6	(12.499,1)	161,0
KOURTENZA (73,8)	10.961,5	534,0	10.095,8	116,0	21.707,3	18.451,2	154.703	29.393,6	(10.942,4)	119,3
Total ORD Centre Est	51.539,2	1.897,8	48.346,0	1.600,4	103.383,3	87.875,8	585.880	111.317,2	(23.441,4)	150,0
BOULKIENDE	17.928,0	1.161,0	36.582,0	232,0	55.903,0	47.517,6	376.463	71.528,0	(24.010,4)	126,2
PASSORE (83,75)	12.622,0	1.820,0	18.938,0	2,0	33.382,0	28.374,7	192.339	36.544,4	(8.169,7)	147,5
SANGUIE	14.239,0	1.339,0	25.883,0	176,0	41.637,0	35.391,5	226.015	42.942,9	(7.551,4)	156,6
SISSILI	19.749,0	4.611,0	122.602,0	246,0	147.208,0	125.126,8	269.705	51.244,0	73.882,9	463,9
Total ORD Centre Ouest	64.538,0	8.931,0	204.005,0	656,0	278.130,0	236.410,5	1.064.522	202.259,2	34.151,3	222,1
PONI	10.616,0	6.151,0	25.074,0	550,0	42.391,0	36.032,4	245.206	46.589,1	(10.556,8)	146,9
BOUCOURIBA	19.867,0	6.373,0	30.323,0	868,0	57.431,0	48.816,4	231.635	44.010,7	4.805,7	210,7
Total ORD Boucouriba	30.483,0	12.524,0	55.397,0	1.418,0	99.822,0	84.848,7	476.841	90.599,8	(5.751,1)	177,9

## SUITE TABLEAU PRODUCTION ET BILAN CEREALIER

PROVINCES	PRODUCTION				MAIS	SORGHO	AUTRES CEREALES	TOTAL	PRODUCTION NETTE (./. 15 %)	POPULATION mi 1988	BESOIN (190 kg/hab et an)	BILAN	DISPONIBLE PAR HAB. EN KG
	MIL												
COMOE = Total ORD	14.594,0	34.130,0	22.542,0	11.764,0	83.030,0	70.575,5	271.068	19.072,6	260,4				
GNAGNA	32.667,0	3.118,0	42.401,0	549,0	78.735,0	66.924,8	246.062	19.793,0	269,8				
SCOURHA	23.313,0	4.692,0	28.818,0	1.335,0	58.158,0	49.434,3	318.260	(11.035,1)	155,3				
TAPA	12.708,0	3.057,0	41.522,0	0,0	57.287,0	48.694,0	172.179	15.979,9	282,8				
Total ORD Est	68.688,0	10.867,0	112.741,0	1.884,0	194.180,0	165.053,0	738.501	24.737,8	223,5				
HOUE	16.735,0	24.080,0	66.115,0	3.025,0	109.955,0	93.461,8	645.424	(29.168,8)	144,8				
KENEDOUOU	5.340,0	14.810,0	18.960,0	1.710,0	40.820,0	34.697,0	149.357	6.319,2	232,3				
Total ORD Haut Bassins	22.075,0	38.890,0	85.075,0	4.735,0	150.775,0	128.158,8	794.781	(22.849,6)	161,3				
KOSSI	99.487,0	10.313,0	41.773,0	721,0	152.294,0	129.449,9	354.923	62.013,6	364,7				
MOUHOUN	23.968,0	4.935,0	46.812,0	310,0	76.025,0	64.621,3	310.670	5.593,9	208,0				
SOUROU	28.823,0	180,0	29.448,0	235,0	58.686,0	49.883,1	287.637	(4.767,9)	173,4				
Total ORD Boucle Mouhoun	152.278,0	15.428,0	118.033,0	1.266,0	287.005,0	243.954,3	953.235	62.839,6	255,9				
OUDALAN	4.101,0	0,0	1.260,0	0,0	5.361,0	4.556,9	113.282	(16.966,7)	40,2				
SENO	12.782,0	60,0	11.055,0	0,0	23.897,0	20.312,5	246.509	(26.524,3)	82,4				
SOUN	26.155,0	83,0	9.244,0	64,0	35.546,0	30.214,1	204.097	(8.564,3)	148,0				
Total ORD Sahel	43.038,0	143,0	21.559,0	64,0	64.804,0	55.083,4	563.888	(52.055,3)	97,7				
YATENGA = ORD Yatenga	32.130,0	662,0	23.445,0	298,0	56.535,0	48.054,8	548.018	(56.068,7)	87,7				
TOTAL PROVINCES	627.396,8	130.909,1	853.510,7	26.669,1	1.638.485,6	1.392.712,7	8.516.112	(225.348,6)	163,5				

DIRECTION COMMERCIALE OFNACER		COMPARAISON BESOINS ET INTERVENTION OFNACER A L'ACHAT ET A LA VENTE						
JBE/28-11-87								
ORD	C R G	PRODUCTION par hab. 1980	Demande non satisfaite 1980	VENTES OFNACER 1980	INTERVENT. OFNACER EN %	Excédent commerc. par ORD	ACHATS OFNACER 1980	INTERVEN. OFNACER EN %
Centre Nord	KAYA	137,1	55.302	5.312	9,6		0	
Centre	OUAGADOUGOU	145,4	83.932	3.722	4,4		1.160	
Centre Est	KOUEPELA	156,3	27.159	1.049	3,9		1.142	
Centre Ouest	KOUDOUYOU	145,7	61.065	2.905	4,8		236	
Bougouriba	GAOUA	192,1	11.055	654	5,9		1.146	
Comoe		301,7	(13.988)			13.988		
Haut Bassins		216,6	3.459					
(Sous Total)	BOBO	239,0	(10.528)	2.234	(21,2)	13.988	1.133	8,1
Est	FADA	187,7	17.482	311	1,8		2.289	
Boucle Mouhoun	DEDOUGOU	255,6	(20.655)	906	(4,4)	20.655	1.439	7,0
Sahel	DORI	97,6	48.386	7.262	15,0		109	
Yatenga	OUAHIGOUYA	129,8	40.987	6.560	16,0		6	
TOTAL ORD		170,2	314.184	30.915	9,8	34.643	8.660	25,0

DIRECTION COMMERCIALE OFNACER		COMPARAISON BESOINS ET INTERVENTION OFNACER A L'ACHAT ET A LA VENTE						
JBE/28-11-87								
ORD	C R G	PRODUCTION par hab. 1981	Demande non satisfaite 1981	VENTES OFNACER 1981	INTERVENT. OFNACER EN %	Excédent commerc. par ORD	ACHATS OFNACER 1981	INTERVEN. OFNACER EN %
Centre Nord	KAYA	99,3	80.734	6.820	8,4			
Centre	OUAGADOUGOU	118,2	116.977	4.979	4,3		138	
Centre Est	KOUEPELA	166,6	23.600	330	1,4		92	
Centre Ouest	KOUDOUYOU	130,3	74.435	454	0,6		58	
Bougouriba	GAOUA	201,1	8.035	384	4,8		385	
Comoe		433,6	(38.795)			38.795		
Haut Bassins		209,6	7.279					
(Sous Total)	BOBO	268,2	(31.516)	502	(1,6)	38.795	320	0,8
Est	FADA	105,9	59.155	741	1,3		1.348	
Boucle Mouhoun	DEDOUGOU	197,2	17.441	598	3,4		175	
Sahel	DORI	96,8	50.031	8.008	16,0		93	
Yatenga	OUAHIGOUYA	75,8	65.131	6.490	10,0			
TOTAL ORD		146,7	464.023	29.306	6,3	38.795	2.609	6,7

DIRECTION COMMERCIALE OFNACER		COMPARAISON BESOINS ET INTERVENTION OFNACER A L'ACHAT ET A LA VENTE						
JBE/28-11-87		PRODUCTION par hab. 1982	Demande non satisfaite 1982	VENTES OFNACER 1982	INTERVENT. OFNACER EN %	Excédent commerc. par ORD	ACHATS OFNACER 1982	INTERVEN. OFNACER EN %
ORD	CRG							
Centre Nord	KAYA	169,4	35.738	372	1,0		109	
Centre	OUAGADOUGOU	145,3	89.802	6.574	7,3		1.760	
Centre Est	KOUELA	161,7	26.309	184	0,7		606	
Centre Ouest	KOUDOUGOU	162,9	49.288	262	0,5		1.549	
Bougouriba	GAOUA	206,2	6.316	376	6,0		439	
Comoe		327,8	(19.871)			19.871		
Haut Bassins (Sous Total)	BOBO	217,5	3.273					
Est	FADA	246,2	(16.598)	2.263	(13,6)	19.871	6.147	30,9
Boucle Mouhoun	DEDOUGOU	144,7	40.932	296	0,7		2.560	
Sahel	DORI	218,2	3.638	127	3,5		9.439	
Sahel	DORI	141,7	33.214	4.479	13,5		159	
Yatenga	OUAHIGOUYA	132,0	40.660	1.410	3,5		2.907	
TOTAL ORD		173,6	309.299	16.343	5,3	19.871	25.675	129,2
+ Ventes En GROS				9.817 = Ventes total 26.160				

DIRECTION COMMERCIALE OFNACER		COMPARAISON BESOINS ET INTERVENTION OFNACER A L'ACHAT ET A LA VENTE						
JBE/28-11-87		PRODUCTION par hab. 1983	Demande non satisfaite 1983	VENTES OFNACER 1983	INTERVENT. OFNACER EN %	Excédent commerc. par ORD	ACHATS OFNACER 1983	INTERVEN. OFNACER EN %
ORD	CRG							
Centre Nord	KAYA	112,4	74.504	4.363	5,9		23	
Centre	OUAGADOUGOU	139,2	100.266	20.048	20,0		1.748	
Centre Est	KOUELA	130,5	40.644	938	2,3		87	
Centre Ouest	KOUDOUGOU	123,2	82.951	1.911	2,3		753	
Bougouriba	GAOUA	203,5	7.427	780	10,5		1.120	
Comoe		283,4	(11.784)			11.784		
Haut Bassins (Sous Total)	BOBO	224,8	(734)			734		
Est	FADA	240,0	(12.518)	4.773	(38,1)	12.518	5.882	47,0
Boucle Mouhoun	DEDOUGOU	141,8	43.820	1.250	2,9		1.967	
Sahel	DORI	243,0	(13.695)	804	(5,9)	13.695	9.372	68,4
Sahel	DORI	117,1	44.431	8.338	18,8			
Yatenga	OUAHIGOUYA	101,6	54.616	18.650	34,1		3.732	
TOTAL ORD		157,1	422.446	61.855	14,6	26.213	24.682	94,2
+ Ventes En GROS				4.915 = Ventes total 66.770				

DIRECTION COMMERCIALE OFNACER		COMPARAISON BESOINS ET INTERVENTION OFNACER A L'ACHAT ET A LA VENTE						
JBE/28-11-87								
ORD	C R G	PRODUCTION par hab. 1984	Demande non satisfaite 1984	VENTES OFNACER 1984	INTERVENT. OFNACER EN %	Excédent commerc. par ORD	ACHATS OFNACER 1984	INTERVEN. OFNACER EN %
Centre Nord	KAYA	107,0	79.308	10.161	12,8		23	
Centre	OUAGADOUGOU	119,4	128.077	18.360	14,3		52	
Centre Est	KOUELA	175,3	21.640	2.055	9,5		124	
Centre Ouest	KOUDOUGOU	156,9	56.086	2.399	4,3		371	
Bougouriba	GAOUA	166,2	21.653	1.572	7,3		16	
Comoe		152,4	14.453					
Haut Bassins		194,0	17.197					
(Sous Total)	BOBO	183,3	31.649	2.740	8,7		436	
Est	FADA	130,0	51.758	2.576	5,0		489	
Boucle Mouhoun	DEDOUGOU	206,3	12.450	2.792	22,4		4.312	
Sahel	DORI	73,5	64.390	13.457	20,9			
Yatenga	OUAHIGOUYA	100,6	55.488	11.034	19,9		31	
TOTAL ORD		143,4	522.500	67.146	12,9	0	5.854	

DIRECTION COMMERCIALE OFNACER		COMPARAISON BESOINS ET INTERVENTION OFNACER A L'ACHAT ET A LA VENTE						
JBE/28-11-87								
ORD	C R G	PRODUCTION par hab. 1985	Demande non satisfaite 1985	VENTES OFNACER 1985	INTERVENT. OFNACER EN %	Excédent commerc. par ORD	ACHATS OFNACER 1985	INTERVEN. OFNACER EN %
Centre Nord	KAYA	139,4	58.141	4.127	7,1			
Centre	OUAGADOUGOU	131,9	116.820	11.516	9,9		12.209	
Centre Est	KOUELA	154,3	31.860	566	1,8		2.224	
Centre Ouest	KOUDOUGOU	107,7	99.255	2.189	2,2		4.526	
Bougouriba	GAOUA	195,6	10.746	427	4,0		4.501	
Comoe		302,1	(16.471)			16.471		
Haut Bassins		206,7	10.151					
(Sous Total)	BOBO	231,3	(6.319)	1.030	(16,3)	16.471	5.275	32,0
Est	FADA	106,9	66.621	1.536	2,3		3.309	
Boucle Mouhoun	DEDOUGOU	192,0	23.428	3.035	13,0		4.332	
Sahel	DORI	57,8	73.117	5.994	8,2			
Yatenga	OUAHIGOUYA	54,9	76.681	9.926	12,9			
TOTAL ORD		141,3	550.350	40.346	7,3	16.471	36.376	220,8
+ Ventes En GROS				4.000	= Ventes total 44.346			

DIRECTION COMMERCIALE OFNACER		COMPARAISON BESOINS ET INTERVENTION OFNACER A L'ACHAT ET A LA VENTE						
JBE/28-11-87		PRODUCTION par hab. 1986	Demande non satisfaite 1986	VENTES OFNACER 1986	INTERVENT. OFNACER EN %	Excédent commerc. par ORD	ACHATS OFNACER 1986	INTERVEN. OFNACER EN %
O R D	C R G							
Centre Nord	KAYA	169,2	38.131	555	1,5		417	
Centre	OUAGADOUGOU	163,2	79.583	8.006	10,1		9.574	
Centre Est	KOUPELA	233,3	(4.600)	599	(13,0)	4.600	3.963	86,2
Centre Ouest	FOUDOUGOU	207,8	13.736	923	6,7		1.608	
Bougouriba	GAOUA	243,6	(7.861)	471	(6,0)	7.861	3.796	48,3
Comoe		314,7	(19.727)			19.727		
Haut Bassins (Sous Total)	BOBO	237,3	(8.635)			8.635		
Est	FADA	257,1	(28.362)	975	(3,4)	28.362	8.656	30,5
Boucle Mouhoun	DEDOUNGOU	202,8	12.238	773	6,3		3.558	
Sahel	DORI	246,8	(17.820)	1.452	(8,1)	17.820	6.439	36,1
Yatenga	OUAHIGOUYA	112,3	50.467	3.310	6,6		0	
		112,0	51.137	4.505	8,8		1.558	
TOTAL ORD		196,4	186.650	21.569	11,6	58.643	39.570	67,5
+ Ventes En GROS				11.831	= Ventes total 33.400			

DIRECTION COMMERCIALE OFNACER		COMPARAISON BESOINS ET INTERVENTION OFNACER A L'ACHAT ET A LA VENTE						
JBE/28-11-87		PRODUCTION par hab. 1987	Demande non satisfaite 1987	VENTES OFNACER 1987	INTERVENT. OFNACER EN %	Excédent commerc. par ORD	ACHATS OFNACER 1987	INTERVEN. OFNACER EN %
O R D	C R G							
Centre Nord	KAYA	233,7	(7.228)	2.812	(38,9)	7.228		
Centre	OUAGADOUGOU	185,9	51.380	14.509	28,2		4.102	
Centre Est	KOUPELA	245,4	(10.606)	1.706	(16,1)	10.606	4.144	39,1
Centre Ouest	KOUDOUGOU	239,8	(14.436)	1.226	(8,5)	14.436	1.484	10,3
Bougouriba	GAOUA	258,1	(13.758)	908	(6,6)	13.758	363	2,6
Comoe		312,6	(19.880)		0,0	19.880		
Haut Bassins (Sous Total)	BOBO	262,6	(25.404)		0,0	25.404		
Est	FADA	275,4	(45.284)	1.913	(4,2)	45.284	3.246	7,2
Boucle Mouhoun	DEDOUNGOU	322,5	(60.173)	1.093	(1,8)	60.173	3.633	6,0
Sahel	DORI	279,8	(44.325)	1.962	(4,4)	44.325	4.175	9,4
Yatenga	OUAHIGOUYA	134,2	41.635	12.790	30,7			
		135,8	40.549	6.130	15,1			
TOTAL ORD		232,4	(62.245)	45.049	(72,4)	195.810	21.147	10,8
+ Ventes En GROS				8.034	= Ventes total 53.083			

DIRECTION COMMERCIALE  
OFNACER

COMPARAISON BESOINS ET INTERVENTION  
OFNACER A L'ACHAT ET A LA VENTE

JBE/28-11-87

ORD	CRG	PRODUCTION par hab. 1988	Demande non satisfaite 1988	VENTES OFNACER 1988 estim.	INTERVENT. OFNACER EN %	Excédent commerc. par ORD	ACHATS OFNACER 1988 prév.	INTERVEN. OFNACER EN %
Centre Nord	KAYA	110,8	81.657	6.000	7,3			
Centre	OUAGADOUGOU	135,8	124.327	15.000	12,1		2.500	
Centre Est	KOUELA	176,5	23.441	3.000	12,8		2.000	
Centre Ouest	KOUDOUGOU	261,3	(34.151)	1.000	(2,9)	34.151	3.300	9,7
Bougouriba	GAOUA	209,3	5.751	1.000	17,4		900	
Comoe		306,3	(19.073)			19.073		
Haut Bassins (Sous Total)	BOBO	189,7	22.850					
Est	FADA	219,4	3.777	1.000	26,5	19.073	4.000	21,0
Boucle Mouhoun	DEDOUGOU	262,9	(24.738)	1.000	(4,0)	24.738	3.200	12,9
Sahel	DORI	301,1	(62.840)	2.000	(3,2)	62.840	6.600	10,5
Yatenga	OUAHIGOUYA	114,9	52.055	18.000	34,6			
		103,2	56.069	7.000	12,5			
TOTAL ORD		192,4	225.349	55.000	24,4	140.801	22.500	16,0

+7.500 achat commerc.

DIRECTION COMMERCIALE  
OFNACER

COMPARAISON BESOINS ET INTERVENTION  
OFNACER A L'ACHAT ET A LA VENTE

JBE/28-11-87

Par ORD et Année	PRODUCTION par hab.	Demande non satisfaite	VENTES OFNACER	INTERVENT. OFNACER EN %	Excédent commerc. par ORD	ACHATS OFNACER	INTERVEN. OFNACER EN %	RATIO VENT/ACHA
TOTAL ORD 1980	170,2	314.184	30.915	9,8	34.643	8.660	25,0	3,57
TOTAL ORD 1981	146,7	464.023	29.306	6,3	38.795	2.609	6,7	11,23
TOTAL ORD 1982	173,6	309.299	16.343	5,3	19.871	25.675	129,2	0,64
TOTAL ORD 1983	157,1	422.446	61.855	14,6	26.213	24.682	94,2	2,51
TOTAL ORD 1984	143,4	522.500	67.146	12,9	0	5.854	0,0	11,47
TOTAL ORD 1985	141,3	550.350	40.346	7,3	16.471	36.376	220,8	1,11
TOTAL ORD 1986	196,4	186.650	21.569	11,6	58.643	39.570	67,5	0,55
TOTAL ORD 1987	232,4	(62.245)	45.049	(85,3)	195.810	21.147	10,8	2,13
TOTAL ORD 1988 (estim.)	192,4	225.349	55.000	26,6	140.801	22.500	16,0	2,44
Moyenne 1980 - 1988	172,6	332.756	40.837	10,5	59.027	20.786	63,4	1,96

TABLEAU 3.1				
DROIT ET PATENTE POUR LES COMMERÇANTS: IMPORTATEUR, EXPORTATEUR, ET IMPORTATEUR-EXPORTATEUR				
Tranche du chiffre d'affaires soumis à patente (en millions of FCFA)			Montant de la taxe déterminée en FCFA	
Supérieur à	Inférieur ou égal à			
2	2		4.000	
5	5		10.000	
10	10		18.000	
20	20		36.000	
30	30		48.000	
40	40		60.000	
50	50		72.000	
100	100		108.000	
200	200		150.000	
300	300		200.000	
400	400		300.000	
500	500		400.000	
600	600		500.000	
700	700		600.000	
800	800		700.000	
900	900		800.000	
1.000	1.000		900.000	
1.100	1.100		1.800.000	
1.200	1.200		1.100.000	
1.300	1.300		1.200.000	
1.400	1.400		1.300.000	
1.500	1.500		1.400.000	
1.600	1.600		1.500.000	
1.700	1.700		1.600.000	
1.800	1.800		1.700.000	
1.900	1.900		1.800.000	
2.000	2.000		1.900.000	
2.100	2.100		2.000.000	
2.200	2.200		2.100.000	
2.300	2.300		2.200.000	
2.400	2.400		2.300.000	
2.500	2.500		2.400.000	
2.600	2.600		2.500.000	
2.700	2.700		2.600.000	
2.800	2.800		2.700.000	
2.900	2.900		2.800.000	
3.000	3.000		2.900.000	
3.100	3.100		3.000.000	
3.200	3.200		3.100.000	
3.300	3.300		3.200.000	
DROIT ET PATENTE POUR LES COMMERÇANTS QUI N'ONT PAS LE DROIT DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS (FCFA)				
Montant annuel des transactions			Droit Fixe Annuelle	
Inférieur à	Égal ou supérieur à	Classé	Ouagadougou Bobo-Dioulasso	Autres Localités
50 millions	50 millions	hors	96.000	72.000
25 millions	25 millions	1ère	72.000	54.000
15 millions	15 millions	2ème	48.000	36.000
10 millions	10 millions	3ème	24.000	18.000
5 millions	5 millions	4ème	14.400	10.800
3 millions	3 millions	5ème	12.800	9.600
1.500.000	1.500.000	6ème	6.400	4.800
500.000	500.000	7ème	3.200	2.400
		8ème	1.600	1.200
DROIT PROPORTIONNEL				
1 - Hors classe à classe 5			OUAGADOUGOU	: 12 %
			BOBO-DIOULASSO	: 10 %
			AUTRE LOCALITES	: 8 %
2 - Classe 6 à Classe 8			Exemption	
SOURCE: Document du Ministère du Commerce.				

ANNEXE II. 2 - 6 COUT DE TRANSPORT PAR TONNE

VILLES	Distance (en km)	Prix/tonne en F CFA	Prix/tkm en F CFA
Bobo-Ouahigouya	358	12.500	34,92
Dédougou-Ouahigouya	182	10.000	54,95
Dédougou-Djibo	292	15.000	51,37
Ouaga-Banfara	444	n.d.	
Ouaga-Bobo	359	5.000	13,93
Ouaga-Dédougou	224	11.000	49,11
Ouaga-Pô	142	5.000	35,21
Ouaga-Koupela	137	3.500	25,55
Ouaga-Fada	234	5.000	21,37
Ouaga-Kaya	98	3.500	35,71
Ouaga-Dori	261	10.000	38,31
Ouaga-Gorom	314	25.000	79,62
Ouaga-Sebba	353	25.200	71,39
Ouaga-Aribinda	382	16.100	42,15
Ouaga-Gaoua	372	11.000	29,57
Ouaga-Diébouyou	298	11.000	36,91
Ouaga-Tenkodogo	178	3.500	29,57
Ouaga-Zabré	171	8.000	59,52
Bobo-Diébouyou	136	10.000	19,66
Bobo-Gaoua	210	12.500	46,78
MOYENNE	257	10.140	40,82
Gouron-Bobo	283	12.000	42,40
Gouron-Ouahigouya	120	10.000	83,33
Djibasso-Dédougou	140	7.500	53,57
Djibasso-Tougan	170	10.000	58,82
Djibasso-Nouna	80	5.000	62,50
Djibasso-Bobo	260	10.000	38,46
Dédougou-Ouahigouya	180	10.000	55,56
Nouna-Bob	190	10.000	52,63
Gouron-Gassan	55	5.000	90,91
Gouron-Tougan	25	5.000	200,00
Djibasso-Bambarokou	40	5.000	125,00
Djibasso-Doumbala	30	5.000	166,67
Djibasso-Barani	40	5.000	125,00
Nouna-Dédougou	60	5.000	83,33
MOYENNE	120	7.464	88,44

Sources: Etudes Univ.de Michigan et OFNACER

ANNEXE II. 2 - 7 TRANSPORT INTER-URBAIN  
(coûts par sac de 100 kg.)

	Bobo	Ouaga	Dédoug	Koudou	Koupel	Kaya	Ouahig	Gaoua
Arbinda		1.425						
Batié								550
Bobo		500	1.000	400		1.000		1.325
Bogandé		1.500						
Dano	775	775						800
Dédougou	1.000	1.100				1.625	1.000	1.000
Diébougou	1.000	1.000						650
Djibasso	700	1.375	600	1.000			1.000	
Djibo		675					500	
Dori		1.250				1.375		
Fada		500						
Gaoua		1.100	1.000					
Garango		750						
Kaya		450	1.625	1.000	400			
Kongoussi		400						
Korsimoro		400						
Koudougou	400	500	750			1.000		
Koupéla		350				400		
Léo								
Manga		500						
Ndorola	500							
Nouna	1.000	1.000	450	800			1.000	
Ouaga	500		1.000	500	350	450	500	1.100
Ouahigouya		500	1.000					
Pô		500						
Safané	700		500	750				
Sebba		2.500						
Solenzo	800	1.250	750			1.625	1.250	
Tchériba	800	750	450	750				
Tenkodogo		350				350		
Tiébélé								
Tougan	1.250	1.375	700	750			700	
Tougouri	2.000	1.500						
Yako		500						
Zabré		850						
Ziniaré		300						
Zorgo		300						

NB.: Les prix s'entendent comme moyenne entre transport en saison sèche et hivernage.

ANNEXE II-3

Brèf aperçu du modèle de consommation au Burkina Faso

Population

1. Carte : Densités population par province 1985
2. Evolution de la population résidente
3. Evolution de la population résidente par ORD
4. Burkina Faso - Divisions Administratives
5. Population du Burkina - Recensement 1985



EVOLUTION DE LA  
POPULATION RESIDENTE

---

.000 habitants

1975	6 188 (recensement 1975
1976	6 354 indiquait 5 638)
1977	6 514
1978	6 678
1979	6 848
1980	7 023
1981	7 203
1982	7 388
1983	7 580
1984	7 778
1985	7 982 (recensement)
1986	8 196
1987	8 415
1988	8 641
1989	8 872
1990	9 110
1991	9 354

Taux annuel : + 2,68 %

Calcul d'après recensement 1985

**EVOLUTION DE LA POPULATION  
RESIDENTE PAR ORD**

EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1976 A 1985

UNITE: 10004E

ANNEE	CENTRE	CENTRE-E	CENTRE-N	CENTRE-O	EST	HT-BASSIN	YATENGA	SAHEL	BOUGOUR	VOLTA-N.	COMOE	TOTAL
76	1131,0	437,0	714,0	865,0	514,0	518,0	504,0	410,0	387,0	686,0	188,0	6354,0
77	1168,0	449,0	725,0	881,0	530,0	538,0	508,0	421,0	394,0	706,0	194,0	6514,0
78	1206,0	461,0	736,0	897,0	547,0	558,0	512,0	433,0	401,0	726,0	201,0	6678,0
79	1246,0	473,0	748,0	913,0	565,0	579,0	516,0	446,0	408,0	747,0	207,0	6848,0
80	1288,0	485,0	760,0	930,0	583,0	600,0	520,0	458,0	416,0	769,0	214,0	7023,0
81	1332,0	498,0	772,0	946,0	602,0	623,0	524,0	471,0	423,0	791,0	221,0	7203,0
82	1377,0	511,0	784,0	964,0	621,0	646,0	528,0	484,0	431,0	814,0	228,0	7388,0
83	1425,0	525,0	797,0	981,0	641,0	670,0	533,0	497,0	438,0	838,0	235,0	7580,0
84	1475,0	539,0	810,0	999,0	661,0	696,0	537,0	511,0	446,0	862,0	242,0	7778,0
85	1528,0	553,0	822,0	1017,0	682,0	722,0	541,0	526,0	454,0	887,0	250,0	7982,0

Source : INSD

Extrait de : Projet Diagnostic Permanent MAE/CILSS Mars 87 p. 3

N.B : Ces populations sont calculées à partir du recensement de 1985 avec un taux de 2,68 %

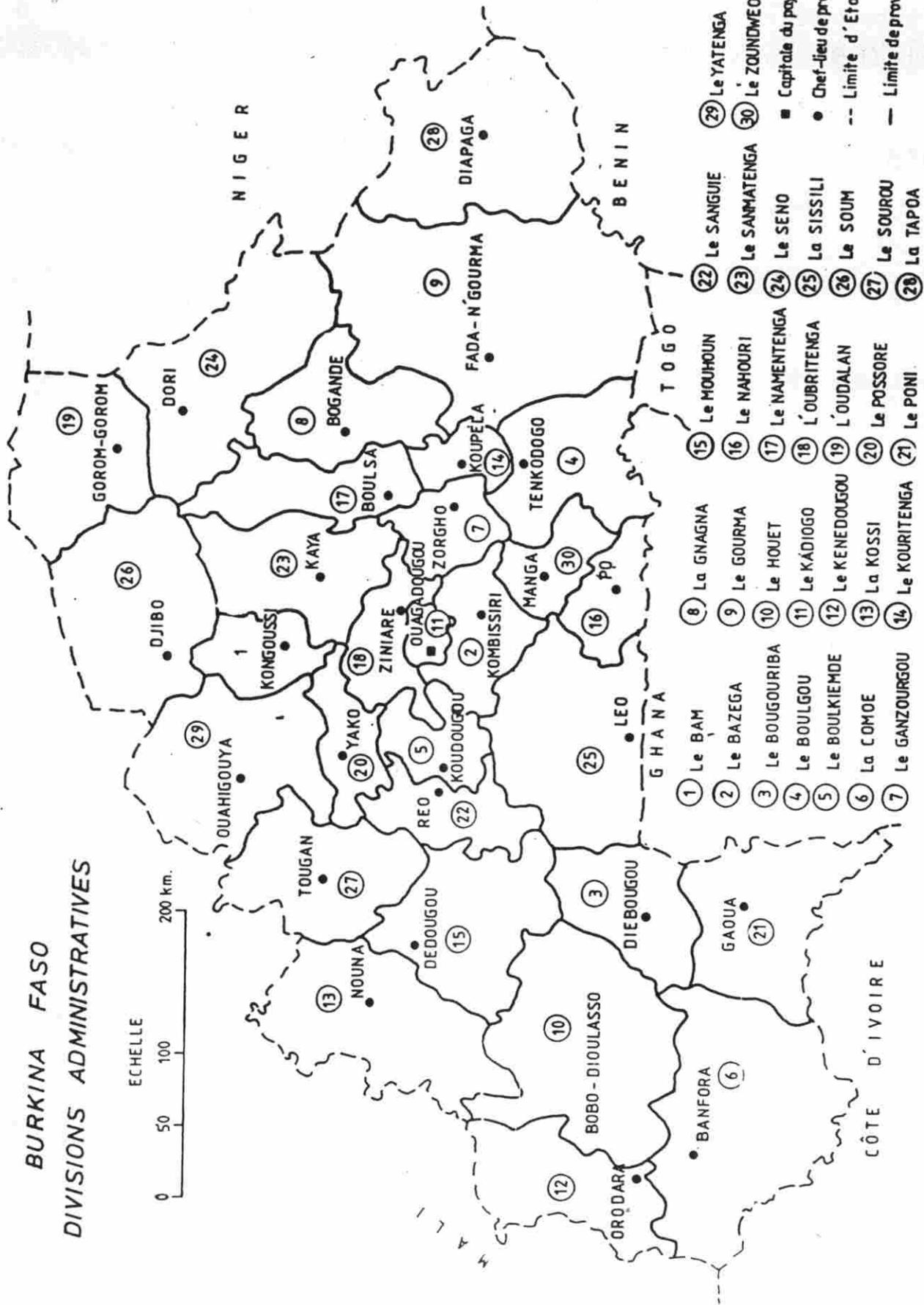
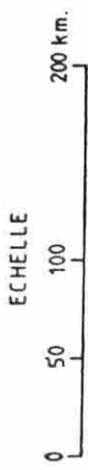
**EVOLUTION DE LA POPULATION DES PRINCIPALES VILLES  
DE 1976 A 1985**

UNITE: 1000HB

ANNEE	Ouagadougou	BOBO	KOUDOUGOU	Ouaygouya	TOTAL
76	254,0	122,0	38,1	26,6	440,7
77	272,0	129,3	39,4	27,5	468,2
78	290,2	137,1	40,8	28,5	496,6
79	310,0	145,3	42,2	29,5	527,0
80	331,0	154,0	43,8	30,5	559,3
81	353,5	163,2	45,3	31,6	593,6
82	377,6	173,0	46,9	32,7	630,2
83	403,3	183,4	48,5	33,8	669,0
84	430,7	194,4	50,2	35,0	710,3
85	460,0	231,2	52,0	38,6	781,8

# BURKINA FASO

## DIVISIONS ADMINISTRATIVES



- 1 Le BAMBARE
  - 2 Le BAZEGA
  - 3 Le BOUGOURIBA
  - 4 Le BOULGOU
  - 5 Le BOULKIEMDE
  - 6 La BANFORA
  - 7 Le GANZOURGOU
  - 8 La GNAGNA
  - 9 Le GOURMA
  - 10 Le HOUEI
  - 11 Le KADIOGO
  - 12 Le KENEDOUGOU
  - 13 La COMOE
  - 14 Le KOURITENGA
  - 15 Le MOUHOUN
  - 16 Le NAHOURI
  - 17 Le NAMENTENGA
  - 18 L'OUBRITENGA
  - 19 L'OULDALAN
  - 20 Le POSSORE
  - 21 Le PONI
  - 22 Le SANGUE
  - 23 Le SANMATENGA
  - 24 Le SENO
  - 25 La SISSILI
  - 26 Le SOUM
  - 27 Le SOUROU
  - 28 La TAPOA
  - 29 Le YATENGA
  - 30 Le ZOUNDMEOGO
- Capitale du pays
  - Chef-lieu de prov.
  - Limite d'Etat
  - Limite de prov.

POPULATION DU BURKINA - RECENSEMENT 1985

PROVINCES	Population Résident	Population Emigrée	Population Administrative
1 BAM	164 511	7 072	171 583
2 BAZEGA	308 214	26 139	334 353
3 BOUGOURIBA	221 350	19 387	240 737
4 BOULGOU	406 822	41 141	447 963
5 BOULKIENDE	363 665	101 929	465 594
6 COMOE	250 277	25 535	275 762
7 GANZOURGOU	195 900	18 559	214 459
8 GNAGNA	229 260	3 829	233 089
9 GOURMA	294 175	8 402	302 577
10 HOUET	581 890	13 223	595 113
11 KADIOGO	460 148	5 135	465 283
12 KENEDOUGOU	139 721	8 160	147 881
13 KOSSI	330 570	7 683	338 253
14 KOURITENGA	198 837	30 723	229 560
15 MOUHOUN	289 297	15 288	304 585
16 NAHOURI	105 318	5 442	110 760
17 NAMENTENGA	198 785	8 757	207 542
18 OUBRITENGA	301 538	18 642	320 180
19 OUDALAN	105 695	4 687	110 382
20 PASSORE	225 601	75 362	300 963
21 PONI	234 281	108 041	342 322
22 SANGUIE	218 121	43 300	261 421
23 SANMATENGA	369 982	25 954	395 936
24 SENO	229 045	4 394	233 439
25 SISSILI	246 281	16 559	262 840
26 SOUM	190 497	5 109	195 606
27 SOUROU	267 169	30 052	297 221
28 TAPOA	159 049	1 397	160 446
29 YATENGA	541 421	115 342	656 763
30 ZOUDWEOGO	155 493	12 685	168 178
ENSEMBLE	7 982 863	807 928	8 790 791

Source : INSTITUT NATIONAL de la STATISTIQUE et de la DEMOGRAPHIE (INSD)

ANNEXE III

Documentation

DOCUMENTATION  
-----

- D'Angelo A. Etude d'un projet d'appui aux structures officielles de commercialisation et de stockage des céréales. 1980
- A.F.T.E.R. Etude de faisabilité d'un atelier de fabrication d'engrais au Burkina Faso. (2 tomes) 1986
- Arditi C., Funel J.M. La commercialisation des céréales dans 3 pays du Sahel. Haute-Volta - Mali - Niger 1980
- Banque Mondiale L'agriculture pluviale au Burkina Faso. Une analyse de la situation et de tendances actuelles et recommandations pour améliorer la production. par: J. Bingle Pty Ltd. Sydney, Australie 1986
- Baudet R. La politique céréalière voltaïque et le rôle de l'Office National de Céréales. 1980
- B.I.R.D. Etude des questions agricoles. Haute-Volta. 1981
- C.C.C.E. Etude d'identification d'actions contribuant à la politique céréalière du Burkina Faso. par: P. Thenevin 1987
- C.E.A.O./ C.I.L.S.S. Mission de formulation d'un projet d'études et d'améliorations des greniers et stock villageois. 1987
- C.E.D.R.E.S. Les systèmes alimentaires au Burkina Faso : Analyses théoriques et météorologiques. 1987
- C.E.D.R.E.S. Systèmes alimentaires en zones rurales à déficits céréaliers : les cas de provinces du Bam, du Sanmantenga et du Yatenga. par: T. Thiombiano 1986
- C.E.D.R.E.S. La demande pour les céréales importées vis à vis des céréales traditionnelles à Ouagadougou: implications pour les politiques de prix céréaliers. par: T.Reardon 1987

- C.E.D.R.E.S. Les systèmes alimentaires au Burkina Faso.  
par: T. Thiombiano
- C.E.D.R.E.S. Analyse des politiques alimentaires et céréalières  
non traditionnelles au Burkina Faso.  
par: T. Thiombiano  
1987
- C.E.D.R.E.S. Progrès technique, productivité et culture attelée  
au Burkina Faso.  
par: K. Makan  
1987
- C.E.E.M.A.T. Projet régional de machinisme agricole dans les  
pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).  
Etude réalisée par la Banque Ouest Africaine de  
Développement (BOAD).  
1986
- C.I.E.M. - Aménagements hydro-agricoles en zone soudano-  
CEMAGREFF sahélienne : Leurs coûts, leurs résultats -  
Etude de cas au Burkina Faso.  
par: Bagre et Lanfiera  
1986
- C.I.L.S.S. Développement des cultures pluviales en Haute-Volta.  
par: Rochette et collaborateurs  
1982
- C.I.L.S.S. Développement des cultures irriguées en Haute-Volta.  
1979
- C.I.L.S.S. Cereals policy reform in the Sahel.  
Burkina Faso  
1986
- C.I.L.S.S. Cereals policy reform in the Sahel.  
Niger  
1986
- C.I.L.S.S. La recherche agricole dans les pays membres du CILSS.  
par: J.J. Gabas  
1987
- C.I.L.S.S. Premier bilan de la situation acridienne en Afrique  
de l'Ouest.  
1986
- C.I.L.S.S. Analyse des conditions de l'élevage propositions de  
politiques et de programmes.  
1986
- C.I.L.S.S. L'aide alimentaire au Sahel.  
1986
- C.I.L.S.S./ Développement des cultures irriguées au Burkina Faso.  
Club du Sahel 1987

- C.I.R.A.D. Proposition d'une filière d'engrais au Burkina Faso à base de phosphate naturel de Kodjari partiellement solubilisé.  
1987
- C.N.R.- M.A.E. Séminaire national sur la mise en oeuvre de la politique agricole.  
Rapports-conclusions annexes  
Bobo-Dioulasso, 1985
- C.R.E.D. La dynamique de la commercialisation des céréales au Burkina Faso.  
Rapport final (3 tomes)  
par: Sherman J.R., Shapiro K.H. et Gilbert E.  
Michigan, USA 1987
- F.A.O. Assistance aux banques de céréales des ORD du Yatenga et du Sahel.  
Inventaire et évaluations des banques de céréales au Burkina Faso.  
par: G. Ledoux  
1986
- F.A.O. Assistance au Centre d'Expérimentation du Riz et des Cultures Irriguées au Burkina Faso.  
Rapport intérimaire  
Rome, 1987
- F.A.O. Création d'une forme semencière et renforcement de 5 centres semenciers à l'ORD du Sahel.  
1987
- F.A.O. Programme National Engrais Haute-Volta.  
Conclusions et Recommandations du projet.  
1984
- (F.A.O.) Rapport de la FAO sur l'alimentation mondiale pour l'exercice 1984.  
dans: Bulletin de l'Afrique noire. N° 1243  
1984
- I.N.E.R.A./  
E.N.S.A.M./  
I.R.C.T.-  
C.I.R.A.D. Transformation opérée par la traction animale et la motorisation dans l'Ouest du Burkina Faso.  
par: M. Guibert  
1987
- I.E.D.E.S. Politiques alimentaires et structures sociales en Afrique noire.  
par: M. Haubert
- International Fertilizer Development Center Estimation des frais de transport routier en Haute-Volta.  
1984
- I.R.A.T. Fertilisation des cultures vivrières et fertilité des sols en agriculture paysanne sud-saharienne.  
L'expérience de l'IRAT.  
par: C. Pieri , 1986

Lang, Cantrell, Ohm, Sawadogo	Unité de recherche sur les systèmes d'exploitation agricole en Haute-Volta. Rapport annuel 1983 1987
M.A.E.	Proposition de plan de développement de l'emploi des intrants agricoles au Burkina Faso. 1985
M.A.E. - Sécretariat Général	Projet Engrais Vivriers : Etat d'avancement du projet. Rapport annuel N° 2 1987
M.D.R.	Rapport final du séminaire sur la politique agricole et la stratégie alimentaire. Ouagadougou, 1983
M.D.R./ D.S.A.	Rapport du colloque national sur l'utilisation du Voltaphosphate. 1983
M.R.E. - CODEV	Facteurs d'inflation en R.C.A. et Haute-Volta. 1983
O.C.D.E.	Politiques économiques et performances agricoles. Le cas du Burkina Faso 1960-1983. par: J. Lecaillon 1985
O.C.D.E./ C.I.L.S.S./ Club du Sahel	La réforme de la politique céréalière dans le Sahel. Le Burkina Faso. par: J. Maughton 1986
OF.NA.CER.	Analyse de charges et produits du parc lourd pendant l'exercice 1984-1985. Proposition pour une amélioration de la rentabilité du parc.
O.N.I.C.	Evaluation quantitative et qualitative des stocks avant récolte au Burkina Faso et au Mali. par: Guibourg et Mochet 1987
P.S.A./ OF.NA.CER.	Planning par objectif. Bobo-Dioulasso, 1986
P.S.A.	Fonds de réserve - Stock National de Sécurité, bilan au 30. Sept. 1986. Evolution de cout de la tonne de céréales.
SO.FI.TEX.	Culture motorisée dans l'Ouest-Burkina. Rapport annuel 1985-86 1986

ANNEXE IV

Sources littéraires

## INTERROGATION DU FICHER IBISCUS

NO : 08093

titre : RAPPORT DE LA FAO SUR L'ALIMENTATION MONDIALE POUR  
L'EXERCICE 1984

collation : BULLETIN DE L'AFRIQUE NOIRE. NUM 1243. 1984/10/04.- P. 14

resume : Le fait le plus marquant, durant l'exercice 1984 de la  
FAO, est l'intensification de la crise alimentaire en  
Afrique. La situation alimentaire de l'Afrique  
subsaharienne est caracterisee par un deficit de 3,3  
millions T pour la campagne 1983-84. Des actions de  
developpement rural ont eu pour objectif l'accroissement  
de la production alimentaire, en particulier pour la  
riziculture (au Burkina-Faso et en Mauritanie), pour la  
protection des sols, pour l'utilisation de l'eau. Les  
Etats d'Afrique noire francophone ont recu 28,7 millions \$  
de depenses en 1983, le budget total etant de 228,5  
millions \$.

## INTERROGATION DU FICHIER IBISCUS

NO : 11880

organisme : IEDES  
 auteur : HAUBERT, Maxime  
 titre : POLITIQUES ALIMENTAIRES ET STRUCTURES SOCIALES EN AFRIQUE NOIRE  
 collation : PARIS : PUF, 1985/00/00.- 287 P.  
 tabl.; carte; bibliogr.

COOP18745

resume : L'argument de cet ouvrage est que, par delà les facteurs tenant au climat, à la démographie ou aux relations économiques internationales, la crise alimentaire qui s'aggrave en Afrique noire est avant tout la crise sociale. La première partie explore quelques "pistes" de recherche dans cette direction. Au chapitre premier, M. Haubert s'interroge, avec Christiane Frelin, sur la véritable portée sociale des politiques d'"autosuffisance" alimentaire qui, ces dernières années, ont été proclamées partout en Afrique noire. Christiane Frelin analyse ensuite les évolutions et fluctuations des politiques alimentaires, ainsi que la diversité de leurs objectifs et de leurs moyens. Au chapitre III, Nguyen Trong Nam Tran étudie les différentes voies de pénétration du capitalisme dans la production alimentaire, et elle se demande si la production capitaliste est réellement plus "efficace" que la production paysanne. Cette analyse est complétée au chapitre IV par le point de vue de Roger Urbain, vice-président directeur général d'une importante société multinationale du secteur agro-alimentaire, engagée dans de multiples opérations en Afrique noire. En contrepoint, Alain Pecqueur, membre du secrétariat permanent de Frères des Hommes (mouvement d'action en faveur du Tiers-Monde), suggère qu'il n'y a pas d'autosuffisance alimentaire possible sans pouvoir paysan, et que les organisations non gouvernementales des pays nantis peuvent manifester concrètement leur solidarité avec les actions entreprises par les organisations paysannes du Tiers Monde. Ces recherches sont poursuivies dans la deuxième partie de l'ouvrage par l'analyse de quelques "champs" nationaux. Le cas du Mali est étudié par Cheibane Coulibaly (chap. VI) et Yves Gueymard (chap. VII), qui montrent comment, pour atteindre ses objectifs alimentaires, la classe dominante exerce sa mainmise sur les systèmes de production et de commercialisation, ce qui peut finir par les paralyser. Aux chapitres VIII et IX, Jacques Davo et Daniel Atipo analysent les espoirs et les embûches de la transformation des systèmes alimentaires au Bénin et au Congo, deux pays se réclamant du socialisme. Enfin, au chapitre X, Dante Monferrer critique la voie capitaliste suivie par le Gabon pour le "développement" de son système agro-alimentaire.

NO : 12454

titre : LE DEFICIT CERÉALIER DU SAHEL S'AGGRAVE  
 collation : AFRIQUE EXPANSION, NUM 10, 1985/05/00.- P. 41-42  
 resume : En 1984, la pluviométrie de l'ensemble du Sahel a été, de juin à octobre, globalement plus déficiente que l'année précédente, avec des zones importantes où la sécheresse a sévi de manière beaucoup plus drastique que toutes les dernières années. Il faut remonter au début du siècle pour retrouver, dans certains pays des souvenirs d'une sécheresse aussi sévère.

## INTERROGATION DU FICHER IBISCUS

NO : 13551

- titre : UNION MONETAIRE OUEST-AFRICAINE : CONJONCTURE ECONOMIQUE  
FIN 1984
- collation : NOTES D'INFORMATION ET STATISTIQUES. NUM 335. 1985/02/00.-  
P. 1-29
- resume : En 1984, la relance de l'activite economique amorcée en  
1983 aux Etats-Unis puis dans les principaux pays  
industrialises a consolide la conjoncture internationale.  
Les politiques de stabilisation mises en oeuvre et  
l'evolution moderee des prix des matieres premieres et de  
l'energie ont favorise une attenuation de l'inflation.  
Cependant, malgre une reprise energique du commerce  
mondial, les performances economiques des pays de l'UMOA  
en 1984 ont ete modestes, en raison de la chute de  
certaines productions agricoles (cafe, arachide, cereales)  
et des perturbations enregistrees dans l'alimentation en  
energie electrique. Les pays en developpement, (meme non  
producteurs de petrole) ont neanmoins pu continuer a  
reduire le deficit de leurs echanges. Dans l'ensemble de  
l'Union, le bilan alimentaire s'est degrade en raison de  
la secheresse dans certaines zones du Sahel. En  
particulier, le deficit cerealier est tres important. Par  
ailleurs les activites industrielles et minieres ont  
egalement souffert des interruptions de production  
d'energie hydroelectrique. A noter une conjoncture  
vraisemblablement favorable concernant la production du  
petrole (Benin, Cote d'Ivoire) des phosphates (Togo,  
Senegal) et de l'or (Mali, Burkina).

NO : 14039

- auteur : HOLZER, Bernard
- titre : LES JARDINIERS DU DESERT
- collation : FAIM DEVELOPPEMENT MAGAZINE. NUM 16. 1985/04/00.- P. 2-3
- resume : Le developpement n'est pas un leurre. Ce reportage au  
coeur du Sahel temoigne des resultats positifs de l'action  
des ONG, mais surtout de la determination d'un peuple a  
vivre et a s'organiser pour en venir a bout de la  
secheresse et de la famine.  
La catastrophe a ete evitee cette annee dans cette partie  
du desert parsemee de verdure. Le CCFD et les africains  
qui ont organise et coordonne leurs efforts depuis des  
annees, en recoltent a present les fruits : Moyens  
nouveaux et vieilles methodes s'harmonisent : construction  
de petits barrages, de diguettes et de canaux de retenue.  
Les villageois sont informes selon une methode a base de  
dessins, et petit a petit les mentalites et les habitudes  
des paysans changent : ils sont les propres acteurs de  
leur developpement et en assument la responsabilite. La  
formation et l'alphabetisation s'organisent, les banques  
de cereales se multiplient. (Stockage en temps de recolte  
pour les jours difficiles). Leur bonne gestion a permis  
l'ouverture de boutiques scolaires (on y trouve livres et  
cahiers). L'elevage fait son apparition dans certains  
villages.

## INTERROGATION DU FICHER IBISCUS

NO : 14163

organisme : CRED (ANN ARBOR)  
auteur : SHERMAN, Jacqueline R.  
titre : BURKINA FASO : LA VENTE DES CEREALES CHEZ LES PAYSANS DONT  
LA PRODUCTION EST ORIENTEE VERS L'AUTOCONSOMMATION  
collation : ANN ARBOR : CRED, 1984/12/00.- 28 P.  
COOP1506  
resume : Etude du comportement d'un couple de paysans par rapport a  
la commercialisation des cereales en fonction des  
variations saisonnieres.  
Ce rapport soutient que le niveau socio-economique du  
paysan exerce une influence sur la prise de decision  
concernant le moment ou l'on vend des cereales et que les  
paysans dont la production est orientee vers  
l'autoconsommation substituent d'autres biens (volaille,  
petit betail) aux cereales pour tirer quelques revenus.

## INTERROGATION DU FICHER IBISCUS

NO : 15086

organisme : BDPA; SCET AGRI  
 titre : ETUDE POUR LA DEFINITION D'UNE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE  
 : 1. RAPPORT, 2. ANNEXES  
 collation : PARIS : BDPA, 1984/07/00.-2 VOL., 212 + 331 P.  
 Le 2eme volume est constitue par les annexes I a VIII.  
 Document consultable sous reserve de l'accord des  
 organismes proprietaires de l'etude)

BDPAC12764

resume : Une presentation du contexte demographique, un diagnostic sur l'evolution des complexes primaires des pays de la CEAO sur la periode 1950-1980, une analyse des politiques agricoles actuelles et un diagnostic d'ensemble ; une image a long terme de ces complexes primaires (horizon 2010), appuiee sur une esquisse de propositions de politique agricole commune pour la CEAO.

Cette etude presente d'abord le contexte demographique qui permet de definir l'enjeu : mettre en oeuvre une politique de productions alimentaires propre a satisfaire les besoins de ces 6 pays constituant la CEAO, pays en voie de peuplement et d'urbanisation. Il est ensuite propose un diagnostic de l'evolution des complexes primaires par pays de 1950 a 1980, montrant une croissance alimentaire assez proche de la croissance demographique, mais devenant insuffisante en valeur alimentaire, un ecart grandissant entre la Cote d'Ivoire et ses 5 partenaires, une evolution negative du revenu de agriculteur, la rarete des echanges regionaux et inter-regionaux. Les politiques agricoles nationales mises en oeuvre sont semblables dans leurs faiblesses : priorite sans discernement accordee a l'autosuffisance alimentaire, desengagement de l'Etat, appel a un paysannat de base dans une optique egalitariste, verite des prix au cours mondial. Une image a long terme de l'evolution des complexes primaires nationaux et regionaux, appuiee sur l'Image a Long Terme de l'Afrique au Sud du Sahara (ILTA) met en evidence les changements de structure necessaires plus qu'elle ne propose des objectifs de croissance. Les principales propositions esquissees concernent : l'elaboration de donnees fiables permettant la connaissance de la situation actuelle et les tendances ; la construction d'une Image regionale et des Images nationales a Long Terme, outils de prospective, de planification et de cooperation regionales ; la gestion de l'environnement, la maitrise de l'eau et l'irrigation une politique regionale par produit; une politique des prix et l'organisation du marche des cereales. La conclusion developpe la necessite d'une croissance economique soutenue et souligne le besoins de financement.

## INTERROGATION DU FICHER IBISCUS

NO : 15142

- organisme : FAO  
auteur : KAT, Jean; DROP, Aliou  
titre : MANUEL POUR L'ETABLISSEMENT, LES OPERATIONS ET LA GESTION  
DES BANQUES DE CEREALES  
collation : ROME : FAO, 1985/00/00.- 94 P.  
En annexe nombreuses informations pratiques : plan de  
magasins de stockage, documents de gestion, comptabilite,  
calcul du prix de revient...
- BDPAC12781
- resume : Basee sur des exemples concrets au Burkina Faso et en  
Gambie, cette etude traite des modalites d'implantation  
d'une banque de cereales villageoise, de son organisation,  
de son fonctionnement, banque dont le but est de pallier  
les deficiences dans l'organisation, du ravitaillement  
alimentaire de regions deficitaires.  
Une des initiatives les plus interessantes qui ait ete  
prise pour resoudre les problemes de securite alimentaire  
au niveau du village est la creation de banques de  
cereales, mecanismes de stockage geres par les paysans qui  
se chargent de l'achat des cereales apres recolte, de leur  
stockage, de leur vente et distribution aux periodes de  
soudures. Les auteurs examinent tout d'abord les diverses  
raisons justifiant pour creer de ce type d'organisme en  
indiquant les grands objectifs, les accepteencipaux  
beneficiaires, les limites. Ils definissent les criteres  
d'etablissement pour creer des organes de gestion, former  
le personnel necessaire, acquerir un fond de roulement,  
fournir des moyens de stockage et les besoins en  
assistance exterieure. Les auteurs presentent ensuite les  
operations de base des banques de cereales, les options  
suggerees et les problemes rencontres, les decisions  
concernant les achats, le niveau des stocks, les accepteex  
d'achat et de vente. Les conditions de credit doivent etre  
acceptees par l'assemblee des villageois, et les  
considerations sur ces deliberations sont indiquees. Sur  
le plan pratique, les antennes donnent les informations de  
base necessaires, les documents simples de gestion et de  
comptabilite (plans et modeles) de differents types de  
magasins, ... En conclusion, l'evolution future des  
banques de cereales est analysee ainsi que leurs  
transformations potentielles en entreaccepteeses  
villageoises authentiques.

## INTERROGATION DU FICHER IBISCUS

NO : 17671

organisme : ORSTOM; DGRST (FRANCE)  
 auteur : ALBERGEL, J.; GROUZIS, M.; CARBONNEL, J.P.  
 titre : PLUIES-EAUX DE SURFACE - PRODUCTIONS VEGETALES HAUTE VOLTA (1920-1983)  
 collation : OUAGADOUGOU : ORSTOM; DGRST, 1984/00/00.- 64 P.  
 BDPAC12870

resume : Les donnees pluviometrique de 1983 sont presentees et analysee par rapport aux donnees anterieures. Les donnees hydrologique discutees concernent l'annee 1983. Constatant un deficit notable, les auteurs tentent de definir l'impact de ces donnees sur les productions vegetales (cereales, cultures industrielles et paturages). Pour cerner l'evolution de la pluviometrie annuelle, a partir de 1922, deux methodes ont ete utilisees : une moyenne mobile arithmetique et une moyenne mobile ponderee. La seconde methode est reprise pour mettre en evidence l'evolution des tractions pluviometriques, station par station (une dizaine). L'analyse confirme que le deficit pluviometrique s'est amorce en 1968. Les donnees hydrologiques (cours d'eau et plans d'eau) sont disponibles a partir de 1951 avec un nombre de stations plus limite. Pour analyser les tendances, la methode de la moyenne mobile ponderee a ete appliquee aux modules de 5 stations : Samendeni, Boromo, Dapola, Yendere. Les modules de la derniere decennie paraissent se regrouper dans les basses frequences. Des enquetes sur les reserves de surface ont montre une grande diversite de remplissage. Le Nord et Sud-Ouest marquent un deficit exceptionnel. Les donnees sur les productions vegetales sont complexes. Les cultures cerealieres (sorgho, mil, mais, surtout) couvrent pres de 90 % des surfaces cultivees et accusent un deficit de 100 000 t pour 1983. Les donnees sur les cultures industrielles (arachide, coton, sesame, canne a sucre) sont analysees individuellement. De grands deficits dus aux conditions climatiques sont signales sur le plan regional. La productivite des paturages dans la region nord se situe a un niveau estime inferieur a la centennale seche. L'etude se conclut par des recommandations techniques.

NO : 18881

auteur : LABAZEE, Pascal  
 titre : REORGANISATION ECONOMIQUE ET RESISTANCES SOCIALES: LA QUESTION DES ALLIANCES AU BURKINA  
 collation : POLITIQUE AFRICAINE. NUM 20. 1985/12/00.- P. 10-28  
 resume : Cet article dresse un panorama des modifications (economiques, sociales et politiques) induites par la strategie economique elaboree par le Conseil national de la revolution depuis 1983. Le relevement des prix agricoles, la compression des depenses publiques concue comme moyen d'une accumulation de ressources destinees a la restauration de la productivite agricole, la nouvelle articulation entre systeme productif urbain et rural, la maitrise progressive des circuits commerciaux forment l'ossature de cette strategie. De telles transformations provoquent la rupture des alliances forgees a l'independance, entre le pouvoir central et les membres de l'administration, les detenteurs de positions economiques privilegiees et de pouvoirs delegates contre remuneration.

## INTERROGATION DU FICHER IBISCUS

NO : 20005

auteur : DUCHENNE, Thierry; SAWADOGO, M.  
 titre : DOSSIER STOCKAGE ET SECURITE ALIMENTAIRE (IERE PARTIE)  
 collation : RESEAUX. NUM 36. 1986/05/00.- P. 3-6  
 resume : Ce dossier presente deux experiences concernant le  
 stockage traditionnel au Mali (différents types de  
 greniers), son efficacité et son faible cout ; et par  
 ailleurs l'interet des banques de cereales en zones  
 excedentaires (probleme de la baisse des prix en cas de  
 surplus).

NO : 40036

titre : BURKINA FASO - CAMPAGNE AGRICOLE 1986-1987 : ACCROISSEMENT  
 PREVU DE 21% DE LA PRODUCTION (PRODUCTION SUPPLEMENTAIRE  
 DE 291 510 T. DE CEREALES, SITUATION EXCEDENTAIRE EVALUEE  
 A 1 800 000T.)  
 collation : MARCHES TROPICAUX ET MEDITERRANEENS. NUM 2138. &  
 1986/10/31.- P. 2744

NO : 40401

organisme : OCDE; CILSS; CLUB DU SAHEL  
 auteur : HAUGHTON, Jonathan  
 titre : LA REFORME DE LA POLITIQUE CEREALIERE DANS LE SAHEL : LE  
 BURKINA FASO  
 collation : PARIS : OCDE, 1986/03/00.- 133 P.  
 Traduit de l'anglais

BDPAC13195

resume : L'auteur decrit le systeme actuel de commercialisation des  
 cereales au Burkina et examine les questions essentielles  
 posees par la politique de commercialisation : peut-on  
 relever les prix payes au producteur et cette mesure  
 irait-elle dans le sens de l'autosuffisance alimentaire;  
 est-il possible d'etablir une "fourchette" de prix et quel  
 en serait le prix; l'aide alimentaire compromet-elle  
 l'objectif d'autosuffisance; les banques de cereales  
 realisent-elles leurs objectifs officiels? ; quelle est la  
 tache accomplie par l'OFNACER (Office National des  
 Cereales)? De nombreux graphiques et tableaux statistiques  
 figurent en annexe.

NO : 40889

organisme : OCDE; CILSS; CLUB DU SAHEL  
 titre : LA REFORME DE LA POLITIQUE CEREALIERE DANS LE SAHEL :  
 RESUMES ET CONCLUSIONS  
 collation : PARIS : OCDE, 1986/08/00.- 86 P.  
 Traduit de l'anglais

BDPAC13207

resume : Cette etude porte essentiellement sur 2 aspects de la  
 politique agricole : les prix, et les institutions. Elle  
 fait le bilan des principales reformes entreprises depuis  
 la fin des annees 1970, examine les obstacles rencontres,  
 et le role des donateurs. En annexe les auteurs etudient  
 les programmes de reforme et l'evolution politique recente  
 de 3 pays Saheliens : Mali, Niger et Burkina.

## INTERROGATION DU FICHER IBISCUS

NO : 46497

organisme : SEDES  
auteur : ARDITI, C.; FUNEL, J.M.  
titre : LA COMMERCIALISATION DES CEREALES DANS 3 PAYS DU SAHEL :  
HAUTE VOLTA MALI NIGER.  
collation : PARIS : SEDES, 1980/09.- 157 P.

SEDSR15160

resume : Etude du systeme de commercialisation des cereales, sur les relations entre production, consommation et commerce, sur les mecanismes de la mise sur marche pres de la circulation jusqu'a la consommation finale des produits. Une synthese des 3 etudes est faite en conclusion. Il apparait que la filiere traditionnelle pour les politiques et la fixation des baremes n'est pas globalement a l'origine des surcouts a la consommation finale. Par ailleurs, les auteurs remarquent :

- la coherence d'ensemble du systeme production - consommation - commercialisation et la parfaite integration du commerce prive dans ce systeme. Toutefois les modalites pratiques de cette integration restent a preciser;
- la non integration sociale des reseaux relatifs aux Offices, aggravee par une politique des prix aux producteurs extremement en recul par rapport a celle du commerce prive;
- une meconnaissance totale des flux de collecte et de redistribution au plan quantitatif ainsi que des prix correspondants, qui interdit de tirer la moindre conclusion operatoire de l'analyse qualitative qui en a ete faite.

## INTERROGATION DU FICHER IBISCUS

NO : 49846

- organisme : CILSS; CLUB DU SAHEL; OCDE  
titre : LES POLITIQUES CEREALIERES DANS LES PAYS DU SAHEL. ACTES  
DU COLLOQUE DE MINDELO - 16 DECEMBRE 1986.  
collation : PARIS : CILSS; CLUB DU SAHEL; OCDE, 1987/00/00.- P. 572  
CCCEA1.4
- resume : Lors de ce colloque, les experts ont constate que le taux de croissance de la production cerealiere etait tres insuffisant compare a celui de la population et que la dependance exterieure s'etait accrue depuis 1960. Ils ont examine les perspectives pour mettre en oeuvre une politique regionale de securite alimentaire.
- Après avoir resume les bilans d'ordre national et regional des recommandations du colloque de Nouakchott en 1979, les participants concluent et font des recommandations sur les 3 themes analyses a Mindelo en 1986 (Cap Vert):
- Role du secteur prive dans la mise en oeuvre d'une politique cerealiere
  - Role de l'Etat dans la conception et la mise en oeuvre de la politique cerealiere
  - Aide alimentaire
- Le colloque de Mindelo constate que les problemes analyses lors du colloque de Nouakchott restent toujours d'actualite (principalement l'accroissement des importations de cereales et la persistance d'une agriculture extensive). Il constate egalement une progressive marginalisation des couches les plus pauvres des populations rurales, que le capital foncier du Sahel continue de se degrader et que la desertification progresse toujours.
- Les experts des pays sahelien et de la communaute internationale examinent diverses possibilites pour remedier a cette dependance alimentaire:
- Accroitre la productivite agricole, qu'elle soit vivriere ou d'exportation.
  - Changer le role de l'Etat qui doit animer au lieu d'encadrer.
  - Considerer le role de l'aide alimentaire comme un appoint pour repondre aux situations de crise.
  - Relancer les activites de transformation et de distribution des cereales afin de repondre aux besoins de consommation.
  - Concentrer les efforts sur les regions ou les difficultes techniques sont les moins grandes afin d'obtenir des resultats mesurables dans un laps de temps determine. (IBISCUS-CCCE)

ANNEXE V

Sources littéraires au PSA

BIBLIOGRAPHIE

Documents et Rapports

- AGRISK  
Etude interdisciplinaire des risques dans l'approvisionnement alimentaire dans les régions semi-arides; structure de la recherche AGRISK.  
Schweigmann, Caspar ; Ouagadougou, Groningen
- AGROPROGRESS  
Grunddatenerhebung im Rahmen der nationalen Sicherheitsreserve und des Ernährungssicherungsprogramms in Burkina Faso.
- × Banque Mondiale  
La pauvreté et la faim. La sécurité alimentaire dans les pays en développement : Problèmes et options.  
Washington, D.C. July 1986
- CEDRES  
Systemes alimentaires en zones rurales a deficits cerealiers : les cas des provinces du Bam, du Sanmatenga et du Yatenga. Thiombiano, T.  
Soulama, S. et Wetta, C. , Nov. 1986
- CEDRES  
Le role de prix dans la décision de produire et de vendre.  
Thiombiano, T. ; Ouagadougou, Avril 1987
- CEDRES  
La recherche agronomique céréalière au Burkina Faso. Des résultats probants.  
Dr. Da Matha Sant'anna ; Ouagadougou, Avril 1987
- C.I.L.L.S.  
Resseau informel de collecte d'informations dans les pays - membres du C.I.L.L.S. Coulibaly, Dramane ; Document 87-01
- C.I.L.S.S.  
Approche macro-économique d'un system d'information sur le marché des cereals au Burkina Faso. Egg, Johny ; 18.3.87
- C.I.L.S.S.  
Systeme d'information sur le marché de cereals au Burkina Faso.  
Minvielle, Jean-Paul ; Projet diagnostique permanent , Mars 1986
- C.I.L.S.S. / Club de Sahel  
Les politiques céréalières dans les pays du Sahel.  
Actes du Colloque de Mindelo. Mindelo, 1987

- C.I.L.S.S. / Club de Sahel  
Les politiques de gestion des marchés cerealiers nationaux dans les pays du  
C.I.L.S.S. Caputo, Vincenzo ; Doc. 8 Mindelo, Dec. 1986
- C.I.L.S.S. / Club de Sahel  
Les Conte de production des produits agricoles comme element de  
determination des politiques de prix cerealiers dans les pays du Sahel.  
Minvielle, Jean-Paul ; Doc. 19 Mindelo, Dec. 1986
- C.I.L.S.S. / Club de Sahel  
Bilan de la situation alimentaire dans le Sahel. Gabas, Jean-Jaques et  
Giri, Jaques ; Mindelo, Dec. 1986
- C.I.L.S.S. / Club de Sahel  
La reforme de la politique cerealiere dans le Sahel. Résumé et conclusions.  
Berg, Elliot ; Aout, 1986
- C.I.L.S.S. / Club de Sahel  
Colloque sur les politiques céréalières dans les pays sahéliens.  
Recommandations Finales.  
Mindelo, Dec. 1986
- C.I.L.S.S. / Club de Sahel  
La politique céréalière dans les pays du Sahel. Recommandations adoptées  
par le Colloque de Nuakchott. Rapport général et Annex 1  
Nuakchott, Juillet 1979
- C.I.L.S.S. / Club de Sahel  
L'aide alimentaire au Sahel.  
par Jost, Stéphane ; Mindelo, 1986
- C.I.L.S.S. / Club de Sahel  
Marche mondial et marche sahélien des cereales.  
par Giri, Jaques ; Mindelo, 1986
- C.I.L.S.S. / Club de Sahel  
Approche des enchanges agro-alimentaires entre pays sahéliens et cotier.  
par Egg, Johny ; Mindelo, 1986
- C.I.L.S.S. / Club de Sahel  
Missions et moyens des offices céréalières comme instruments des politiques  
céréalières.  
par Traore, Souma ; Mindelo, 1986
- C.I.L.S.S. / Club de Sahel  
L'organisation du monde rural sahélien.  
par Broekhuysse, Jan ; Mindelo, 1986
- C.I.L.S.S. / Club de Sahel  
Transformation et commercialisation : La valorisation des céréales locales  
sahéliennes.  
par Altersial-Gret ; Mindelo, 1986
- C.I.L.S.S. / Club de Sahel  
Bilan de la situation alimentaire dans le Sahel.  
par Gabas, Jean-Jaques et Giri, Jaques ; Mindelo, 1986

- C.I.L.S.S. / DIAPER  
Situation de la campagne agro-pastoral 1987/88 et état des cultures dans les états-membres. Rapport No 1 et 2
- C.I.L.S.S. / DIAPER  
Suivi de campagne et évaluation des récoltes. Test d'un système d'alerte précoce dans l'ORD de Kaya - bilan méthodologique. Mars 1987
- C.I.L.S.S. / FAO  
Les politiques céréalières dans les états - membres du CILSS.  
Résumé et conclusion  
par Tandia, Demba Kissima ; Ouagadougou, Juillet 1987
- C.I.L.S.S. / FAO  
La politique céréalière au Burkina.  
par Tandia, Demba Kissima  
Ouagadougou, Juillet 1987
- C.I.L.S.S. / I.N.S.D.  
Système d'informations sur le marché de céréales. Operation 3 :  
Etude sur le comportement commercial des producteurs.  
Ouagadougou, Avril, 1987
- C.I.L.S.S. / I.N.S.D.  
Système d'informations sur le marché des céréales. Operation 8 :  
Informations sur les flux externes de céréales.  
Ouagadougou, Avril 1987
- C.I.L.S.S.  
Réunion régionale sur les intrants agricoles dans les pays du Sahel.  
Rapport final.  
Dakar, Juillet 1985
- GOPA  
Getreidemarktpolitik im Sahel. - Länderstudie Burkina Faso -  
Bad Homburg, April 1987
- de Haen, H. und Köster, U.  
Getreidemarktpolitik im Sahel - Erste Auswertung vorliegender Länderstudien  
für Burkina Faso, Mali, Mauretanien, Niger und Senegal-  
Göttingen und Kiel, August 1987
- Ministère de l'agriculture et de l'élevage  
Rapport sur la situation de la campagne agricole 1987/88 au 31 Juillet.  
Ouagadougou, Aout 1987
- Nations Unies  
Système d'information pour la Sécurité alimentaire et l'alerte rapide (S.A.R.)  
Projet de gouvernement du Burkina Faso.  
Ouagadougou, Octobre 1986
- O.C.D.E.  
Politiques économiques et performances agricoles.  
par Lecaillon, Jaques Morrisson, Christian  
Paris, 1985

- OF.NA.CER.  
Communication du Burkina Faso.  
Ouagadougou, Octobre 1986
- OF.NA.CER. / CEPS  
Note sur l'évolution des prix sur les marchés - influence sur la campagne  
d'achat et l'évolution des vents. Ouagadougou, Avril 1987
- OF.NA.CER. / CEPS / FAO  
Statistiques des opérations céréalières de l'OFNACER.  
Ouagadougou, Mai 1987
- OF.NA.CER. / CEPS  
Prévision de la commercialisation des céréales et des opérations de  
l'OFNACER. Ouagadougou, Mai 1987
- OF.NA.CER. / CEPS  
Système d'information sur le marché des céréales. Operation 2 :  
Cartographie de niveaux de production. Année 1987  
Ouagadougou, 1987
- OF.NA.CER. / CEPS  
Système d'informations sur le marché des céréales. Operation 6 :  
Etude des marchés.  
Ouagadougou, Mars 1987
- OF.NA.CER. / CEPS / FAO  
Enquête sur les flux commerciaux céréaliers.  
Rapport No 1 et No 2
- OF.NA.CER.  
Planning par objectif.  
Bobo-Dioulasso, Sept. 1986
- Reardon, Thomas A. and Mallon, Peter J.  
Seasonal food insecurity and vulnerability in drought - effected regions  
of Burkina Faso. April, 1987
- Thenevin, P.  
Etude d'identification d'actions contribuant à la politique céréalière du  
Burkina Faso. Mars 1987
- U.S.A.I.D.  
An overview of food security in Upper Volta.  
Haggblade, Steve ; Ouagadougou, July 1984
- U.S.A.I.D. / CRED  
The dynamics of grain marketing in Burkina Faso. Volume I :  
An economic analysis of grain marketing. Wisconsin, U.S.A. March 1986
- U.S.A.I.D. / CRED  
Burkina Faso grain marketing development. Research component  
Wisconsin, U.S.A. August 1985
- U.S.A.I.D.  
FEWS Country report Burkina Faso, Chad, Mali, Mauritania and Niger.  
by Price, Williams & Associates  
Report Number 11. May 1987